Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même.

Mgr L.-A. Pâquet.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

Vingt-septième année No 8436 — QUEBEC — Canada — Vendredi, 13 avril 1934 — Membre de l'A. B. C. — 2 sous le numero

Vente 23e Anniversaire

Toujours de plus en plus populaire.

TELESPHORE SIMARD

183, St-Joseph, Québec

Une visite vous paiera

Une obstruction qui ne serait pas trop mal vue

La crise au Basutoland

Une lettre de Son Exc. Mgr Jos. Bonhomme, O. M. I., vicaire apostolique du Basutoland.— Une situation lamentable. — Les missionnaires ne se découragent pas.— Nouvel appel aux amis des Missions.

Nous recevons la lettre suivante de S. Exc. Mgr Jos. Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland, Afrique du Sud. Mgr Bonhomme accompagne cet appel aux amis des Missions de la note suivante :

"Me ferez-vous encore une fois l'aumône de vos colonnes en faveur de mes pauvres Basutos ? Je vous remercie pour tout ce que vous faites pour nous. Que le bon Dieu bénisse en retour votre belle oeuvre !"

Voici maintenant la lettre de Mgr Bonhomme :

Nos amis qui ont tant fait par leurs prières et leurs aumônes pour secourir les affamés du Basutoland, se demandent sans doute où nous en sommes avec nos malheurs. C'est un devoir de reconnaissance pour nous de la tenir au courant des faits qui les intéressent au plus haut point.

Nous sommes à faire la récolte du maïs. Ce qui a été semé à temps a rapporté au centuple. Dans tout le pays pas la moitié des champs ont été ensemencés. Sur ce nombre une bonne partie de la moisson sera en retard et exposée à la gelée, le mois de mars passé. Nos pauvres gens n'ont pu semer à bonne heure, car la pluie est arrivée trop tard pour le labour qui s'est fait à l'époque où dans les bonnes années l'on commence à récolter.

Nos familles du Basutoland devront donc attendre la récolte prochaine avec ce maigre pourcentage que viennent de produire les champs. On dit que le gouvernement cessera de secourir les gens vers mai ou juin. Il est fort probable que la majeure partie de la moisson sera alors consommée.

Il est question de semer le blé en avril et mai. Les missionnaires commencent une campagne générale pour amener les indigènes à ne pas négliger ce moyen sauveur. Mais ils reçoivent comme réponse: Nous n'avons plus

(Suite à la page 4, 6e colonne)

On établit un Conseil industriel

A l'usine de la Wayagamack, aux Trois-Rivières. — Il comprend 13 membres nommés par les employés et 7 nommés par le gérant.

TROIS-RIVIERES, 13. — Un conseil industriel a été constitué à l'usine de la Wayagamack. Ce conseil est analogue à ceux existant dans d'autres industries de la région. Il comprend treize membres nommés par les employés et sept nommés par le gérant pour représenter la direction. Les représentants choisis par les ouvriers sont : MM. G. Thiffault, A. Paulin, H. Bergeron, R. Labrie, D. Lessard, J. Arseneau, L.-P. Fontaine, R. Forcier, A. Gallioux, W. Boisvert, E. Lafontaine, A. Champagne et E. Champoux. Les représentants de la direction seront : MM. J.-E. Campbell, R. Carpenter, R. Collins, G.-M. Henderson, A.-M. Hicks, F.-L. Hogan, et Geo. Smith. Le Conseil s'est choisi les officiers suivants : E.-L. Hogan, président; A.-M. Hicks, vice-président; J.-A. Préfontaine, secrétaire. Le Comité Exécutif sera composé de MM. Jos. Arseneau, W. Boisvert, A. Hicks et F.-L. Hogan.

L'invitation acceptée par M. C. Houde

Une session spéciale de la Législature pour s'occuper de Montréal. — Une nouvelle charge municipale serait créée. — M. Calder l'occuperait.

MONTREAL, 13. — Le maire Houde a déclaré, hier midi, qu'il acceptait l'invitation de M. Taschereau de se présenter plus tard devant une session spéciale de la Législature.

On dit couramment à l'Hôtel-de-Ville que le groupe Houde songe à créer une nouvelle charge municipale assez identique à celle de "district Attorney" aux Etats-Unis.

Le titulaire de ce poste aurait pour rôle de recevoir toutes les plaintes adressées à la sûreté municipale, de diriger une enquête à leur sujet, d'en préparer le compte rendu et les dossiers, puis de dire à la police s'il y a lieu d'intervenir ou non.

Dans les cas où il aurait poursuite de la police devant les tribunaux, ce fonctionnaire serait chargé de surveiller toutes les phases du procès et d'y protéger par tous les moyens les intérêts de la ville. Il soulagerait donc en grande partie les administrateurs des ennuis que leur causent continuellement les "Test cases" à propos des règlements municipaux.

Me R.-L. Calder occuperait ces fonctions.

Le Sénat adopte le bill

Le bill des loteries n'a pas été modifié.— Deux votes ont été pris.— 20 à 35 et 37 à 20.— La division du travail entre les deux Chambres.— Explications données par le sénateur Meighen.

OTTAWA, 13. — D.N.C. — Le Sénat a adopté hier en troisième lecture le bill légalisant les loteries dites sweppstakes pour hôpitaux sans changer en rien la portée de la mesure.

Lorsque le bill a été présenté pour troisième lecture, le sénateur J.-A. Rainville a proposé de nouveau l'amendement ayant pour effet d'étendre la portée du bill à des "fins d'éducation ou de charité".

Le sénateur Dandurand dit qu'il a toujours été opposé durant 35 ans au principe des loteries mais, vu que ce principe avait été ratifié par une forte majorité du Sénat sur la deuxième lecture du bill, il se proposait de voter en faveur de l'amendement d'autant plus que cet amendement était conforme à la législation de sa propre province.

Le sénateur Murdock se déclare au contraire fortement opposé et à l'amendement et au principe du bill. Il considère que ce n'est pas une bonne chose pour le Sénat de légaliser le jeu.

L'hon. Arthur Meighen dit qu'il a donné son opinion lors de la deuxième lecture du bill et, comme il n'a pas changé d'idée depuis, il votera contre l'amendement. D'un autre côté il ne voit pas comment le sénateur Dandurand peut s'opposer au principe du bill et voter en faveur de l'amendement.

DEUX VOTES

L'hon. F.-B. Black déclare de son côté qu'il a voté pour le bill mais que si l'amendement est adopté il se prononcera contre la mesure. Le vote sur l'amendement est alors pris avec le résultat suivant :

Pour, les hons L'Espérance, McLellan, Calder, Pope, Marcotte, Moraud, Rainville, McDonald.

(Suite à la page 4, 5e col.)

C'est celle de l'opposition libérale à la mesure du gouvernement pour venir en aide au chômage.— Il n'y a qu'un seul projet de loi devant la Chambre.— Crédits votés au ministère de l'Agriculture.— A Montréal.

OTTAWA, 13 (D.C.N.) — Comme l'avait menacé mercredi M. Bennett, la Chambre des Communes n'ayant fait aucun progrès avec le bill de secours au chômage jusqu'à six heures hier, le Premier Ministre a ajourné le débat et les députés se sont occupés des crédits du Ministère de l'Agriculture pendant la soirée. Ils en ont voté deux d'une somme totale de $818,053. Là encore, le débat a traîné en longueur. Mais au moins il a donné un résultat tangible, quoique assez mince. Un peu avant onze heures, M. Bennett a tenté de reprendre le débat sur le bill de secours au chômage, mais sans réussir à mettre un terme au flot d'éloquence.

C'est une situation vraiment étrange. L'on dit qu'au coucus libéral de mardi dernier, on aurait donné le mot d'ordre de soutenir une opposition irréductible au bill de secours. M. King n'était pas en Chambre, hier puisqu'il participait à la campagne du candidat libéral dans l'élection partielle du comté d'Oxford-sud. Ses lieutenants l'ont remplacé. Ils ont tenu le Premier Ministre sur le qui-vive. M. Bennett défendait lui-même le bill en l'absence de M. Gordon retenu chez lui pour cause

(Suite à la page 8, 3e colonne)

Un incendie

TROIS-RIVIERES, 13. — Un incendie a causé d'assez importants dommages au magasin de M. Albert Bolduc, 940 rue Saint-Maurice, ainsi qu'au magasin de M. L. Madore et aux bureaux du Dr R. Coutu.

L'appel de Blais rejeté par la cour

A moins d'une intervention de la Cour Suprême, Ildège Blais, de Shawinigan, sera pendu, le 4 mai. — Condamné pour le meurtre de son père.

TROIS-RIVIERES, 13. — A moins d'une intervention de la Cour Suprême, Ildège Blais, de Shawinigan, jeune homme au début de la vingtaine, devra, le 4 mai prochain, expier sur l'échafaud le meurtre de son père, Adélard Blais, à Shawinigan, le 4 novembre 1932. La Cour d'Appel a rejeté son appel.

Après un bref mais sensationnel procès l'automne dernier, Ildège Blais fut condamné par le Juge Aimé Marchand à être pendu le 2 mars. Ses avocats en appellèrent de ce jugement et l'exécution fut ajournée au 4 mai, afin de connaître la décision de la Cour d'Appel.

La tragédie qui coûta la vie à Adélard Blais se déroula le 4 novembre 1932, en pleine rue de Shawinigan, quand Ildège Blais déchargea son revolver sur son père après avoir auparavant tiré sur son amie, Mlle Valéda Lafontaine. Adélard Blais succomba quelques heures plus tard. Mlle Lafontaine est demeurée depuis impotente.

Mtre Gustave Poisson, procureur de Blais, déclare qu'un appel sera immédiatement logé à la Cour Suprême.

Les cinq juges de la Cour d'Appel furent unanimes dans leur décision contre Blais.

Le presbytère de Meteghan a été détruit

METAGHAM, N.-E., 13. — Un incendie, activé par un vent de 40 milles à l'heure, a menacé de destruction, hier, ce petit village de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Le feu fut mis sous contrôle après qu'il eut détruit le presbytère catholique et endommagé sept autres constructions.

L'incendie éclata dans le presbytère dont l'occupant, l'abbé J.-M. Deveau, est gravement malade. Le prêtre, malgré sa faiblesse, se leva de son lit pour combattre les flammes qui allaient envahir sa chambre à coucher. Il fut sauvé par des paroissiens. Quelques minutes plus tard, les plancher et les murs de cette construction de trois étages s'écroulaient. Hier soir, l'état du malade était assez critique.

L'église, située à une faible distance, ne prit pas feu, mais dix grands vitraux furent endommagés par la chaleur. Sept résidences, deux petites boutiques et un chantier maritime ont eu à souffrir de l'incendie.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

RELIGIEUX DECEDE

PEKIN, Chine. — La mission des Lazaristes français de Pékin a été durement éprouvée par la mort soudaine, du curé de St-Michel, au quartier des Légations, M. Philibert Clément.

M. Clément était né en 1868 au diocèse d'Autun. D'abord vicaire dans son diocèse, puis chapelain à Paray-le-Monial, et curé de Vitry, de Bellevue et de Boulleux-les-Mines, il accompagna en 1910 son oncle, M. Clément, visiteur des Lazaristes de Chine. La Chine l'attirait, il voulut d'y rester, et se fit lazariste : il avait 42 ans. En 1912 il était nommé curé de Saint-Michel.

D'une charité sans limites, il était à Pékin que des amis, et il laisse derrière lui que des regrets. Sa paroisse, importante cependant, ne suffisait pas à son activité débordante : il dirigeait deux revues, qu'il avait fondées lui-même : "Le Bulletin Catholique de Pékin," en français, et "Sacerdos in Sinis", en latin.

EN AFRIQUE

KOROGO, Côte d'Ivoire, Afrique Occidentale Française. — Le R. P. Brédiger, provincial d'Alsace-Lorraine pour les Missions Africaines de Lyon depuis 1928, à la fête de la fondation de cette province, visite la préfecture apostolique de Korogo (Côte d'Ivoire). Il compte y séjourner trois mois, désireux de se rendre compte par lui-même des besoins de la mission en missionnaires et en ressources.

Le juge Monet

TROIS-RIVIERES, 13. — M. le Juge Amédé Monet, de Montréal, sera l'hôte d'honneur du Jeune Barreau le 19 avril, lors de sa réunion mensuelle.

La retraite du Rév. Père Charlebois

Il doit abandonner le secrétariat de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. — Son successeur est le R. P. Art. Joyal.

OTTAWA, 13. — Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., le vénérable Oblat qui a tenu dans la lutte scolaire ontarienne le rôle minent que savent tous ceux qui sont un peu au courant de ces choses, a demandé à être relevé des fonctions qu'il occupait à la direction du secrétariat de l'"Association canadienne-française d'Education de l'Ontario". Le poids des ans, aggravé par les deuils et par une maladie qui une fois faillit l'emporter, commençait à peser sur les épaules du grand travailleur. Il cède la place à un confrère plus jeune et en pleine vigueur, encore que déjà mûri par une assez longue expérience.

Le R. P. Arthur Joyal, supérieur actuel à Saint-Arthur de Montréal, recueillera la succession du R. P. Charlebois. Il se rendra à Ottawa dès la semaine prochaine. Il s'y retrouvera en pays de connaissance, ayant passé là jadis près de dix ans.

Le R. P. Joyal aura comme successeur à la tête de la communauté de Saint-Pierre de Montréal, le R. P. Antonio Bourassa, économe provincial. Son successeur, en tant que curé sera tout prochainement désigné.

De nombreuses évictions sont en perspective

MONTREAL, 13. — Le premier mai approche sans perspective de soulagement pour les chômeurs dont les loyers n'ont pas été payés.

On prevoit qu'autour du 1er mai le nombre des évictions sera considérable car les propriétaires ne veulent plus tolérer de chômeurs, ayant dû les aider depuis plus d'un an et recevoir une minime partie de leur loyer. La Ligue des Propriétaires est du reste bien décidée à agir; les évictions seront nombreuses.

Chef du Bureau

TROIS-RIVIERES, 13 — M. J.-R. Duval, des Trois-Rivières, vient d'être nommé officiellement chef du bureau de perception des douanes et de l'accise aux Trois-Rivières. Entré au service des douanes en 1913, il fut en charge du service des douanes du Canadien Pacifique, aux Trois-Rivières, jusqu'en 1925. Il succède à M. J.-P. Garièpy qui fut mis à sa retraite l'an dernier.

On parle de changements à Montréal

Dans l'organisation libérale provinciale. — MM. V. Marchand et J. Desmarais seraient remplacés. — M. Elie Beauregard serait organisateur.

MONTREAL, 13. — On prétend dans des milieux libéraux sérieux que l'élection de lundi aura entre autres conséquences le remaniement de l'organisation libérale provinciale à Montréal. MM. Jules Desmarais et Victor Marchand n'ayant pas eu de succès avec la candidature de M. Plante, leur situation devient assez difficile, pour peu que M. Taschereau veuille tâcher de se concilier les électeurs de Montréal d'ici la prochaine élection provinciale. Aussi, tout un groupe de libéraux sont-ils d'avis que MM. Desmarais et Marchand devront s'effacer d'ici quelques semaines; on parle même d'un nouveau bureau d'organisation dont feraient partie deux ministres provinciaux, MM. Mercier et David; Me Elie Beauregard, qui tient déjà un rôle important dans l'organisation libérale fédérale à Montréal, deviendrait responsable de l'organisation provinciale de son parti pour la région montréalaise. Sous un prétexte ou sous un autre, M. Marchand quitterait son poste; quant à M. Desmarais, il se fait un travail de coulisse pour amener M. Taschereau à le nommer à la succession de M. Victor Cusson, comme magistrat à la Cour des sessions de la Paix; d'autre part, tout un groupe influent du parti libéral s'est déjà déclaré en faveur de la nomination de M. Théodule Rhéaume que M. Taschereau devait nommer il y a quelque temps recorder à Montréal, poste qui a été accordé à un autre avocat auquel M. David l'avait promis. Cette fois-ci M. Rhéaume insisterait pour que le ministère québécois lui donnât l'ancienne place de M. Cusson promu à la présidence de la Commission des tramways.

Au Chapitre

TROIS-RIVIERES, 13. — Le R. F. Hébert, directeur de l'Académie de la Salle, représentera le district de Québec des Frères des Ecoles Chrétiennes au chapitre général de la communauté qui aura lieu à Lembecq Lez Hal, Belgique, vers la mi-juin.

Grande vitesse

NEW-YORK, 13. (UP-Copyright). — On mande de l'Observatoire Summit, au mont Washington, que l'on a enregistré hier, la plus grande vitesse du vent, soit un vitesse de 231 milles à l'heure. Le vent souffla à cette vélocité pendant quelques minutes seulement.

Religieux décédé

HULL, 13 — Le Révérend Frère Edouard, de la Compagnie des Pères du St-Esprit, est décédé la nuit dernière au collège St-Alexandre-de-la-Gatineau, P.Q. Il avait atteint l'âge respectable de 70 ans et 6 mois. Le défunt était venu de France au Canada en mai 1913. Les funérailles auront lieu au collège samedi matin.

Un écho de l'élection municipale

A Montréal. — Dans le quartier Laurier. — Déclaration de M. Omer Langlois. — Méthodes d'intimidation employées par son adversaire.

MONTREAL, 13. — "Les méthodes d'intimidation et d'obstruction employées au cours de la journée de lundi par mon adversaire soulèvent une vague d'indignation tellement profonde que je me vois contraint de rompre le silence, déclare M. Omer Langlois, candidat dans le quartier Laurier.

"Des employés municipaux attachés au service régulier de la clinique Laurier, où ces bureaux de votations avaient été ouverts, se sont livrés à des pratiques tellement brutales que des représentants du greffier de la ville, les prenant sur le fait, leur ont ordonné de quitter les lieux et de ne pas s'y montrer de la journée.

"Une fois partis ces employés, c'est M. Segler lui-même qui prit la direction des activités à cet endroit. Sous mes yeux, il passa d'un sous-officier rapporteur à un autre, menaçant celui-ci, discutant avec celui-là, malgré mes représentations et les protestations de mes agents.

"Là encore, des envoyés spéciaux du greffier firent observer à mon adversaire qu'il n'avait pas droit de faire de l'obstruction, de se livrer ouvertement à des pratiques d'intimidation. Il n'en continua pas moins, malgré les vives protestations de citoyens distingués qui le prièrent de garder la neutralité. Ces méthodes illégales privèrent des centaines de citoyens du libre-exercice de leur droit de suffrage. Des documents sont actuellement entre les mains de mes avocats et des procédures légales établiront le bien fondé de ces déclarations".

Les rapides des Cascades sont bloqués

MONTREAL, 13. — Les citoyens de Dorion voient avec crainte les rapides des cascades, qui pour la quatrième fois en quelques mois, sont bloqués par les glaces et la neige. A Vaudreuil, dans la partie connue sous le nom des "quinze chiens", il y a deux pieds d'eau dans les rues et un camion du gouvernement fédéral est à la disposition des automobilistes pour leur aider à passer.

La situation n'est pas plus encourageante à Dorion, où un bon nombre de caves sont inondées. Heureusement, les occupants des maisons ont prévu la crue des eaux et toutes les caves sont vides.

A Ville la Salle, l'eau et la glace ont emporté une partie de la digue située entre les Rapides de Lachine et l'usine de la "Montreal Ligh, Heat and Power".

On la reconstruira

TROIS-RIVIERES, 13. — La Commission Scolaire a décidé de reconnaître l'école des filles à St-Philippe partiellement détruite par un incendie en décembre l'an dernier.

Le jury ne voulait pas

MONTREAL, 13. — Un jury du coroner qui prit une enquête pour un procès pour meurtre et refusa de tenir Edward King, criminellement responsable de la mort de John McNamara, 31 ans, de crainte que King ne soit pendu, a médusé le coroner Lorenzo Prince et les détective de l'escouade des homicides hier. Ce n'est qu'après que le coroner eu relu la preuve présentée à l'enquête et expliqué les devoirs d'un jury du coroner que le verdict tenant King criminellement responsable de la mort de McNamara fut rendu.

King sera traduit devant le juge Maurice Tétreau, en Cour de Comparution, sur l'accusation d'homicide involontaire.

Il a été choisi

TROIS-RIVIERES, 13. — M. Mailhot, épicier, a été choisi comme candidat à l'élection à l'échevinage qui aura lieu dans le quartier Ste-Ursule, lundi, 23 avril. M. Rosaire Lacroix, échevin démissionnaire, a annoncé qu'il ne se représentait point et qu'il appuyait la candidature de M. Mailhot.

Le major Colham a succombé

OTTAWA, 13. — Le sergent major Frederick J. Colham a succombé à quatre heures, hier après-midi, aux brûlures et blessures qu'il s'était infligé en tentant de sauver ses enfants lors d'un violent incendie à sa demeure, de bonne heure hier matin. Deux de ses fils ont péri dans le feu. M. Colham en sauva un troisième. Son héroisme lui coûta la vie. Avec sa mort, le nombre des victimes de l'incendie a été porté à trois.

Le major Colham était un fonctionnaire bien connu de la section géographique de ministère de la Défense Nationale. Il n'était âgé que de 48 ans. Il faisait partie des ingenieurs Royaux Canadiens et fit partie du personnel du collège Militaire de Kingston.

TROIS-RIVIERES, 13. — Le R. P. REMY, O.F.M., professeur d'éléments latins au Collège Séraphique, a été nommé assistant directeur de la Revue Franciscaine. Il aura comme successeur le R. P. Frédéric, vicaire à Notre-Dame des Sept Allégresses.

Glissement de terrain en Italie

ALESIANDRA, Italie 13 (UP) — Un glissement de terrain qui s'est produit à bonne heure, ce matin, à Grondona, a causé la mort de 10 personnes. Deux autres personnes ont été blessées et plus de 200 sont sans abri. Grondona est à 27 milles d'ici.

Vers minuit, les habitants entendirent un sourd grondement puis une masse énorme de terre, d'arbres et de rochers, venant d'une colline, s'abattit sur les maisons. Les morts sont un homme, sept femmes et deux enfants.

Défi de Bennett aux Libéraux

Le premier ministre s'adresse aux électeurs d'Oxford-Sud.— Quelle est la politique libérale ?— Le commerce.

OTTAWA, 13. — Le premier ministre Bennett, s'adressant hier aux électeurs d'Oxford-Sud, a mis le parti libéral au défi de dire qu'il est en mesure d'offrir au pays une politique déterminée et pratique. En ces jours d'immenses problèmes, de projets et d'ajustements nationaux, je dis que pas un parti ne doit demander au peuple de lui confier le pouvoir s'il n'a pas indiqué nettement quelle politique il entend suivre.

"Le chef de l'opposition", poursuivit M. Bennett, "ne peut pas attribuer au gouvernement les conditions difficiles dont le Canada est en train d'émerger présentement. Il ne peut demander notre défaite qu'en nous critiquant avec équité et en offrant à notre politique de solides alternatives. Le parti libéral ne cesse de parler de "plus vastes marchés. Où va-t-il les trouver, ces marchés ?

Le premier ministre décrivit alors les accords commerciaux négociés avec le reste de l'empire, et leurs avantages pour le producteur canadien, et il ajouta:

"Le parti libéral devrait être juste et honnête en considérant la situation. Est-il un seul marché au monde qu'il ait obtenu pour le pays et que nous ayons perdu ? Est-il un seul marché qu'il puisse nous conquérir s'il prend le pouvoir? Il peut répondre qu'il passera un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Mais j'ai déjà fait connaître mon attitude sur ce point, et je répète que je suis prêt, en n'importe quel temps, à signer un tel traité commercial juge juste et équitable pour les deux pays.

Une acceptation conditionnelle

PARIS, 13 — Après avoir fait savoir que les vétérans imposeraient leur "propre programme de rénovation nationale" si nécessaire, la Fédération Nationale des Anciens Combattants français a voté, hier, l'acceptation conditionnelle d'une réduction de trois pour cent dans les pensions.

Cette réduction, ont déclaré les vétérans, ne sera que temporaire et ne durera qu'un an à compter du 1er juillet prochain, et ce à la condition que l'on réforme la moralité publique et que l'on s'applique à réprimer les fraudes fiscales.

La campagne durera du 14 au 23 avril

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. — Plusieurs souscriptions ont déjà été reçues. — Assemblée enthousiaste, hier.

MONTREAL, 13. — Les auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes françaises, après trois semaines d'un travail ardu d'organisation, avant d'entreprendre leur campagne de souscription, se sont réunis hier soir, auprès de leurs chefs à une réunion enthousiaste à l'hôtel Windsor.

La confiance dominait dans tous les discours. Le président de la campagne, M. J.-Ernest Savard, annonça que quelques-uns des comités avaient déjà commencé leur travail et que l'on avait partout répondu à l'appel avec une générosité qui promet les meilleurs succès.

"Nous avons reçu déjà plusieurs souscriptions considérables. Les unes de $5,000, d'autres de $2,500 et d'autres enfin de $1,000. Nous publierons bientôt les noms de ces généreux donateurs".

S. E. Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, fut le principal orateur. Il fut suivi par M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Son Honneur le Maire M. Camillien Houde, M. le sénateur Beaubien et Mme Pierre-F. Casgrain.

La campagne s'ouvrira demain le 14, et se terminera lundi le 23. L'objectif est de $350,000, c'est-à-dire le double de l'objectif de l'an dernier, lequel a été dépassé. Les oeuvres que groupe la Fédération sont aussi plus nombreuses que l'an dernier; elles étaient alors au nombre de 16, elles sont cette année au nombre de 24.

25 aviateurs partis pour la Colombie

NEW-YORK, 13. — Vingt-cinq pilotes américains et autant de mécaniciens ont pris la mer, hier, pour entrer dans le service aérien de la Colombie, moins de 24 heures après que le secrétariat d'Etat eut fait connaître sa désapprobation par une déclaration officielle.

"Nous allons simplement enseigner aux habitants de la Colombie la manière de voler", déclara l'un des partants, dont la plupart ont des commissions de reserve dans l'armée américaine.

"Nous n'allons pas en Colombie pour participer à quelque guerre. Si la Colombie entre jamais en guerre, nous reviendrons chez nous", affirma le même homme.

Un air de mystère est attaché au départ de ces aviateurs et mécaniciens, dont le chef, dit-on, est Bernt Balchen, qui fut pilote pour le contre-amiral Richard-E. Byrd.

En berçant son bébé

TROIS-RIVIERES, 13. — Mme Julien Vaugeois, de St-Jacques des Piles, est décédée subitement en berçant son bébé. Outre son époux, sept enfants lui survivent.

Le Pérou et la Colombie se préparent

A Genève, on est d'avis qu'une guerre éclatera bientôt entre ces deux pays. — A propos du territoire de Leticia. — Mandat de la S.D.N.

GENEVE, 13. — Le comité consultatif de la Société des Nations a été informé hier, que la Colombie et le Pérou se préparaient à une guerre au sujet de la zone de frontière appelée Leticia, mais ce comité a remis à plus tard toute action positive dans l'espoir de voir les deux pays régler leur différend par des moyens plus pacifiques.

Le Dr Francisco Castillo Najera, ambassadeur mexicain en France, avisa le comité que le Pérou et la Colombie achetaient des armements et que les négociations conduites à Rio de Janeiro n'aboutiraient probablement pas à un résultat heureux d'ici au mois de juin, alors qu'un mandat de la S.D.N. sur Leticia prendra fin.

M. Edouardo Santos, représentant de la Colombie ici, a présenté une note de son gouvernement demandant de la S.D.N. une décision catégorique lui accordant pleine souveraineté sur ce territoire en juin prochain.

"S'il se produit des événements susceptibles d'entraîner des conséquences sérieuses sur le continent américain, la Colombie n'en sera pas responsable", dit-il à la commission. Celle-ci a ajourné son assemblée à la fin du mois, espérant voir dans l'intervalle les pourparler aboutir à une entente à l'amiable.

Le Dr Santos a déclaré que la Colombie installera une garnison dans la zone contestée, qui est une région sauvage située sur le haut Amazone. Elle est considérée comme importante par la Colombie parce qu'elle contrôle un débouché sur l'Atlantique. Cette garnison, dit le Dr Santos, sera assez forte pour assurer la sécurité de tous les habitants.

"Mon gouvernement", ajouta-t-il, "n'acceptera aucune prolongation du mandat de la S.D.N., établi l'an dernier. Cette décision est basée sur une profonde conviction".

Il est candidat

TROIS-RIVIERES, 13. — M. Arthur Sauvageau, qui fut défait par seulement dix voix par l'ex-échevin Rosaire Lacroix, à la dernière élection municipale, en février dernier, a décidé d'être de nouveau candidat dans le quartier Ste-Ursule, siège des locataires. Ce siège est devenu vacant à la suite de la démission de l'échevin R. Lacroix dont l'élection était contestée. Le scrutin dans Ste-Ursule aura lieu le 23 avril prochain.

Tous en sûreté

MOSCOU, 13. — Une aventure de la mer, sans pareille dans l'histoire des temps modernes, a trouvé sa fin, hier soir, quand des aviateurs soviétiques ont rescapé les six derniers membres d'une expédition de 102 personnes, qui depuis deux mois, vivaient sur un champ de glace emporté au gré des courants.

RADIO

Programmes de Vendredi, 13 avril

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Orchestre	Nouvelles	Orchestre
6.15— "	Duo	"
6.30—Chants	Chant	Minestrels
6.45—Comédie.	Orch. et chant	Nouvelles
7.00—Chant et orch.	Duo	Comédiens
7.15—Esquisse	Programme	Quatuor
7.30—Quatuor	Concert	Orchestre
7.45—Comédie	Programme	Duo
8.00—Chant et Orch.	Chant et Orch.	Orchestre
8.15— "	Causerie	"
8.30— "	Drame	Drame
8.45— "	"	A annoncer
9.00—Chant et orchestre	Duo et piano	Chant et Orch.
9.15— "	Concert	" "
9.30—Chant et orch.	Mélodies	Quatuor et Orch.
9.45— " "	"	"
10.00—Prog. dramatique	Revue musicale	Concert
10.15— "	" "	Concert
10.30—Orchestre	Chant et orchestre	"
10.45— "	" "	Chant et Orch.
11.00—Causerie	Chant	" "
11.15—Nouvelles	Nouvelles	Trio
11.30—Orchestre.	Orchestre	Nouvelles
11.45— "	"	A annoncer.
12.00—Chant et Orch.	Orchestre	Orchestre

Programmes de Samedi, 14 avril

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Orchestre	Interview	Orchestre
6.15— "	Chant	"
6.30—Orchestre	Orchestre	Chant
6.45— "	Fanfare	Causerie
7.00—Trio.	Causerie	Chant
7.15—Causerie	Chant	Orchestre
7.30—Chant et orch.	Chant et orch.	Orchestre.
7.45—Violon	" "	"
8.00—Fanfare	Programme	Discours
8.15— "	Piano	Quatuor
8.30—Orchestre.	Chant or orch.	Concert.
8.45— "	" "	" "
9.00—Chant et orch	Concert.	Orchestre
9.15— "	" "	"
9.30—Drame	Au pôle sud	"
9.45— "	" "	Programme
10.00—Programme.	"	"
10.15— "	Chant	Orchestre.
10.30— "	Orchestre	"
10.45— "	"	"
11.00—Chant	Nouvelles	"
11.15—Nouvelles.	Concert	Nouvelles
11.30—Drame	Orchestre	Orchestre
11.45— " "	"	"
12.00—Quatuor et orch.		

Au Microphone

CONCERT. — Le programme suivant sera exécuté à 6 heures 45, au poste WABC:

That's What Makes the World Go Round; Whitheut That Certain Thing, Harold Van Emburgh; Sweetheart de "Maytime", Margaret Daum; I Wonder Who's with You Tonight? Margaret Daum et Harold Van Emburgh Let's Begin de "Roberta", orchestre.

PIANO. — G. Gershwin, pianiste et un orchestre exécuteront le programme suivant à 7 heures 30, au poste WJZ:

Girl Crazy, de "Girl Crazy", orchestre; Do It Again, de "French Doll", piano, George Gershwin; Dancing in the Dark, de "Band Wagon", orchestre; Feeling I'm Fallin' In, de "Treasure Girl", George Gershwin et orchestre.

CONCERT. — Le programme suivant sera exécuté à 7 heures 30, au poste WABC:

Speak to Me of Love, Ensemble; Les Vendredis, (Sokoloff), orchestre; The House is Haunted; Together, Jimmy Kemper, Tom Thumb's Drum quatuor double.

CHANT. — Le programme suivant sera exécuté à 8 heures, au poste WEAF:

Orpheus in the Underworld ouverture, orchestre; Cleopatra's Nile, (Norton), Jessica Dragonette; Entre Act, (Gillet), orchestre; The Drum, (Gibson), quatuor; Souvenir, (Drdla, violons; Speak to Me of Love, (Lenoir), Jessica Dragonette; Amoureuse, (eBrger), orchestre; Rhapsody in Blue, (Gershwin), quatuor; El Capitan, (Sousa), orchestre; Caro Mio Ben, (Giordani), Frank Parker);

Danse Bagatelle, (Bourdon), orchestre; Annie Laurie, Jessica Dragonette; In a Persian Market, (Ketelby), orchestre; Love Me Tonight, (Friml), Parker et Dragonette; Hit of the Day, orchestre; "Sari" selection, (Kalman), ensemble.

CONCERT. — Le programme suivant sera exécuté à 8 heures, au poste WABC:

Signature: Yo Ho; So Nice, Trio; All Mine-Almost! Vivien Ruth; In a Little Town across the Border, Trio; It Happened in Monterey, Vivien Ruth; There's a Home in Wyoming, Trio special; Love Me, Vivien Ruth; I've Told Every Little Star, Trio spécial; Goodnight, My Darling, Vivien Ruth; Who? Ensemble.

PIANO. — Le programme suivant sera exécuté à 9 heures, au poste WABC par Fray et Braggrotti, pianistes:

Melodies de Gershwin: Fascinating Rhythm, O Lady Be Good, Man I Love, Strike Up the Band; Liebestraum, (Liezt); Canon, (Schumann); This Little Piggie Went to Market.

MELODIES. — Le programme suivant sera exécuté, à 9 heures 30, au poste WABC:

Theme: Keep Young and Beautiful; Fit as a Fiddle, Jack Whiting, Jeanie Lang et Trio.

Hold My Hand, Jack Whiting et orchestre; You're Welcome, Jack Denny et orchestre; Look in Your Mirror, Jack Whiting et ensemble; As Long as I Live; Jack Denny et orchestre; He Reminds Me of You; Jeanie Lang et orchestre; The Touch of Your Hand de "Roberta"; Jack Denny et orchestre; Waltin' at the Gate for Katy, Jack Whiting, deux pianos et orchestre; Ill Wind, Jack Denny et orchestre; Whistle and Blow Your Blues Away, ensemble.

CHANT. — Mary Eastman, soprano, et un orchestre sous la direction de Howard Barlow, exécuteront le programme suivant à 10 heures 45, au poste WABC:

In the Luxembourg Gardens, (Manning), Mary Eastman; Through the Years, (Youmans); Mary Eastman; Al Fresco, (Herbert); orchestre; Rose of the World de "Rose d'Algerie", (Herbert), Mary Eastman; I Don't Know de "Charlot's Revue", (Braham), Mary Eastman.

DIMANCHE

ORCHESTRE. — L'Orchestre symphonique de New-York fera entendre désormais des oeuvres de Wagner. Toscanini a donc porté au programme du dimanche, 15, programme diffusé au Canada par la Commission de la Radio, quelques-unes des pages qu'il considère comme les plus belles et les plus caractéristiques du maitre. On entendra ainsi, dans la première partie du programme, l'Ouverture de Faust, oeuvre de jeunesse, l'Idylle de Siegfried et cette pièce descriptive, "Waldweben", (Murmures de la forêt) tirée de Siegfried. On entendra, dans la deuxième partie du concert, la grande scène du IIème acte de "Tristan et Yseult" avec, comme sollistes: Gertrude Kappel, soprano; Marion Telva, contralto et Paul Althouse, ténor.

CRCM

MONTREAL — 387 M — 910 K.

VENDREDI, 13 AVRIL

6.30—Nouvelles (en français) et résumé de la soirée.
6.36—Roméo Jebin, ténor.
7.00—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
7.30—Le groupe Obéron.
8.00—Conférence de M. F. S. Archibald de la Ferme Expérimentale Nationale, sous les auspices de l'Institut Professionnel du Service Civil.
8.15—George Sims et son orchestre.
8.30—J. Campbell McInnes (folklore).
8.45—Jimmy Namaro, Xylophone.
9.00—"Gypsy Rhapsody".
9.15—Dialogue comique.
9.30—Ensemble de cordes, sous la direction d'Alexander Chuhaldin.
10.00—Jeanne Desiardins, soprano; Vera Guilaroff et Willie Eckstein, pianistes.
10.30—Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température.
10.38—Bert Anstice et ses Montagnards.
11.00—Orchestre et soliste, sous la direction de Percy Harvey.

SAMEDI, 14 AVRIL

6.30—Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée.
6.36—Concert de Toronto.
7.00—"The Cotters' Saturday Night".
7.30—"Acadian Serenade".
8.00—Revue des événements de la semaine.
8.15—L'orchestre de Maurice Meerte, de l'hôtel Windsor.
8.30—"Hands Across the Border".
10.30—Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température.

CHRC

QUEBEC — 580 K. — 516.9 M.

VENDREDI, 13 AVRIL

4.58—L'Heure.
4.59—L'Horaire des programmes.
5.00—Musique d'orchestre.
5.15—Choeurs.
5.30—Nouveautés Parisiennes.
5.45—Dans l'intimité.
6.00—L'Heure.
6.01—Miettes musicales.
6.05—Cotes de la bourse minière.
6.15—Programme lyrique.
6.30—Nouvelles et Horaire des programmes (C.C.R.)
6.36—Musicale (C.C.R.)
7.00—Variétés.
7.15—Concert.
7.30—L'Heure.
7.31—Le Groupe Oberon (C.C.R.)
8.00—Tante Denise.
8.15—Drame de la vie réelle.
8.30—Programme.
8.39—Concert.
8.45—Jimmy Namaro, Xylophoniste (C.C.R.)
9.00—Rhapsodie tzigane.
9.15—Concert.
9.30—Cordes mélodieuses.
10.00—Chs-E. Rouette et ses bohémiens.
10.15—Le reporter.
10.30—L'Heure.
10.31—Nouvelles et Pronostics de la température (C.C.R.)
10.38—Bert Anstice et ses Montagnards (C.C.R.)
11.00—Programme de Vancouver.
11.30—O Canada.

SAMEDI, 14 AVRIL

8.00—L'Heure.
8.01—Bonjour, tout le monde.
9.00—Concerts.
10.00—L'horaire des programmes.
10.01—Musique d'Orchestre.
10.15—L'Association des aveugles.
10.30—Opéras.
11.00—Chant.
11.30—Programme.
12.00—Dimons.
12.15—Chanson française.
12.30—Divertissements.
12.45—Programme Lyrique.
1.00—Variétés.
1.15—Fantaisies.
1.30—Programme.
1.45—Cotes de la bourse minière.
2.00—O Canada.
5.00—Musique d'Orchestre.
5.28—L'horaire des programmes.
5.30—Programme.
5.45—Choeurs.
5.55—Programme.
6.00—L'heure.
6.01—Frivolités.
6.15—Variétés.
6.30—Nouvelles et horaire des programmes.
6.36—Programme de Toronto.
7.00—Programme de choix.
7.15—Musique française.
7.30—L'Heure.
7.31—Sérénade Acadienne.
8.00—Nouvelles de la semaine.
8.15—Maurice Meerte et son orchestre.
8.30—Hands across the border.
9.00—Programme de la Commission de la Radio.
10.00—Chs-E. Rouette et ses bohémiens.
10.15—Le reporter.
10.30—L'Heure.
10.31—Nouvelles et pronostics de la température.
10.38—Billy Bissett et son orchestre.
11.00—Clair de lune sur le pacifique.
11.30—O Canada.

CKCV

QUEBEC — 229 M. — 1310 K.

VENDREDI

6.30—Concerts.
7.15—Musique.
7.30—Silence.

SAMEDI

12.00—Concert.
12.05—Le Chanteur des Faubourgs.
12.29—Concert.
12.30—Programme et concours.
12.45—Concerts.
1.45—Demandes spéciales.
2.00—Silence.
6.30—Musique du souper.
6.45—Revue.
7.00—Concert.
7.30—Silence.

10.38—L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
11.00—"Moonlight on the Pacific".
11.30—Le courrier du Nord.

Heure Catholique de Québec

Dimanche, 15 avril, à cinq heures, p. m., au poste CHRC, — Causeries par le Rév. Père Cadoux et par Mlle G. Lefaivre.— La Chorale de la Basilique au programme.— A Montréal.— Causerie missionnaire.

Le programme de l'Heure Catholique de Québec, dimanche, 15 avril, de 5 à 6 heures p.m., au poste CHRC, nous fera entendre deux causeries par le Rév. Père Cadoux, supérieur des Pères du Sacré-Coeur, à Québec, et par Mlle G. Lefaivre, présidente générale de la Ligue féminine. On entendra, au programme musical, la Chorale et la Petite Maitrise de la Basilique de Québec.

1.—Orgue.

Monsieur Henri Gagnon

2.—Dextera Domini ..... César Franck
à 3 voix inégales.

3.—CAUSERIE.—"Les titres du Rédempteur", par le Révérend Père Cadoux.

4.—Grégorien.
a) Alleluia Pascha nostrum, du Graduel de la messe de Pâques
b) Victimae Pascali, prose de la messe de Pâques.

5.—CAUSERIE.—"La Préparation au mariage". Mademoiselle G. Lefaivre.

6.—Cantique: Pâques! ..... Abbé Brun
à deux voix égales.

7.—Regina Coeli ..... Potiron
à 4 voix inégales.

8.—Orgue.

Monsieur Henri Gagnon
Directeur de la Maitrise: M. l'abbé Joseph DeSmet.
Organiste: Monsieur Henri Gagnon.

L'HEURE CATHOLIQUE DE MONTREAL.

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 15 avril, au poste CKAC, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Georges-Albert, provincial de l'Ordre des Frères Mineurs. Il parlera de l'amour du prochain.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la Schola Cantorum de Montréal, sous la direction de M. J.-N. Charbonneau. Le quart d'heure missionnaire terminera l'Heure catholique.

LE QUART D'HEURE MISSIONNAIRE

La causerie missionnaire du 15 avril au poste CKAC, sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal sera donnée de 6 h. 45 du soir à 7 h. par le Frère Germain, directeur du collège de Victoriaville, des Frères du Sacré-Coeur. Il parlera des missions de sa communauté.

CKAC

MONTREAL — 410 M. — 730 K.

VENDREDI 13 AVRIL

4.00—Concert.
4.45—Musique militaire.
5.00—Programme.
5.15—Chant.
5.30—Concert.
6.15—Programme.
6.25—Récréation.
7.00—Le bon parler.
7.30—Orchestre.
8.00—L'Heure Provinciale
9.00—Chant.
9.30—Concert.
9.45—Concert.
10.00—Chant.
10.15—Programme.
10.30—Causerie sportive.
11.00—Les derniers faits du jour.
11.05—Chant.
11.30—Orchestre
12.00—Concert.
12.30—Orchestre.

SAMEDI, 14 AVRIL

7.45—Marches populaires.
8.00—Concert.
8.30—Musique classique.
9.00—Concert.
9.30—Programme.
10.00—Orchestre.
11.00—Concert.
11.15—Concert.
11.30—Concert.
12.00—Programme.
12.30—Piano.
12.45—Bourse.
1.00—Ensemble à cordes
1.15—Programme.
1.30—Concert.
2.00—Orchestre.
2.30—Concert.
3.30—Orgue.
4.00—Rencontre universitaire
4.35—Concert.
4.45—Programme musical
5.00—L'heure des petits
5.15—Les "Jeune-Canada"
5.30—Trio du Ritz Carlton
6.00—Concert.
6.20—Chant.
6.45—Programme.
7.00—Concert.
7.15—Orgue.
7.30—La Société St-Jean-Baptiste.
8.30—Concert.
9.00—Fédération des oeuvres de charité.
9.15—Piano.
9.30—Orchestre.
10.00—Programme.
10.30—Causerie.
10.36—Programme.
11.00—Orchestre.
11.15—Nouvelles.
11.30—Pierre le Grand.
12.00—Orchestre.

Amqui

DECES DE M. DESIRE PELLETIER. — Amqui, Matane. — Le Jeudi-Saint au matin, décédait pieusement en cette paroisse, monsieur Désiré Pelletier, époux de dame Rose-Anna Rousseau, à l'âge de 52 ans. Natif de St-Pascal, il vint s'établir à Amqui il y a quelque 23 ans. Fils de cultivateur, aimant passionnément la culture de la terre, il acheta, à son arrivée, un lot de la Cie Fenderson sur le parcours de la route Amqui-St-Vianney-Matane. Ce fut un grand travailleur, un défricheur méthodique, un homme de devoir et de courage. Il réussit dans son entreprise. Il agrandit son circuit à mesure que ses enfants grandissaient augmenta son troupeau laitier, etc., etc., enfin poussa le développement de la culture à tel point qu'il est aujourd'hui un des meilleurs sinon le meilleur cultivateur de la paroisse.

Monsieur Pelletier, noble et brave cultivateur, fut avant tout un citoyen honnête, utile, charitable, un homme juste, à l'esprit droit et un fervent chrétien. Par sa paternelle condescendance, par sa bonne humeur et son sens pratique, il conquit rapidement la confiance et l'estime non seulement de la paroisse, mais des paroisses avoisinantes qu'il aida beaucoup de ses conseils et de son aide charitable à leur développement.

On lui prouva cette confiance et cette estime. Il fut maire de la paroisse pendant 18 ans, élu à chaque terme par acclamation, 3 ans préfet du comté de Matapédia, postes honorables qu'il a dû abandonner pour raisons de santé. Au moment de sa mort, il était Marguillier en charge et président des Syndics de la paroisse de St-Benoit-Labre d'Amqui.

C'était le conseiller de tout le monde, le pauvre comme le riche, l'ignorant comme le savant, le petit comme le grand d'un accueil toujours cordial et d'une bonté toute paternelle.

Père de 7 enfants, il leur donna le plus bel exemple de la pratique des plu sbelles vertus, leur prêchant le bon ordre, la bonne entente, l'amour de la charité, le pardon des injures, la justice, la foi et la confiance en la providence.

Un mal incurable le torturait depuis quelques mois qu'il supporta sans se plaindre, souffrant tout pour l'amour de ses enfants et surtout pour l'amour de Dieu qu'il aimait profondément et nous savons avec quelle résignation il accepta ce genre de mort.

Sa disparition est un deuil général et cause de profonds regrets chez tous ceux qui l'ont connu de proche comme de loin.

Nous déposons sur sa tombe notre tribut de reconnaissance et d'estime.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus profondes sympathies.

N.-D.-des-Anges

JOURNEE AGRICOLE. — N.-D. des Anges, Portneuf. — Le 22 mars avons eu le plaisir d'avoir au milieu de nous tates; ensuite les prix pour l'exposition scolaire et les prix aux cultivateurs pour le concours de fourrages verts, le blé d'inde et les choux de Siam. M. le Docteur Paradis a fait une conférence sur la culture des jardins. M. le curé Chabot a clos l'assemblée. Tous se sont retirés en proposant de mettre en pratique les bons conseils qui leur ont été donnés.

NOTES. — M. George Plourde, cultivateur de la Station, nous a quitté pour aller demeurer à La Sarre, Abitibi, avec sa famille. M. Cesaire Gingras, Oscalanea, Abitibi, l'a remplacé. Mme Alice Michaud-Greenshields, Mme Ernest Hervieux, Flamand, Abitibi, de passage ici, elles sont venues voir leurs enfants au couvent.

SERVICE GRATUIT

Nous allons gratuitement faire l'inspection des radios à domicile. Si vous avez du trouble avec votre appareil, appelez simplement à

..9387..

GAULIN TANGUAY, S. A. R. L.
371, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC -:- TEL.: 9387
Qualité d'abord Service toujours

Storage Fourrure 1%

PLACEZ vos fourrures dans une VOUTE MODERNE où les MITES ne peuvent pénétrer, où elles sont assurées contre le FEU et le VOL.

STORAGE GRATIS
aux réparations au-dessus de
$10.00
PROFITEZ DES PRIX D'ETE
Pour réparation ou achat
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU TEL.: 6594
(près des Pères Franciscains)

--- CARTES D'AFFAIRES ---

O. CHALIFOUR INC Fondée en 19

Bois, Moulures, Portes, Châssis,
Ouvrages de menuiserie.
126, Prince-Edouard QUEBEC

PRATTE & COTE
ASSURANCES GENERALES
176, ST-PIERRE — Québec — Tél.: — 2-5671

MORIN, BARRY, COTE, & MARCEAU
COMPTABLES LICENCIES
LS-Ph. Morin, C. P. A.,
Eug. Barry, C.P.A.
105, Côte de la Montagne
Léon Côté, C.A.
A.-G. Marceau, C.A.
Québec

ALARIE & TESSIER
SOUDEURS OXI — ACETYLENE
RADIATEURS D'AUTOMOBILES
— Réparés et refaits en neuf —
Machine spéciale pour débloquer les Radiateurs
660½, rue ST-VALLIER TEL.: 9

SAVONS LIQUIDES
DESINFECTANTS
INSECTICIDES
PHONE: 2-1112
ESSUIE-MAINS EN PAPIER
APPAREILS SANITAIRES
ANGLO CANADIAN OIL & Products
E.-N. GAGNIER, président
22, Rue St-Joseph, Québec

C.-EMILE MORISSETTE LIMITEE fondée en 1891
Entrepreneurs Généraux
Importateurs de cloches; Ouvrages de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle QUEBEC.

MECANICIENS
GAUDIAS BUREAU & FILS
Travail de tous genres, sur machines de toutes sortes, exécutés par des experts.
SATISFACTION GARANTIE
116, 5e Rue -:- LIMOILOU, Qué. -:- Tél.: — 4-1838

TELEPHONE: — 4-1668
FOURNIER & PAPILLON LIMITEE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CIMENT — PLATRE — CHAUX — BRIQUES — GYPROC — TOITURES — TUYAUX DE GRES — WALPAMUR — ETC
92, RUE ST-ROCH QUEBEC

BUREAU CHEF 1180 WOLFE MONTREAL
EMBELLISSEZ VOTRE EGLISE
SUCCURSALE 45-47 SOUS-LE-FORT QUEBEC
manufacturiers d'autels monuments etc. etc.
chemins de Croix réparations et redécorations
PETRUCCI & CARLI LTEE
SCULPTEURS 2-8032 STATUAIRES
J.-ARSENE BELLEVILLE, LIMITEE REPRESENTANT

La souris Miquette — Contrition motivée. — 270

★ FEUILLETON de L'ACTION CATHOLIQUE ★

Par J. EDHOR...

--LA-- DETTE et L'OTAGE

---- Maison Alfred MAME et Fils

No 23

"Moi, Jean-Nicolas, comte de et dans Hallwyl, dans la plénitude de ma volonté, je lègue en toute propriété à ma chère femme Elisabeth, comtesse de et dans Hallwyl, les joyaux, pierres précieuses et diamants qui sont en ma possession, comme faible dédommagement du tort qui lui a été fait par moi et les miens.

"Je confie ce trésor qui représente une fortune aux murs de la Tour des eaux, afin de le conserver à mon épouse calomniée. S'il ne m'était pas permis de lui remettre ces bijoux durant ma vie au nom de Dieu je prie celui qui les trouverait après ma mort de rechercher la comtesse Elisabeth et de les lui restituer.

"Sous ma signature et le sceau de mes armes.

"*Comte Nicolas.*"

Egon rendit la feuille de papier à Lindis.

"Il croyait donc à l'innocence de sa femme, même avant de l'avoir revue? dit-il. Ce testament porte une date antérieure de plusieurs années à la mort du comte Nicolas. C'est étrange que ma mère n'en ait rien su. Par ce document, c'est à vous qu'appartient, comme légataire universelle de votre tante, le trésor des Hallwyl.

—Non, oh! non! s'écria Lindis avec effroi. C'est un bien de famille.

—Il n'existe, à ma connaissance, aucun document concernant ces pierres dans nos parchemins. Les tribunaux vous reconnaitraient comme leur légitime propriétaire.

Lindis n'eut pas le temps de répondre, car Eugénie de Wietinghoff venait d'apparaitre dans la porte. Elle était très rouge et surexcitée.

"Au nom du ciel! qu'est-ce qui vous retient si longtemps dans cette cave? J'en ai assez d'une si longue attente! Comte Egon, ne remonterez-vous pas bientôt?"

Sa voix était enflammée de colère. Son pied fit-il un mouvement involontaire en avant? probablement, car on entendit un cri, et Eugénie de Wietinghoff, perdant l'équilibre, tomba au bas de l'escalier en ruines. Et, en voulant se retenir, elle poussa le bas de la lourde porte de fer, qui se referma avec un bruit de tonnerre, les plongeant tous les trois dans les ténèbres.

Eugénie fut aussitôt relevée par le comte Hallwyl. Elle ne s'était d'ailleurs fait aucun mal, étant tombée sur le sable; mais elle pleurait à chaudes larmes.

"Pourquoi m'aviez-vous laissée si longtemps seule? J'avais fini par avoir peur, et à présent, pour comble de malheur, voilà que je visite involontairement cet affreux tombeau.

—Il aurait mieux valu, évidemment, que vous eussiez maitrisé votre frayeur, dit Egon avec calme.

—Maudite excursion! Ah! que ne sommes-nous encore en barque! soupira Eugénie.

—Avant que nous y soyons de nouveau, il s'écoulera un bon moment: la porte n'ouvre que du dehors.

—Comment, nous ne pouvons pas sortir! Et vous dites cela avec tranquillité!

—Nous passerons très probablement quelques heures ici, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive de notre disparition au château.

—Quelle terrible punition! gémit Eugénie. La comtesse est en voyage; vous, on vous croit en route pour Linz, moi chez la princesse. Quel mauvais génie nous a donc menés ici aujourd'hui? Et ces ténèbres, n'y a-t-il pas la moindre ouverture qui nous donne quelque lumière? demanda-t-elle.

—A côté, dans le caveau funéraire, il y a une petite fenêtre. Entrez-y.

—Pas pour un million! Dans la demeure de cette Jutta, malfaisante après sa mort, jamais!"

Egon, malgré les protestations d'Eugénie, avait pénétré seul dans le caveau. Lindis le vit qui remettait dans le sarcophage le testament du comte Nicolas.

"Je meurs de peur, dit Eugénie, qui s'était rapprochée de Lindis.

—Rassurez-vous, dit la jeune femme, les morts ne nous font aucun mal."

Les heures s'écoulèrent, la nuit vint. Eugénie était près de désespérer; Egon et sa jeune femme restaient silencieux.

Les allumettes avaient été employées à éclairer les vains efforts que les trois prisonniers avaient faits pour ouvrir l'inexorable porte.

"Inutile de nous y acharner, avait dit Egon en tentant un dernier assaut; résignons-nous à attendre jusqu'à demain.

—Faut-il vraiment que nous passions la nuit ici? demanda Mlle de Wietinghoff en sanglotant.

—Il n'y a pas moyen de l'éviter," dit Egon, qui semblait penser à autre chose.

Les heures de la nuit s'écoulèrent, lourdes comme du plomb. Aucun bruit du dehors ne troublait ce silence sépulcral: on n'entendait que le tac tac des vers qui rongeaient le bois des cercueils. Vers le matin seulement, les nerfs d'Eugénie furent vaincus par la fatigue; elle s'endormit, étendue sur le sable.

La première lueur du matin se glissa dans la tour par la petite fenêtre du sépulcre. Dehors, le soleil devait être resplendissant.

Lindis se leva de l'angle de la pièce où elle avait passé la nuit. Elle s'approcha d'Egon, qui se promenait de long en large, en réfléchissant profondément.

"Comte Hallwyl," appela-t-elle tout bas.

Il tourna la tête.

"Que désirez-vous?"

Il avait de nouveau son air froid des jours passés. L'émotion de la veille n'avait pas laissé de trace, semblait-il, dans son esprit.

"Je voulais vous prier, dit la jeune femme, de ne pas encore parler de la chose, et elle désignait du regard le cercueil du petit Jobst.

—C'est à vous de disposer de votre bien."

Le froid sourire du comte n'échappa pas à Lindis. Elle se retira dans son coin, le coeur serré. Eugénie, pendant ce temps, se réveillait pour se remettre à gémir. Ce fut bien autre chose, lorsque le jour passa sans amener de changement à leur situation. Eugénie accusait Lindis d'être la cause de leur malheur et l'accablait de reproches que la jeune femme écoutait en silence.

La nuit revenait pour la seconde fois. La faim tourmentait Eugénie, qui marchait comme une égarée pour tomber ensuite à demi inanimée sur le sol.

Egon s'était évertué, pendant le jour, à faire retentir la porte sous ses coups; mais personne n'avait entendu ce bruit, personne n'étant venu dans le voisinage de la tour. Eugénie était en proie à la fièvre. Elle demandait de l'eau; et bien que des milliers et des milliers de gouttes roulassent tout autour de leur prison, pas une seule n'arrivait aux lèvres brûlantes de la jeune fille.

"Nous allons mourir dans ce lieu horrible! disait-elle avec désespoir. Egon, sauvez-moi!"

Il la consolait, essayait de lui redonner courage.

"Ecoutez le rire moqueur de Jutta! Votre mère avait raison: les femmes brunes portent malheur à la maison des Hallwyl."

Elle délirait évidemment.

"Encore un peu de courage, dit Egon. Demain nous tenterons un suprême effort. Essayons de dormir, afin d'avoir toutes nos forces demain matin. Et puis, on finira bien par nous découvrir."

La nuit fut terrible, la plus terrible qu'ils eussent jamais vécue. Une tempête épouvantable s'éleva; les éclairs se succédaient, le tonnerre grondait sur le lac, dont les vagues se ruaient sur les murs de la tour, comme si elles dussent les emporter.

"Souvons-nous! sauvons-nous! sanglotait Eugénie.

—Nous l'essayerons quand le jour paraitra.

—Par quel chemin?

—Par la fenêtre.

—Ne vous illusionnez pas, vous ne passerez pas par cette étroite ouverture.

—J'essayerai. Si je ne puis, vous vous y risquerez à votre tour.

—Moi!

—Vous nagez admirablement: ce ne sera rien pour vous de vous élancer de la fenêtre dans le lac.

—Et les rochers! Si mon élan est insuffisant, je puis me déchirer à leurs arêtes. Je ne vous comprends pas de me faire une semblable proposition."

Le jour vint enfin; la tempête se calma.

"Allons! dit le comte avec résolution, il ne s'agit plus à présent d'hésiter."

(A suivre lundi prochain)

Voulez-vous lire une plaquette plus émouvante que le plus touchant roman? Lisez: "Paul-Emile Matte"! En vente au Service de Librairie, Action Catholique, 105, rue Ste-Anne. Prix: 15 sous l'unité; $1.50 la douzaine.

Le journal qu'il vous faut lire pour vous bien renseigner sur toutes les questions et pour vous assurer des commentaires impartiaux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Lorsque vous allez faire vos achats, vous nous rendrez service en disant au marchand que vous avez lu son annonce dans l'"Action Catholique".

Vingt-septième année No 8436 — QUEBEC — Canada — Vendredi, 13 avril 1934 — 2 sous le numéro

Conflagration à Saint-Grégoire. — Une victime

Le feu éclate au couvent et se propage avec une rapidité terrible, vers 1 heure, ce matin.— La R. M. St-Charles (née Reine Trottier et originaire de Grondines) périt dans les flammes.— Le couvent, un édifice à trois étages, en deux parties distinctes, ainsi que deux maisons, sont réduits en cendres.— Les flammes ravagent la couverture de la sacristie et s'attaquent à l'église, mais grâce au travail héroïque des pompiers volontaires, on réussit à arrêter la marche de l'élément destructeur.

PERTES DE PLUS DE $100,000

Toute la partie centrale du village de St-Grégoire de Montmorency offre aujourd'hui le spectacle de la ruine et de la désolation à la suite d'un dramatique incendie qui n'a pas tardé à dégénérer en conflagration. Une religieuse a perdu la vie et le couvent, la résidence des sœurs, ainsi que deux résidences privées, ont été réduits en cendres. La sacristie et l'église ont également subi des dommages considérables.

La Révérende Sœur St-Charles, originaire des Grondines (comté de Portneuf, sœur converse, qui remplissait les fonctions de cuisinière au couvent dirigé par les Sœurs de St-Joseph de St-Vallier a péri dans les flammes, victime de son dévouement. L'infortunée religieuse venait d'retourner dans l'édifice en flammes pour y chercher des vêtements après être sortie en toute hâte pour prévenir des voisins, quand elle fût cernée par un écran de fumée. Asphyxiée par la fumée et entourée par le feu, elle s'affaissa à trois pieds de la sortie principale, et quelques minutes plus tard elle était ensevelie sous les débris. La R. Sœur St-Charles, (Reine Trottier) était âgée de 43 ans.

Vers 9 h. 15 cet avant-midi, M. Joseph Fortier, pompier volontaire de la localité, et l'un de ceux qui se sont les plus dévoués au cours de ce sinistre, retrouvait le cadavre calciné de la victime.

Seule l'intervention efficace des pompiers volontaires de la localité, des pompiers de Québec, et du personnel de la Dominion Textile que dirigeait le gérant M. Fleming, a empêché la destruction de l'église paroissiale, et partant de tout le secteur ouest du village, quand un jet de flammes a communiqué le feu à la toiture de la sacristie. Cette dernière a été fortement endommagée par l'eau et la fumée tout comme l'église paroissiale.

Quatre propriétés privées situées dans la zone ravagée par les flammes ont également subi de forts dommages, mais on pu les sauver d'une destruction imminente à l'heure où la situation semblait désespérée.

Les pertes matérielles causées par cette conflagration atteindront vraisemblablement $100,000 et elles sont couvertes par de fortes assurances.

Le couvent et la résidence des Sœurs St-Joseph de St-Vallier, deux constructions isolées par une muraille de brique, appartenaient à la Commission Scolaire de St-Grégoire.

Deux septuagénaires, madame Napoléon Mercier, âgée de 78 ans, rendue impotente par la paralysie, ainsi que madame Philéas Mercier, âgée de 75 ans, ont été sauvées précipitamment par les pompiers volontaires à l'heure où les flammes commençaient à envahir les résidences qu'elles habitaient.

La Révérende Sœur Marie-Madeleine de Pazzi, supérieure de la maison, atteinte d'une maladie de coeur a été très affectée par cet incendie, et elle a dû être transportée d'urgence à la maison-mère du chemin Ste-Foy.

L'incendie du couvent de St-Grgoire est attribué à une défectuosité des fournaises provoquée par la présence de l'eau dans la cave. La fonte des neiges avait accumulé une forte quantité d'eau autour des fournaises qui donnaient leur plein rendement la nuit dernière.

Les citoyens de St-Grégoire ont été héroïques à la tâche, et n'eussent été leur courage, leur dévouement, et leur persévérance, l'église paroissiale ainsi que le secteur ouest du village auraient probablement été la proie des flammes.

M. le maire Emile Côté, M. l'abbé Odilon Blanchet, curé de la paroisse, ainsi que M. l'abbé Richard Couture ont passé la nuit sur les lieux pour reconforter la population et seconder le travail des citoyens. Ils ont également vu à enlever de l'église tous les effets mobiliers pour les placer en lieu sûr à la salle paroissiale et au collège.

Ce n'est qu'à quatre heures ce matin que l'église paroissiale a été considérée comme arrachée aux flammes. Pendant plus de deux heures on crut qu'elle allait être transformée en un immense brasier ce qui aurait entraîné la destruction du secteur ouest du village. De là, l'anxiété qui terrorisait la population.

Le couvent de St-Grégoire ne recevait que des externes au nombre de 415 élèves. Il n'y avait pas de pensionnaires dans cette institution. Le personnel se composait de douze religieuses et de deux institutrices laïques.

Pendant tout le cours de cette conflagration, la pression de l'eau a été excellente. En eût-il été autrement que le village entier aurait été réduit en cendres.

Voici la liste complète des sinistrés :

Couvent des Soeurs St-Joseph de St-Vallier, une construction à quatre étages. Perte complète.

Résidence des Soeurs St-Joseph de St-Vallier, une construction à trois étages. Perte complète.

Résidence de Madame Philéas Elie Mercier. Perte complète.

Résidence de madame Napoléon Mercier. Perte complète.

Maison à logements de M. Napoléon Mercier. Dommages par le feu, l'eau et la fumée. Les locataires ont dû évacuer les lieux. Ces locataires sont les familles de MM. Sam Watson, Léon Wagner, Cléophas Mathieu, Joseph Mathieu, Napoléon Bizier, et de madame Napoléon Tessier.

Résidence de M. Jos. Cauchon. Dommages assez considérables.

Résidence de M. Francis Cauchon. Dommages assez considérables.

Résidence de M. Napoléon Pouliot. Dommages légers.

UNE PERTE DE VIE

Le désastreux incendie qui a semé la ruine et la désolation à St-Grégoire et causé une perte de vie a éclaté un peu après une heure ce matin dans la cave du couvent de la paroisse, une institution appartenant à la Commission scolaire et dirigée par les Révérendes Sœurs St-Joseph de St-Vallier.

La Révérende Soeur St-Charles, l'infortunée religieuse qui a péri dans les flammes, a été la première à se rendre compte de la situation. Immédiatement après avoir prévenu ses compagnes, elle se dirigea en toute hâte vers la résidence de M. Edmond Pouliot, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire qui demeure en face du couvent, dans la côte de Courville. La Révérende Soeur St-Charles n'avait alors qu'un voile sur la tête et des vêtements légers. Après avoir ainsi donné l'alarme, elle retourna à l'intérieur du couvent probablement avec l'intention d'aller chercher une coiffure et des vêtements plus chauds. Comme elle voulut retourner à l'extérieur ensuite, elle fut cernée par un écran de fumée et asphyxiée. Elle s'affaissa à trois pieds de la sortie principale.

Pendant que cette religieuse était allée prévenir des voisins, les autres membres du personel de la communauté avaient pu évacuer les lieux devant la marche des flammes. Lorsqu'elle est retournée dans la bâtisse personne n'en eût connaissance. Plus tard, on fit le dénombrement des membres du personnel, et cette religieuse manquait à l'appel. On la chercha vainement dans les résidences voisines du théâtre de l'incendie. Comme elle était toujours introuvable, douze jeunes filles furent désignées pour faire une tournée dans le village, mais ces recherches restèrent encore infructueuses. On communiqua avec la maison-mère de Québec au cas où elle aurait pu être dirigée à cet endroit, mais là encore point de nouvelles. Sitôt que le danger fut conjuré ce matin, on se mit à fouiller les décombres. Un peut après 9 h. 15, M. Joseph Fortier, un citoyen de St-Grégoire qui dirigeait une équipe de chercheurs trouva le cadavre calciné de l'infortunée victime. La position du cadavre in-

(Suite à la page 11, 2e col.)

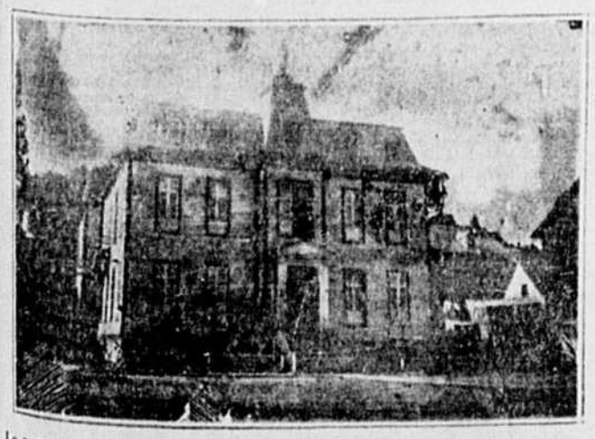

Le couvent de St-Grégoire de Montmorency. Cette vignette fait voir la partie où se trouvaient les classes, fréquentées par 415 élèves.

Pas de projet de loi au sujet de la municipalisation de l'électricité

Le gouvernement ne demandera pas cette année l'adoption du projet de l'hon. M. Taschereau relatif à la municipalisation de l'électricité.— Par contre, l'opposition réclame la création d'un système basé sur celui de l'hydro-électrique de l'Ontario.— Amendement de M. Jean-Paul Sauvé.

M. GUERTIN AJOURNE LE DEBAT

(Par Louis-Philippe ROY)

Le gouvernement ne demandera pas cette année l'adoption du bill de l'hon. Taschereau relatif à la municipalisation de l'électricité. Par ailleurs, l'Opposition réclame la création d'un système basé sur celui de l'hydro-électrique de l'Ontario.

Voilà les deux points saillants de la séance d'hier après-midi. On se demandait si ce bill de la municipalisation viendrait à la présente session. Il a été appelé; mais le Premier Ministre a annoncé immédiatement son intention de demander de référer le projet au Comité des Bills publics où il séjournera jusqu'à l'an prochain.

Ces calculs ont cependant été déjoués quelque peu par l'Opposition qui, prise à l'improviste, présenta tout de même un amendement sur lequel l'on devra peut-être se prononcer avant la référence au Comité. Et par cet amendement, de M. Jean Paul Sauvé, la gauche affirme que le projet devrait plutôt avoir pour titre: "Loi pour paralyser la municipalisation de l'électricité dans cette province." Et l'opposition réclame un système basé sur celui d'Ontario.

Avant même que l'on ait le temps de disposer de cet amendement, M. Aimé Guertin demande l'ajournement du débat. M. Oscar Drouin manifeste le désir de parler mais l'hon. Taschereau accorde l'ajournement du débat.

Cet item sera-t-il rappelé? Les choses en resteront-elles là? C'est le secret du Premier Ministre. Nous croyons que l'on disposera de l'amendement avec entente qu'il n'y aura pas de discours et que le bill prendra ensuite le chemin du Comité des Bills publics jusqu'à l'an prochain.

Voici le texte des discours prononcés en marge de ce projet de loi.

(Suite à la page 4, 6e colonne)

Pas d'autres avocats que les aviseurs

L'exécutif décide de ne plus recourir aux services de Me St-Laurent, dans la cause de la ville et du not. Boiteau.

COMPTE DE $285.

Les aviseurs-légaux de la ville devront figurer seuls dans la cause intentée à la municipalité par M. le Notaire Emile Boiteau, en rapport avec le contrat intervenu il y a quelques mois entre la Cité de Québec et la Quebec Power Co.

Il en a été décidé ainsi hier quand le comité exécutif a décidé de ne pas requérir plus longuement les services de Me Louis St-Laurent dans cette cause.

Le maire Lavigueur avait invité Me Louis St-Laurent à agir comme conseil de la ville dans cette affaire, mais aucune résolution du comité exécutif n'avait été passée à cette fin. Hier on a décidé de payer à Me Louis St-Laurent une somme de $285.00 pour le dédommager de son travail dans les phases préliminaires de cette cause, mais les aviseurs-légaux de la ville devront plaider seuls lorsque ce litige sera soumis aux tribunaux.

Au cours du débat qui a marqué cette décision, le maire Grégoire a fait remarquer qu'aucun autre avocat ne serait appelé à se joindre aux aviseurs-légaux de la ville dans cette cause. "C'est là une occasion de pratiquer de l'économie," dit le maire.

—"J'en suis," répliqua l'échevin François Jobin, "mais à la condition que Me St-Laurent ne soit pas remplacé. Pourquoi avoir tant d'avocats dans cette affaire? Si le contrat est bon, s'il est légal, nous n'avons pas besoin de nous armer tant pour nous défendre contre le notaire Boiteau, et s'il est mauvais il sera annulé quand même."

—"Je m'objecte à ce que ce compte de Me St-Laurent soit payé", reprit l'échevin Gosselin "Aucune résolution ne figure au procès-verbal de l'exécutif, et si le maire Lavigueur a retenu les services d'un autre avocat pour cette cause, nous n'avons pas été consultés. Nous avons suffisamment de deux avocats ici pour plaider nos causes. Pourquoi toujours recourir à l'extérieur quand nous avons un bureau d'avocats à notre disposition."

Finalement, l'échevin Gosselin enregistra sa dissidence, et il fût décidé de payer une somme de $285.00 à Me Louis St-Laurent en l'avisant de se désister de cette cause.

Des travaux au pont de l'av. Parent

Ils sont autorisés hier par le Comité exécutif. — Liste soumise par l'ingénieur Hamel. — Le coût en sera peu élevé.

Des travaux adidtionnels au pont de l'Avenue Parent ont été autorisés hier après-midi par le Comité Exécutif quand M. Edouard Hamel, ingénieur-en-chef de la Cité, a soumis une liste de travaux complémentaires nécessités par cette entreprise.

Il s'agissait d'accorder une légère indemnité au département municipal des Travaux-Publics pour dédommager des compagnies d'utilités publiques qui devront déplacer des conduites à gaz et des fils télégraphiques avec la construction de ce viaduc. Le tout représente une dépense de quelques centaines de dollars seulement.

La Quebec Power devra déplacer quelques conduites à gaz, tandis que le Pacifique Canadien devra déplacer des poteaux et des fils télégraphiques. C'est pourquoi, comme rien ne peut obliger ces compagnies à supporter ces dommages à leurs frais, la ville se voit obligée d'en assumer le coût.

Aucune objection n'a été manifestée à ces dépenses additionnelles, comme il s'agissait d'un cas de force majeure.

Son Eminence à Vallée Jonction

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, s'est arrêté ce midi à Vallée-Jonction, en revenant de St-Victor. Son Eminence a pris le dîner au presbytère de Vallée-Jonction, en compagnie de M. l'abbé J. Turcotte, curé de la paroisse, M. l'abbé Emmanuel Bourque, secrétaire de Son Eminence, M. l'abbé Philémon Cloutier, de St-Augustin, et du R. P. Garneau, O.M.I. Notre vénéré Archevêque sera de retour à la fin de l'après-midi au palais cardinalice.

Le Conseil Législatif n'accepte pas le point de vue de M. Bouchard

La clause du bill de St-Hyacinthe, relative au juge Tellier, est rejetée par la Chambre Haute, en dépit de la lutte ardente faite par le président de la Chambre Basse. — Débat sur la loi des bûcherons.

UN AMENDEMENT EST REJETE

(Par Louis-Philippe Roy)

Le Conseil Législatif a fait hier une journée très laborieuse et des plus mouvementées. Répondant aux menaces dont elle a été l'objet dimanche dernier, à Saint-Hyacinthe, la Chambre Haute s'est drapée dans sa dignité et n'a pas hésité à rejeter la clause du bill "Maskoutain" par un vote de neuf à huit.

Les hons Choquette et Thériault ont soutenu le point de vue de l'hon. T.-D. Bouchard qui suivait d'ailleurs, sans pouvoir y prendre part, le vigoureux débat. Les hons Daniel et Chapais ont protesté contre l'audacieuse demande qu'on faisait au Conseil Législatif et contre les "regrettables" menaces de dimanche dernier.

LE BILL DE ST-HYACINTHE

La clause Tellier du bill de la cité de Saint-Hyacinthe, clause que le comité des bills privés du Conseil législatif avait refusé d'approuver, au cours d'une récente séance a été l'occasion d'un débat qui a eu lieu cette fois au Conseil législatif. A u cours d e ce débat, il fut question de l'assemblée de dimanche dernier, à Saint-Hyacinthe, pendant laquelle l'honorable M. Bouchard avait mentionné que l'honorable M. Mercier, alors qu'il était premier ministre avait inscrit au programme de son parti une clause relative à la "réforme ou à l'abolition du Conseil législatif. Certains conseillers commentèrent sévèrement les déclarations faites au cours de cette réunion.

L'honorable M. Choquette, parrain du bill de Saint-Hyacinthe, voulut, hier après-midi, greffer

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Soumission d'un genre nouveau à l'hôtel-de-ville

Tous ceux qui n'ont aucune répugnance à passer dans une rue jonchée de cadavres de chats et de chiens pourront se lancer dans une nouvelle industrie à l'avenir!

La chose peut sembler étrange, mais elle devient réalité si l'on songe que la ville a décidé hier de demander des soumissions pour la "récolte des carcasses d'animaux morts dans les rues de la cité".

Jusqu'à ces dernières années, la maison F.-Cnac Marquis se chargeait de l'affaire à raison de $500.00 par année. Hier après-midi, au comité exécutif, lorsqu'il s'est agi de verser cette somme de cinq cents dollars à la dite maison, on a décidé qu'à l'avenir des soumissions seraient demandées chaque année pour faire enlever de nos rues les carcasses d'animaux morts victimes des accidents de la voie publique.

Trois autres actions contre le Q. Railway

Trois autres actions au montant de $1,200 ont été enregistrées au Greffe de la Cour Supérieure contre le Quebec Railway par les étudiants en médecine qui furent arrêtés le 28 mars dernier, dans un tramway de la compagnie faisant le service entre Québec et Montmorency. Ces actions sont prises par l'entremise de Mtres J.-A. Nadeau et Pierre DeVarennes. Les mêmes faits et la même prétention sont allégués dans la déclaration annexée au bref.

A Matane

Le havre de Matane est libre de glace et la navigation peut s'y faire facilement. Plusieurs goélettes sont accostées au quai et partiront pour Québec dès que les conditions s'amélioreront sur le fleuve.

Le couvent de St-Gregoire de Montmorency. — Cet edifice en brique, à trois étages, était la résidence des religieuses au nombre de douze.

Des inondations se produisent à Stadacona et Gros Pin ce matin

Le problème du dépotoir est discuté

M. L. Boulanger a déjà obtenu un jugement en sa faveur et peut réclamer de nouveaux dommages. — Mise en demeure.

RIEN DE DEFINITIF

Le problème des dépotoirs de Limoilou dont la suppression a été réclamée à maintes reprises par l'échevin Albéric Noreau, représentant de ce quartier, a été de nouveau discutée hier après-midi à l'Exécutif, quand la ville a été appelée à étudier une réclamation se rapportant à des dommages causés à un particulier par la présence de ces dépotoirs.

M. L. Boulanger avait obtenu jugement à sa faveur de la Cour Supérieure après avoir intenté une action à la ville sous prétexte que le dépotoir avait été une source d'ennuis pour lui. Seulement, aujourd'hui le dépotoir est encore dans la voisinage de sa propriété avec les mêmes inconvénients pour ce citoyen. Or, hier après-midi, au nom de son client, Mtre Frédérick Dorion, a rencontré l'Exécutif pour faire remarquer qu'il peut revenir à la charge tous les six mois et se baser sur le jugement en faveur de son client pour réclamer d'autres montants en dommages.

Les tribunaux ont reconnu que ce dépotoir causait des ennuis au demandeur, et comme cette source d'ennuis n'est pas disparue, la ville est encore exposée à des poursuites en dommages.

Aucune décision n'a été prise. On ne sait pour le moment quelle attitude la ville va prendre pour s'éviter des réclamations en dommages par suite de la présence des dépotoirs à proximité des résidences privées.

Dans l'intervalle une solution s'offre par la demande à la Législature d'une somme de $290,000 pour l'acquisition d'un incinérateur qui faciliterait la disparition des dépotoirs.

M. Jos. Côté est décédé à S.J. Baptiste

Le défunt était très avantageusement connu. — Agé de 58 ans et 10 mois. — Deuil pour M. J. Côté, de l'"Action Catholique".

Un citoyen avantageusement connu de la paroisse de St-Jean-Baptiste vient de disparaître en la personne de M. Joseph Côté, tailleur en cuir, décédé la nuit dernière à l'âge de 58 ans et 10 mois. Le défunt était l'époux de dame Eva Légaré et le père de H. Joseph Côté, jr., employé au département des Impressions de l'"Action Catholique".

La mort de M. Côté sera apprise avec regrets de tous ceux qui ont connu cet estimé concitoyen. C'était un père de famille exemplaire et un paroissien modèle.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, six fils, MM. Roméo, Lucien, Joseph, Roland, Odilon et Maurice Côté; une fille, madame Lionel Bilodeau (Juliette).

Les funérailles auront lieu lundi matin à neuf heures en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. Le convoi funèbre se formera à la résidence mortuaire, No 84 rue Latourelle, à neuf heures moins quart. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'"Action Catholique" prie madame Côté, M. Joseph Côté, jr., ainsi que tous les autres membres de la famille de bien vouloir agréer l'hommage de ses plus sincères condoléances dans cette lourde perte.

Crue des eaux de la Chaudière

Une nouvelle crue des eaux a été signalée cet avant-midi, sur la rivière Chaudière, dans la Beauce. A Vallée-Jonction, cet avant-midi, l'eau a monté dans les caves des maisons riveraines et il ne restait qu'un espace d'environ trois pieds entre le niveau de l'eau et les planchers. Ce niveau n'a été atteint que lors de la débâcle et dans le plus fort de la crue des eaux de la Chaudière. Aux dernières nouvelles, ce midi, l'eau montait encore, mais lentement. Plusieurs citoyens de Vallée-Jonction se préparaient à déménager.

L'eau envahit les rues et les caves.— Chez M. Georges Gariépy, l'eau monte à la hauteur du poêle et on doit fuir par une fenêtre.— Circulation en canot à plusieurs endroits ce matin.

La pluie abondante qui est tombée sur la région au cours de la nuit dernière a hâté la crue des eaux dans les rivières et fait déborder les ruisseaux qui bordent les routes. La paroisse de Stadacona a été inondée en partie à bonne heure ce matin de même que celle de Gros-Pin, près de Québec. Les résidants de certaines rues de Stadacona durent chausser les bottes pour se rendre à leur travail, et même, certains d'entre eux durent quitter leur maison en chaloupe. L'eau a monté surtout dans le champ situé près de la rue Globillon, et les maisons les plus affectées ont été celles de MM. Leclerc, Longchamp, Mainguy et Tremblay. L'infirmière de la Goutte de Lait, qui devait visiter un bébé malade dans cette direction s'est rendue en chaloupe à la maison où était le bébé. L'embarcation était conduite par M. Longchamp. A certains endroits il y avait jusqu'à six pieds d'eau. On nous rapporte que les membres d'une famille ont dû sortir par une fenêtre. Cette inondation de Stadacona a été causée par la crue des eaux dans le ruisseau St-Michel, ruisseau qui entoure la paroisse et se déverse dans la rivière St-Charles. Dans la rue St-Daniel, où les tramways de St-François d'Assise circulent, un viaduc de bois a été miné, et la circulation a été considérée comme dangereuse pendant quelque temps.

Des employés de la Compagnie de Tramways se sont rendus sur les lieux et le service n'a pas été interrompu. Au Gros-Pin, quoique moins sérieuse, la situation ne fut pas moins inquiétante. Par suite du débordement de la rivière Lairet, les avenues des Pins et des Peupliers ont été fermées au trafic durant quelques heures. Le chemin principal qui conduit à Charlesbourg a été recouvert d'une couple de pouces d'eau mais les machines et les voitures ont pu circuler. Cette situation s'est améliorée vers dix heures cet avant-midi. On craint cependant une nouvelle inondation au cours de la nuit prochaine.

La rue Daniel, à Stadacona, présentait l'aspect d'une petite île, à bonne heure ce matin. Environ six résidences ont été inondées et il était assez difficile d'en sortir. Chaque année, ce ruisseau déborde mais ne cause jamais autant de dégâts. Plusieurs citoyens de cette paroisse nous ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu autant d'eau dans cette partie de la paroisse. Vers trois heures, cette nuit, la famille de M. Georges Gariépy fut éveillée par l'eau qui pénétrait dans les pièces du premier étage. Tous les membres de la famille se transportèrent au deuxième. A sept heures, la situation n'étant plus tenable, on dut évacuer la résidence en sortant par une fenêtre. Pour illustrer la position dans laquelle cette famille se trouvait, un citoyen nous affirma que l'eau recouvrait complètement le poêle.

Durant toute l'avant-midi, plusieurs chaloupes ont traversé les gens qui devaient se rendre à leur travail ou qui voulaient se ravitailler à l'épicerie. Durant quelque temps, on crut que les tramways cesseraient de circuler sur un viaduc en bois qui paraissait ébranlé. Les employés de la Québec Railway se transportèrent sur les lieux et à dix heures, tout danger était disparu. Peu à peu, l'eau s'est retirée et vers dix heures, l'eau n'atteignait plus que quelques pouces. On craint beaucoup cependant que la nuit prochaine apporte de nouvelles complications.

Le débordement de la rivière Lairet a aussi fait des siennes. Les avenues des Pins et des Peupliers ont été fermées durant les premières heures de l'avant-midi. Les ruisseaux ont débordé recouvrant les rues de quelques pouces d'eau. Comme à Stadacona, les piétons ont dû chausser leurs bottes. Le chemin de Charlesbourg qui, d'habitude, chaque printemps est complètement inondé ne fut pas fermé au trafic. Les champs furent recouverts de plusieurs pieds d'eau et l'eau pénétra abondamment dans les caves de plusieurs résidences causant des dommages assez considérables.

L'animation était grande dans ces deux paroisses au cours de l'avant-midi. Chacun se multipliait pour creuser des canaux afin de laisser passage aux eaux. Si cette température pluvieuse se maintient, nous aurons à enregistrer des dommages très considérables dans ces deux paroisses.

5 fréteurs se dirigent vers Qué.

Ils se suivent à une faible distance. — Le "Goodwood" a quitté le pays de Galles le 6 avril. — Des charbonniers.

A QUI LA CANNE?

Le fleuve St-Laurent est présentement sillonné par cinq fréteurs qui se suivent à très faible distance. Dans quelques jours, ces navires seront rendus à destination. Ce sera le début d'une grande activité dans les ports de Québec et de Montréal. D'après les derniers rapports, les conditions du fleuve sont assez favorables.

L'un de ces fréteurs, le "Goodwood" a quitté le pays de Galles le six avril dernier et ne devrait pas tarder à être signalé quelque part au large de Terre-Neuve. Le "St-Quentin", autre charbonnier, qui a une forte cargaison à son bord, est aussi en route pour le St-Laurent. Il a quitté Swansea le 10 courant. Il se dirige vers le port de Montréal. Le premier vaisseau venant d'Europe en destination de Québec, le "Briarwood" a quitté Swansea mardi soir dernier et transporte ici une cargaison de charbon. A quelques milles en arrière vient le "Lido" qui a quitté Newcastle-on-Tyne à bonne heure ce matin.

On sait que la Commission du Havre offre une canne à pommeau d'or au commandant du premier navire venant d'Europe et ayant Québec comme destination. A partir du golfe, les brise-glace escorteront les navires jusqu'au port.

Noces d'argent des Cadets de St-Jean-Baptiste

Comités qui ont été formés pour organiser les grandes fêtes jubilaires qui se dérouleront la semaine prochaine.

VASTE PROGRAMME

Grâce à l'initiative et au dévouement du comité d'organisation des fêtes qui marqueront le 25e anniversaire des Cadets de St-Jean-Baptiste, un programme fort détaillé a été élaboré à date, et aujourd'hui les préparatifs de cette célébration sont pratiquement terminés.

Ce comité qui a eu à accomplir une somme considérable de travail pour préparer la célébration de ce jubilé d'argent a été formé comme suit:

Patrons d'honneur: Mgr J.-E. Laberge, P.D., aumônier; M. le Dr Jean Dussault, fondateur; M. Joseph Montreuil, fondateur.

Comité actif: Le comité actif est formé de M. Roland Bertrand, président actuel des Cadets de St-Jean-Baptiste avec le concours de M. l'abbé Léo Paquet, aumônier et de MM. les directeurs et des membres du comité actuel de la fanfare.

Membres adjoints: MM. Gaston Lepinau, Antonio Robitaille, Jules Pichette, Cyrille-E. Tremblay, Lucien Paradis, Wilfrid Desjardins, Raoul-H. Rondeau, Lucien Juneau (anciens membres), René Goseslin, Lucien Fournier, Aimé Vocelle (membres actuels.)

Anciens membres qui ont prêté leur concours au concert du 18: MM. Jean-Louis Beaumont, Albert-P. Tanguay, Jules Pichette, Lucien Paradis et Jean-Aimé Anctil.

Etudes juridiques

Demain soir, à huit heures et quart, sous la présidence de M. le juge Ferdinand Roy, le Comité des Etudes Juridiques des Etudiants en Droit, se réunira à la Cour du Magistrat. M. Gérard Larochelle, E.E.D., traitera des exécuteurs testamentaires. M. S. Schartzdard, E.E.D., parlera de la clause des responsabilités dans le contrat.

Le bill de Québec

Le bill de Québec a été approuvé ce matin en deuxième lecture à l'Assemblée Législative, et référé immédiatement au comité des Bills Privés pour étude. On croit savoir cependant que le bill sera discuté en Chambre seulement, et non au comité.

Sciences sociales

Les examens pour les élèves du cours des Sciences Sociales auront lieu les 1er et 2 mai pour la première année, les 14, 15 et 16 pour les autres élèves.

"Instaurare omnia in Christo"

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique — Directeur Jules DORION

VENDREDI, 13 AVRIL 1934

Premier Québec

Regarder venir

est d'élémentaire sagesse

La session provinciale tirant à sa fin, les projets de loi s'accumulent et se pressent vers l'adoption et la sanction.

Il nous est impossible de les commenter tous.

Qu'il nous suffise de dire, d'abord, que le projet de l'honorable M. Mercier, visant à assurer l'échange des lots de forêts dans le but de donner des terres à la colonisation, est en soi excellent.

Il est tout de même un aveu.

Nos terres de la Couronne portent des obligations pour une somme de $183,000,000. En vertu du projet de loi de la continuité ou de la permanence des hypothèques, ces obligations demeurent attachées aux terres susdites. On aura beau faire une distinction entre la forêt et la terre, cela n'y fera rien. Nous ne pouvons croire, en effet, que l'on puisse cultiver en-dessous des racines des arbres que possèdent les compagnies.

Si nous voulons échanger ces lots, nous devrons en même temps échanger les hypothèques. Là le détenteur de l'hypothèque interviendra pour prétendre qu'une belle forêt de beaux arbres vaut mieux qu'une forêt en "baguettes". Il faudra donc donner deux ou trois fois plus.

Il est entendu, par ailleurs, le ministre en a convenu, que les lots retirés de la forêt aux fins de colonisation devront être entièrement libérés. Actuellement, un lot ordinaire porte des obligations pour une somme d'environ trois cents piastres.

Le retrait se fera à la condition que l'on paie cette somme ou que l'on donne en échange de quoi compenser largement.

Nous organisons évidemment le blocus de la colonisation rationnelle, celle dont parlait le député de Montmagny lorsqu'il disait que ce sont les jeunes du premier rang qui vont ouvrir le deuxième rang, etc...

Devant ces faits et ces chiffres, devant ces obligations pesant sur nos forêts, nous ne nous étonnons plus que l'on refuse de donner au gouvernement le devoir d'imposer un salaire minimum aux bûcherons.

Nous avons l'impression que la forêt est tellement engagée qu'elle ne pourra plus payer son monde et que les bûcherons devront se contenter à l'avenir de salaires de famine.

Nous avons l'impression, — que ce soit sous l'action des compagnies, des grands entrepreneurs, ou des petits entrepreneurs, — que l'on continuera à faire payer l'usure de la meule, et à manger, soit au magasin, "la vanne" ou ailleurs le peu que pourra gagner l'homme de la forêt.

Nous avouons n'être pas très "futé" en fait de législation, mais nous croyons que la loi des bûcherons est intimement liée à celle des hypothèques et proche parente de celle des échanges de lots.

Dans toute la manoeuvre une seule chose est garantie: l'hypothèque.

* * *

Le Premier Ministre demande à la Législature d'autoriser le gouvernement à procéder par arrêtés-ministériels au sujet de la loi fédérale du contrôle des produits naturels.

Réellement, c'est l'issue la plus pratique.

Cette loi ne sera finalement adoptée qu'après la prorogation de la Législature, et en plus, on peut s'attendre à ce qu'elle soit sérieusement modifiée.

Comme elle se présente, elle contient des bons points, mais elle en compte aussi de furieusement mauvais et dangereux pour la société canadienne en général, et pour notre province.

Le gouvernement de Québec verra ce qu'il peut accepter et ce qu'il doit repousser.

Il faut dire aussi qu'un tel projet, même s'il était sain dans son principe, comporterait des dangers au point de vue provincial.

Ce Conseil de contrôle tiendra-t-il compte du caractère bilingue de notre population ? C'est une question qu'il faut savoir, puisqu'il sera national.

Ce conseil sera-t-il tenté, comme la chose s'est pratiquée pendant bien des années, de faire passer notre meilleur fromage, ou notre beurre de première qualité sous l'étiquette du fromage ou du beurre de Toronto ?

Nous espérons bien que non, mais qu'en savons-nous? C'est une question qu'il s'agira de savoir.

Ce Conseil va-t-il indemniser nos producteurs de bois, de foin, de patates au même titre qu'il indemnisera les producteurs de blé de l'Ouest ?

Le projet de loi ne nous le dit pas, mais il faudra le savoir avant de se mettre de la partie.

Aussi estimons-nous que le gouvernement provincial fait bien de regarder venir.

Thomas POULIN

Petites notes

L'industrie du sucre.

C'est une intéressante question que celle de l'industrie de la betterave sucrière. Nos législateurs ont été bien inspirés de l'aborder la semaine dernière, et nous espérons qu'ils y reviendront.

M. le Député de Montmagny en a profité pour prononcer un discours abondamment documenté.

La province de Québec importe chaque année du sucre pour la somme de $20,000,000. Elle importe aussi des produits valant une dizaine de millions de piastres et que l'on pourrait obtenir sur place de l'industrie sucrière. Trente millions de piastres exportées chaque année, dans un temps où l'argent est rare partout, voilà un point qui ne manque pas d'intérêt.

Selon les données de M. Charles-A. Paquet, la production du sucre de betterave consommé dans Québec, requierrait la construction de plusieurs usines employant des milliers d'hommes. Les chômeurs et tous ceux qui sympathisent avec ces victimes d'une industrialisation irrationnelle ne peuvent qu'apprécier un projet annonçant de l'ouvrage.

Des expériences sérieuses, anciennes et récentes, démontrent que notre province peut produire très avantageusement la betterave sucrière. Encore un facteur qui favorise le projet.

Une industrie qui trouve chez nous sa main-d'oeuvre, sa matière première et un marché intéressant, une industrie qui favorise l'agriculture, qui met fin à une importation ruineuse et qui forme une classe de techniciens est au plus haut point une industrie nationale.

C'est en fondant des industries bien adaptées à notre milieu que nous améliorerons notre sort et que nous échapperons aux griffes de ces êtres peu humains que l'on appelle accapareurs.

La création d'une industrie de sucre de betterave procurerait à notre classe agricole, à nos ouvriers et à nos hommes de bureau du travail et de l'argent.

Pourvu toutefois que l'industrie soit dirigée par des industriels et non par des spéculateurs habiles à noyer le capital et à empocher tous les bénéfices sous forme de dividendes !

Ah! si nous avions un Conseil économique, l'industrie de la betterave sucrière serait probablement assez vite constituée; nous verrions clair et nous pourrions nous orienter plus sûrement vers le succès économique. Cela viendra-t-il avant que nous ayons souffert jusqu'à l'épuisement ?

E.L.

Gâchis.

Nous allons bientôt revenir à l'heure d'été ou mieux au gâchis des heures. C'est pendant la guerre que nous avons découvert cette invention merveilleuse en vertu de laquelle nous ne pouvons jamais savoir exactement quelle il est.

Preuve que la guerre n'est pas liquidée, nous aurons cette année encore l'heure de la ville et l'heure de la campagne.

T. P.

Taxis.

Les municipalités et finalement la Commission des Services publics vont fixer les tarifs des taxis. En soi, la chose est bien. Il reste à savoir quelle sera la base de ces tarifs, qui recevra véritablement la nouvelle mesure de protection. Avant longtemps une seule chose restera indécise: le pouvoir de payer.

De plus en plus les classes moyennes tombent entre les meules du moulin. Elles sont déjà passablement égratignées, mais demain, elles seront bel et bien broyées.

T. P.

Le journalisme.

Du journalisme, le public ne voit guère que les beaux côtés. A écouter certaines gens, c'est le métier idéal : d'accès facile, on y mène une vie indépendante, variée, agréable; on assiste aux cérémonies, banquets, congrès et autres manifestations; on a ses entrées au théâtre et des permis sur les chemins de fer, etc

Aussi n'est-il pas surprenant qu'un grand nombre de jeunes gens, pas trop maladroits de la plume, se précipitent vers le journalisme comme vers une carrière facile. Ils en sortent parfois assez vite et très déçus. C'est que entre le journalisme vu du dehors et le journalisme tel qu'il est en réalité, la marge est grande. Croyons-en M. Alfred Michelin, qui connait bien le métier, le "beau métier" certes, mais aussi le dur métier, et qui, dans les ETUDES, trace un tableau exact, ni trop sombre, ni trop lumineux, du journalisme.

Il ne faut compter ni avec son temps, ni avec sa peine. La loi de huit heures n'a rien à voir dans ce métier, fait d'imprévu et d'à-coups. A la résistance physique, il faut ajouter une endurance morale plus vigoureuse encore. La conscience du journaliste, en effet, est en butte à de multiples sollicitations qui revêtent les formes les plus variées. Un silence se paie parfois plus cher qu'un article. Mais, remarque M. Michelin, "la grande majorité des journalistes français, il faut lui rendre cet hommage, surtout aux temps où nous sommes, est désintéressée et elle est honnête. Certes, nous n'ignorons pas qu'il se glisse parfois dans nos rangs des "indésirables", lesquels, du reste, presque toujours, se parent du titre de journaliste, sans que rien leur en donne le droit, et nous cherchons les moyens légaux de les éliminer. Mais, en dépit de défaillances assez rares, en dépit aussi de légendes, nous ne touchons pas d'autres chèques que ceux qui représentent nos appointements réguliers, si modestes soient-ils."

Aux devoirs généraux qui incombent à tout journaliste digne de ce nom, le journaliste catholique voit s'ajouter d'autres devoirs plus grands encore, "puisqu'il sait la valeur des âmes et vers quelles destinées il doit les conduire".

J.B.

Du libéralisme économique à l'action catholique

Recevant encore des demandes de publier en brochure nos articles sur le libéralisme économique et l'action catholique (dont une couple n'ont pas encore paru, nous avons décidé de faire cette édition, en y joignant une préface rédigée par un homme faisant autorité, si les commandes préalables justifient l'entreprise.

En conséquences, les personnes et les groupes qui désirent cette publication sont priés de nous adresser leur commandes immédiatement, sans argent, à nous-même. La brochure devant être volumineuse, le prix en sera probablement de 35 sous l'unité, $3 la douzaine, et $22 le cent.

Eugène L'HEUREUX.

Pour la paix

Une basilique internationale à Jérusalem.

Tandis que les nations s'agitent et cherchent vainement à s'entendre, chacune voulant faire prévaloir ses droits tandis que de toute part retentissent des menaces de guerre, la Basilique internationale de la paix, dédiée au Sacré-Coeur, s'édifie à Jérusalem sur le Mont-des-Oliviers.

C'est durant la grande guerre que cette basilique fut entreprise comme un monument destiné à rapprocher les nations, à les unir dans une commune supplication au Sacré-Coeur de Jésus afin d'obtenir de sa miséricorde la paix du monde, cette paix durable que la toute puissance divine peut seule donner.

On résolut de bâtir cet édifice à Jérusalem, le lieu où s'est opéré l'oeuvre de notre Rédemption. L'emplacement en fut fixé sur le Mont des Oliviers, consacré par de touchants mystères. C'est là que Jésus se retirait fréquemment avec ses disciples et leur donnait ses enseignements. C'est sur le flanc de la colline, au Jardin de Gethsémani, qu'il subit sa douloureuse agonie. C'est de son sommet qu'au jour de l'Ascension, il s'éleva au Ciel. En souvenir de ce dernier événement sainte Hélène mère de l'empereur Constantin, avait érigé en ce lieu une basilique, l'**Eléona**, et c'est précisément sur les bases de cette église retrouvées et mises au jour, qu'on résolut d'élever la Basilique de la paix. Elle doit reproduire dans sa structure générale l'antique Eléona. Selon le plan basilical, elle est précédée d'un atrium et d'un narthex, ou somptueux vestibule qui fait face à Jérusalem et le domine. Elle a trois nefs avec un sanctuaire en forme d'abside. Sous cette abside se trouve la Grotte des Enseignements du Sauveur; c'est là, selon une tradition, que Notre-Seigneur aurait enseigné l'Oraison dominicale à ses Apôtres. Derrière l'abside se trouve le cloître du Pater, érigé en 1866, où cette prière est écrite en toutes les langues du monde. Enfin, encadrant le cloître, le Monastère du Carmel, qui assure à ce lieu béni la prière incessante des religieuses Carmélites.

Dès le début de l'oeuvre, un comité se forma en France sur l'initiative de l'Archevêque de Toulouse, pour promouvoir l'entreprise.

Le Souverain Pontife Benoit XV la bénit; et, avec lui, l'Episcopat par la voix de ses principaux représentants, donna son adhésion et ses encouragements. Sa Sainteté Pie XI, dès le début de son Pontificat, a montré combien cette oeuvre lui était à coeur. Le 12 mars 1923, il écrivait à l'Archevêque de Toulouse : "Nous nous réjouissons de cet hommage rendu par l'univers entier au Coeur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et nous souhaitons vivement que cette Basilique soit un foyer d'intercession efficace et perpétuelle pour hâter et maintenir parmi les nations cette paix si désirée qui seule peut assurer leur bonheur dans le règne du Christ."

Pour édifier cette Basilique, le gouvernement français offrit le terrain dont il se trouvait possesseur. Le cardinal Dubois en posa la première pierre. Les travaux de substruction furent pressés, et la crypte put être inaugurée le 28 septembre 1927. A cette occasion, le Saint-Père envoya 75,000 lires pour l'autel majeur. Et le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, écrivit : "Le très Saint-Père ne doute pas que la joie de cette inauguration n'excite davantage, non seulement les chrétiens de la région palestinienne, mais encore ceux du monde entier à donner et à recueillir des aumônes, de telle sorte que le temple puisse être rapidement achevé."

Depuis l'ouverture de la crypte, la prière des Carmélites derrière leur grille, et celle des pèlerins, isolés ou en groupes, qui fréquentent le sanctuaire, s'élèvent vers le Sacré-Coeur de Jésus, en faveur de la paix du monde entier.

Mais ce n'est là qu'un début. L'oeuvre commencée, doit être poursuivie. Et il faudra encore beaucoup de ressources pour achever un si beau sanctuaire. Veut-on savoir l'état actuel de la situation financière ? Le Comité exécutif, réuni récemment, a donné les chiffres suivants : Du 1er janvier 1915 au 1er janvier 1934, les recettes se sont montées à 1,993,144 francs, 23 c. (environ $129,554). Les dépenses sont de 1,950,705 francs, 87 c. (environ $126,796). Il reste donc un actif de 42,408 francs 36 c. ($2,750), pour continuer les travaux en cours.

Afin de conduire l'oeuvre plus rapidement, on résolut de fonder un Comité international de propagande. Ce Comité fut formé, il y a trois ans, sous la présidence du cardinal Verdier. Il se mit aussitôt à l'oeuvre et commença par solliciter une nouvelle adhésion de l'épiscopat de l'univers catholique. Au mois de novembre dernier, ce Comité s'est réuni; il a exposé ce qui est fait, et ce qu'il se propose de faire encore.

Le Bulletin de l'Oeuvre nous en fait le récit : "M. François Veuillot qui présidait la séance, mentionne tout particulièrement les démarches accomplies auprès des membres de l'Episcopat, qui, en suscitant plus de 600 approbations, nouvelles ou renouvelées, lui ont assuré, avec un certain nombre de souscriptions appréciables, le double avantage, et de voir sa propagande affermie et encouragée par l'autorité religieuse, et grâce à l'action des Evêques auprès des prêtres et des fidèles, d'obtenir en bien des diocèses, et même des missons, un courant de sympathie active et fervente." Le Comité compte essentiellement sur ces prières qui se multiplient, pour réaliser l'objectif principal du voeu qui est d'unir les peuples dans une supplication commune au Sacré-Coeur de Jésus, pour le règne du Christ et la paix du monde et son ex-voto matériel, c'est-à-dire l'achèvement de la Basilique du Mont des Oliviers." Nous sommes heureux de citer parmi les adhésions de l'Episcopat, celle du cardinal Villeneuve : "Le Cardinal Archevêque de Québec, répondant à la pensée du Souverain-Pontife, et à l'exemple d'un si grand nombre d'Eminentissimes Cardinaux et d'Excellentissimes Seigneurs Archevêques et Evêques de la chrétienté, est heureux d'adhérer pleinement au voeu de l'univers catholique au Sacré-Coeur en faveur de la paix du Christ, exprimé par une Basilique sur le Mont des Oliviers, et d'inviter les fidèles à participer à cet ex-voto par la prière et par l'aumône."—"Le Comité, exposa ensuite M. Veuillot, a entrepris de s'élargir, en appelant dans son sein des représentants du monde entier. Il se propose de poursuivre sa croisade sans relache, et déjà, d'ailleurs, grâce à l'activité de nouveaux membres dont il a été heureux d'obtenir l'adhésion, la propagande est sérieusement amorcée avec l'approbation de l'Ordinaire, en plusieurs pays." Il signale plusieurs des moyens employés: en particulier, la vente de carnets de timbres-souvenirs, les campagnes de presse, des organisations en vue des offrandes à recueillir. Mais, sur ce point, ce sont moins des conseils qu'il prétend offrir, que des indications qu'il veut demander. Il étudiera avec ses collaborateurs, les initiatives proposées. A mesure qu'elles se réaliseront, le Comité les fera connaitre.

Terminons par cette autre citation de M. F. Veuillot, qui a déjà paru dans **La Presse de Montréal**: "La présente année jubilaire est particulièrement favorable à l'Oeuvre du voeu international si désirée par le Souverain-Pontife. N'est-ce point vers Jérusalem, en ce XIXe centenaire de la Rédemption, que Sa Sainteté Pie XI, en même temps que vers Rome, oriente nos prières et nos pensées ? N'est-ce point le règne du Christ générateur de la paix sociale et du rapprochement des nations, qu'il inscrit au premier rang les intentions de l'Année Sainte ? Une oeuvre d'une telle envergure internationale, invoquant la charité de millions de fidèles, ne demande à chacun d'eux qu'une obole. Un peuple aussi apostolique et aussi dévoué que le Canada, qui a le sens du surnaturel et l'élan de la générosité, n'hésitera pas à entendre cet appel à y répondre."

F. DUCHEIN, p. s. s.

N. B.—Pour tous renseignements, s'adresser à l'auteur de cet article, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Il se chargera aussi de faire parvenir les offrandes au bureau central de l'Oeuvre, qui est au Couvent de la Visitation, 3, rue de la Dalbade, Toulouse, Haute Garonne (France).

LE SENAT...

(Suite de la première page)

Cape-Breton, Fauteux, Dandurand, Murphy, King, Robinson, Aylesworth, Little, Harmer, Tobin, Prevost, Lacasse, Blondin. —20.

Contre, Donnelly, Meighen, White, Inkerman, Smith, Lynch, Staunton, Sharpe, Laird, Gillis, Green, McDonell, Toronto, Bourque, Black, White, Tanner, Barbard, Schaffner, Michener, Fripp, McDonald, Shediac, Dennis, Asseltine, Hocken, Copp, Murdock, Hardy, MaGuire, Rankin, Sinclair, Spence, Riley, Molloy, Buchanan, Turgeon, MacArthur, Logan. — 35.

Sur la troisième lecture du bill, le vote s'est divisé comme suit pour : Blondin, L'Espérance, McLellan Donnelly, Calder, Pope, White, Inkerman, Laird, Green, McDonell, Toronto, Bourque, White, Pembroke, Tanner, Barnard, Marcotte, Fripp, Moraud, Rainville, McDonald, Cape-Breton, Black, McDonald, Shediac, Dennis, Fauteux, Asseltine, Murphy, Lynch-Staunton, Robinson, Aylesworth, Riley, Molloy, Tobin, Lewis, Turgeon, Harmer, Logan, Prevost, Lacasse, 37. Contre: Meighen, Ballantyne, Smith, Sharpe, Gillis, Schaffner, Michener, Copp, Murdock, Hardy, Dandurand, King, MaGuire, Rankin, Sinclair, Spence, Buchanan, Little, McArtnur, Hocken, 20.

AVIS DE MOTION

Après ce vote, l'hon. M. Arthur Meighen a donné avis d'une motion que, si elle est adoptée par les deux Chambres, aura pour effet qu'à l'avenir toute la législation privée sera présentée en premier lieu au Sénat.

En donnant son avis de motion, M. Meighen a expliqué qu'elle était le résultat de l'interpellation du sénateur Murphy sur la division du travail entre les deux Chambres. Plusieurs suggestions ont été faites pour y arriver mais tous ceux qui ont exprimé leur opinion à ce sujet ont recommandé que tous les bills privés soient tout d'abord étudiés par le Sénat au lieu de l'être par la Chambre des Communes comme à présent.

Continuant ses explications le sénateur Meighen a déclaré: "On a exprimé l'espoir au cours du débat que le gouvernement jugerait propice de se rendre à la demande de cette Chambre au sujet de ce projet de réforme et je suis heureux de pouvoir annoncer que cet espoir s'est réalisé. Le but de l'amendement pour lequel je donne un avis de motion aujourd'hui est de faire présenter devant cette Chambre toutes les mesures de législation privée pour quelles y soient étudiées en premier lieu.

"Une motion sera présentée dans l'autre Chambre pour augmenter de façon très appréciable les honoraires qui devront être versés pour toute mesure de législation privée présentée à la Chambre des Communes. Grâce à cette augmentation, si les amendements aux règlements sont adoptés par les deux Chambres, je suis persuadé que dorénavant tous les bills privés seront présentés en premier lieu au Sénat. Ces amendements, s'ils sont adoptés, constitueront le premier pas pour combler les desirs si souvent exprimés par le Sénat du Canada. Le Sénat s'ajourne ensuite à 3 heures de l'après-midi mardi prochain.

LA CRISE...

(Suite de la première page)

d'animaux, ils sont morts de famine, et, ayant jeûné depuis deux mois, nous sommes trop faibles pour bêcher nos champs. Pas un n'a le grain de semence pour mettre en terre. Il faudra le leur donner. Même en faisant cette charité nous ne savons pas si le grain obtenu gratuitement sera semé. La plupart ont reçu la semence de mais en novembre dernier et ne l'ont pas déposée dans le sillon, car la famille mourait de faim en ce moment. Le gouvernement n'a pas songé à donner double pitance afin de permettre aux gens de se nourrir pour travailler. Ce secours un peu plus substantiel aurait probablement mis fin à la famine. Si le blé destiné à la terre est livré au moment où l'on souffre de la faim, il subira le même sort que le mais. Qui peut blâmer ces pauvres indigènes qui ont comme les blancs et peut être plus l'amour de leurs enfants. Comment se décider à mettre en terre le grain de semence quand les petits pleurent pour avoir un peu de pain. Voilà le grave problème des estomacs vides qui prime tous les autres. Seuls la divine Providence pourra nous apporter la vraie solution.

A la souffrance de la faim va se joindre bientôt celle du froid. Cette année nos basutos n'ont pas un surplus de récolte pour s'acheter des couvertures et des habits. Et ils sont très sensibles à la température. De même que la chaleur les remet vite sur pieds le froid les abat et leur fait contracter toutes sortes de maladies. Avec l'hiver nous aurons une recrudescence de typhus. C'est déjà commencé en plusieurs endroits. Le plus souvent ce mal dégénère en pneumonie durant la rude saison. Quand la maladie a pris cette voie rien ne peut l'entraver dans sa marche. C'est la mort à brève échéance qui s'en suit.

Les missionnaires et les religieuses s'organisent pour prémunir le peuple contre ce fléau. Un grand nombre d'habits et de couvertures ont été distribués à l'heure présente, grâce aux aumônes que nous recevons de nos bienfaiteurs d'Europe et d'Amérique. Nous pensons pouvoir ainsi soulager un très grand nombre de nos gens et garder nos enfants à l'école jusqu'à la fin de l'année.

Les missionnaires sont épuisés à cause du dévouement qu'il ont donné aux pauvres pour la distribution des aumônes. Le gouvernement les a surchargés encore en leur confiant la tâche de donner aux indigents la part qu'il leur destine chaque semaine. En plus ils sont obligés, souvent plusieurs fois par jour, d'aller aux malades et quelquefois à de grandes distances.

Bien que lamentable cet état ne décourage pas les missionnaires. La divine Providence est visible dans toutes ces épreuves. Les souffrances de nos chers indigènes sont salutaires. C'est ce qui les amène à Dieu par milliers. Le dévouement de leurs missionnaires et la charité des pays catholiques qui viennent à leur secours dans leurs misères les édifient et les conduit à la véritable Eglise qui est seule capable de produire de tels fruits. La croisade de prières organisée dans tous les pays en faveur du Basutoland, nous assure que Dieu fera totalement son oeuvre chez son peuple privilégié et le comblera sous peu de ses grâces de choix pour le plus grand bien de tous. Amis et bienfaiteurs, gardez-nous votre sympathie et le Ciel fera le reste.

† Joseph BONHOMME, O.M.I.
Vic. Apost. du Basutoland.

PAS DE PROJET...

(Suite de la page 3)

L'HONORABLE
L.-A. TASCHEREAU

"Je suis convaincu qu'il est venu à la connaissance de tous les députés de cette Chambre que, depuis quelques années, on discute la question de donner aux municipalités le pouvoir de municipaliser l'électricité pour fins d'éclairage et d'énergie motrice et que cette idée a pris corps dans la province de Québec.

Beaucoup de personnes sont sous l'impression que ce serait là le système idéal, d'autres croient qu'il faudrait s'en tenir au système des compagnies privées. Les premiers sont d'avis que si les municipalités obtenaient le droit de municipaliser, elles pourraient vendre l'électricité pour fins d'éclairage et d'énergie à meilleur marché que les compagnies.

Le gouvernement disposé à se rendre

Le gouvernement est absolument bien disposé à se rendre à la demande des municipalités et à leur accorder le droit de municipaliser l'électricité. Après une étude approfondie de la question, nous avons présenté ce bill que nous croyons être le meilleur possible dans les circonstances. Toutefois je dois dire que beaucoup de municipalités ont dans leur charte le pouvoir de municipaliser tandis que le Code Municipal permet aussi aux municipalités rurales de municipaliser l'électricité si elles le désirent.

Les grandes lignes du projet sont les suivantes. Toute municipalité de cité ou de ville aura le droit de municipaliser l'électricité pour fins d'energie et d'éclairage à condition qu'elle soit autorisée à le faire par un règlement voté par la majorité des contribuables, en nombre et en valeur.

Une commission indépendante

Lorsque la ville aura été autorisée à municipaliser, une Commission de trois personnes sera nommée, qui aura pour mission de faire installer le système électrique et de voir à son bon fonctionnement. La Commission aura le droit de posséder des appareils de production et de distribution d'énergie électrique, elle aura le droit d'émettre des obligations garanties par la municipalité; elle surveillera l'installation et le fonctionnement du système. La Commission sera dans une large mesure, indépendante du conseil municipal. Nous ne voulons pas que les fonds municipaux servent pour l'établissement ou le maintien du système. Nous ne voulons pas non plus que les profits recueillis par la Commission aillent au fonds général de la municipalité. Nous voulons que cette Commission soit indépendante, qu'elle puisse émettre ses propres obligations, qu'elle charge un tarif suffisant pour rencontrer les intérêts, pour créer un fonds d'amortissement, pour l'entretien du service et pour la formation d'un fonds de dépréciation de 5 pour cent sur ses propriétés et ses appareils.

Le système le plus avantageux

Voilà les grandes lignes du projet que nous soumettons à la Chambre. Je ne veux pas entrer dans la question de savoir si la municipalisation est le système le plus avantageux ou non. Les opinions sont très partagées. Les uns favorisent le système de la municipalisation et les autres le système de l'initiative privée. Les municipalités qui ont le droit de municipaliser d'après leur charte ne l'ont pas fait. Dix ou douze municipalités se sont servies de leur droit et elles ont ensuite jugé à propos de vendre leur système à des compagnies privées. Elles ont considéré qu'il était plus avantageux pour les contribuables d'avoir affaire à des compagnies. Je ne me cache pas que le système de la municipalisation est nouveau. Il ne presse pas absolument. La municipalité de Saint-Hyacinthe vient d'obtenir le droit de municipaliser, mais elle ne la pas encore mis en pratique.

Suggestions sollicitées

La mesure que j'expose à la Chambre demande une étude de la part de l'opinion publique et de tous les intéressés. Il faut que tous la comprennent bien. Nous sommes disposés, après avoir exposé le projet, à accepter toutes les suggestions qui pourront nous être faites par les municipalités. L'Union des Municipalités se réunira de nouveau l'été prochain et pourra nous faire de bonnes suggestions.

Ce n'est donc pas l'intention du gouvernement de hâter l'adoption de cette loi au cours de la session actuelle. Nous en discuterons les grandes lignes. Lors de la prochaine session, nous pourrons discuter le projet de nouveau. Voila pourquoi nous demandons l'avis de tous ceux que cette question intéresse.

M. Duplessis : Cela veut-il dire que cette loi est retirée ?

M. Taschereau : Nous allons renvoyer le bill devant le comité des Bills Publics et il restera là.

M. JEAN-PAUL SAUVE

La loi que nous discutons actuellement a été annoncée avec beaucoup d'éclat comme une législation merveilleuse en vertu de laquelle le gouvernement déclarait vouloir, dans la mesure du possible, réparer ses erreurs désastreuses du passé au sujet de la question des taux électriques et du droit de municipaliser l'électricité.

Loi pour paralyser la municipalisation

Le titre de la loi est "Loi concernant la municipalisation de l'électricité". Si nous considérons que cette loi fait disparaitre des droits certains et sans entrave que possèdent actuellement la grande majorité des municipalités de cette province, en vertu de nos lois actuellement en force, et si nous examinons la substance de la législation qui nous est soumise, il est évident que le titre choisi par le Premier Ministre n'est pas bien choisi et que la mesure qu'il présente devrait plutot s'intituler : "Loi pour paralyser la municipalisation de l'électricité en cette province."

L'intérêt privé et l'intérêt général

L'électricité est un objet de première nécessité et elle n'est, comme toute, que la mise en valeur d'une partie importante de nos ressources hydrauliques. La population à qui appartiennent ces ressources, a droit de compter que les administrateurs du domaine public assureront l'utilisation de ces ressources dans l'intérêt général. Le projet de loi que nous discutons actuellement est plutôt favorable à l'intérêt privé dont nous avons à nous plaindre à juste titre, et nous ne pouvons consacrer le principe que le droit de municipaliser l'électricité en cette province devienne illusoire. C'est pourquoi j'ai l'honneur de proposer, secondé par l'hon. député de Chambly (M. Béique), l'amendement suivant :

Système basé sur celui d'Ontario

Que tous les mots après que dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants :

"Cette Chambre exprime l'avis que la loi proposée par le Gouvernement et intitulée "Loi concernant la municipalisation de l'électricité" entraverait et paralyserait la municipalisation de l'électricité en cette province et favoriserait l'augmentation des taux. Cette Chambre estime que les droits, accordés à la très grande majorité des municipalités de la province par les lois générales se rapportant à la municipalisation, ne devraient pas être restreints mais, au contraire, devraient être augmentés de façon à s'appliquer à toutes les municipalités de cette province, nonobstant toute loi à ce contraire, et de manière à établir, autant que possible, un système de municipalisation sur les bases du système en vigueur dans la province d'Ontario".

AJOURNEMENT DU DEBAT

M. Taschereau : Mon honorable ami avait rédigé son amendement longtemps avant de connaitre le sort qui attendait ce bill. Encore une fois, il ne s'agit pas ici d'une législation pressante. Nous allons référer le bill au comité où nous l'étudierons. Nous ne pouvons donc pas accepter les considérants, offerts par le député des Deux-Montagnes. Je demanderai donc à la Chambre, en vue des déclarations que j'ai faites, de ne pas accepter cet amendement.

M. Aimé Guertin : J'ai l'honneur de proposer l'amendement du débat.

M. Vautrin : Adopté ?

Des voix : Non. Non !

M. Taschereau : C'est bon. Adopté.

M. Oscar Drouin : (Québec-Est) La motion est-elle adoptée ? Si elle ne l'est pas, j'avais l'intention de parler.

M. Taschereau : Oui, la motion est adoptée.

Congrès Marial

Nous accusons réception d'une magnifique plaquette contenant le compte-rendu du premier Congrès Marial du diocèse de St-Jean, N.-B.

Ce congrès, tenu les 4, 5 et 6 septembre 1931, à Moncton Sllédiac et Memramcook, fut l'occasion de grandes manifestations pieuses en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Le rapport de telle fêtes ne peut être que très vivant et très intéressant.

Nous remercions les éditeurs pour l'envoi de cet exemplaire.

Communication.

Le prêt à intérêt et le capital.

La loi relative à la vente forcée des propriétées urbaines et rurales pour le non-paiement des taxes dues aux administrations municipales vient d'être passée par la Législature locale notre province que le budget fédéral soit exempt de toute avec peut-être des augmentations de taxes dues au nouveau déficit du pays: $150 millions.

Comme aucun gouvernement n'acquitterera son budget en fin d'exercice 1935, nous verrons de nouveaux emprunts par ces différents gouvernements au taux d'intérêt ordinaire.

Or, chaque emprunt des différents gouvernements représente évidemment le montant d'hypothèque qui existe déjà sur chaque propriété, ainsi que sur l'outillage, la machinerie, les terres développées, en un mot, sur ce qui constitue le capital réel de la nation tout entière.

D'un côté, on augmente l'hypothèque en empruntant de l'autre, on menace de vendre celui qui détient le capital réel, et donne la faillite.

La richesse-argent du Canada se détermine par la réserve d'or pour en garantir l'émission, et nous avons actuellement environ 850 millions d'argent en circulation, composée de 175 millions de billets et 1 et de 2 dollars, 30 millions d'argent métallique, et la balance en billets de banque. C'est le moyen d'acquisition de la nation, c'est ce montant qui doit circuler dans les neuf provinces, et pourvoir aux moyens de subsistance de nos nationaux.

Or, la richesse-argent du pays est actuellement détenue par un groupe d'hommes n'ayant aucun métier, aucune machinerie, aucun outillage, aucune ferme et cette richesse est entre leurs mains sous forme de débentures fédérales, municipales, provinciales à environ 5 pour cent pour des prêts consentis par eux aux différents gouvernements, et dont une bonne partie n'a pas encore été taxée depuis près de vingt ans.

Pour payer ces fortunes, qui n'ont jamais été taxés, n'ont jamais produit n'ayant aucun métier, aucune ferme, aucun outillage, etc., ne feront qu'appauvrira celui qui, par son intelligence, sa formation, son initiative, son travail, son économie, aura pu arriver, en construisant et en achetant à garantir, que les débentures à 5 p.c. nécessaire aux différentes administrations comme celles-ci à contre-leurs prêts productifs et improductifs.

L'on ne fait pas de différence entre le vrai propriétaire, le vrai producteur des richesses nationales, constitué par le marchand détaillant, le marchand de gros, le manufacturier honnête, le propriétaire non spéculateur ne possédant qu'une bâtisse pour les besoins de sa famille ou de son commerce (Base de la Société), et qui à cause des conditions de sa famille ou de son commerce ne peut remplir ses obligations temporairement, en obtenant des prêts comme autrefois sur les 800 millions d'argent en circulation actuellement.

Les taxes se paieront, il n'y a pas de doute, mais au détriment de la circulation de la marchandise, qui constitue la vraie richesse. Les marchands diminueront leurs ventes aux consommateurs, leurs achats chez les manufacturiers et les porteurs d'obligations continueront de jouir sans travailler, sans rien produire (ils en sont incapables) sans payer de taxes et continuer de jouir d'un seul privilège, celui de prêter leur argent à l'INTERET avec la grande partie des 800 millions d'argent en circulation au pays et détenu par eux.

Actuellement les peuples consacrent tous leurs efforts à épargner leurs pertes, à reconstituer leurs capitaux perdus.

De quelle source l'avenir tirera-t-il pour nous la richesse? Ces sources sont déterminées par un principe fondamental que nous pouvons résumer ainsi. La fortune d'un individu ou d'un peuple dépend en grande partie de la rapidité de circulation du capital dont il dispose. Cette formule est voisine de celle qui rexit en mécanique la grandeur du travail. Il est égal au demi produit de la masse par le carré de la vitesse. En économie politique, la masse est représentée par le capital disponible, c'est-à-dire l'immeuble, la machinerie et l'outillage pour la fabrication des marchandises utiles et agréables à l'homme, la vitesse par la rapidité de circulation de ces marchandises. Ce n'est donc pas la grande partie des 800 millions d'argent en circulation détenues sur débenture provinciales, municipales et fédérales à 5 p.c. seulement sur débentures provinciales, la richesse de notre pays. Si la marchandise ne circule pas, à cause de la thésaurisation de la richesse, argent, c'est la hideuse faillite en perspective et ce n'est pas par décret gouvernemental qu'une poule se vendra le prix d'un boeuf.

G. de BEAUHARNOIS.

*

MUNICH, 13. — Mgr Vasalle de Torogrossa, nonce papal en Bavière, devra se trouver une nouvelle résidence.

Le parti naziste a acheté, hier, l'édifice occupé par le représentant diplomatique du Saint-Siège.

On n'a pas explique la raison de cette transaction immobilière extraordinaire.

Carnet Social

L'honorable sénateur et madame D.-O. L'Espérance sont rentrés en ville après un séjour à New-York et à Atlantic City.

Madame Jules Tessier est de retour à Québec après une absence de quelques semaines.

Lady Gouin et mademoiselle Liz Boyer, de Montréal, se sont embarquées hier sur le "Champlain", pour revenir au Canada après un séjour de plusieurs semaines en Europe.

Le Brigadier-Général et madame T.-L. Tremblay, qui sont en ce moment en Angleterre, s'embarqueront le 20 avril pour revenir au Canada.

Madame Henri Geoffrion, de Montréal, est arrivée en notre ville, mardi, et est l'invitée de mademoiselle Germaine Samson.

Mademoiselle Grace Carroll est retournée à Montréal après avoir passé une couple de semaines à Québec, l'invitée de sa cousine, madame P.-H. Bouffard.

Mademoiselle Marguerite Fortier a reçu intimement à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de madame Henri Geoffrion, de Montréal, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-H. Fortier, avenue de Salaberry.

Mademoiselle Marguerite Langry, de la rue Saint-Cyrille, est en promenade à Montréal pour une quinzaine, l'invitée de sa tante, madame Arthur d'Odat d'Orsonnens.

Madame W.-G. Power est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours.

Madame Elisée Thériault a reçu intimement à déjeuner, mercredi, en l'honneur de madame J.-W. Porter, de Winnipeg.

Madame A. Miville-Dechêne passe quelques jours dans la métropole, l'invitée de sa soeur, madame F.-X.-J. Léger. Madame Dechêne se rendra également à Ottawa.

Madame René Turcot a reçu hier après-midi, à sa résidence rue Sainte-Ursule, en l'honneur de madame Henri Geoffrion, de Montréal.

M. et madame William Dobell sont actuellement à Montréal, les invités de leur fils, M. F.-Curzon Dobell et de madame Dobell.

◆LE THE CROIX DE LORRAINE◆

◆Soulage les coliques hépathiques, le tempérament bilieux, la jaunisse, les maladies de la peau, les mauvaises digestions et les maladies d'estomac. Bon prime dans chaque boîte.◆

Saint-Sauveur

CHEMIN DE LA CROIX — Ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura exercice du chemin de la Croix et séance de confessions immédiatement après.

DERNIER JOUR — C'est ce soir, à la salle St-Pierre, qu'aura lieu la clôture de l'exposition missionnaire et la vente de charité. Le public devrait s'y rendre en grand nombre afin de contribuer à ces deux bonnes oeuvres qui sont les vocations missionnaires et la colonie de vacances pré-jociste.

DECEDE A L'HOPITAL GENERAL —Mlle Scholastique Leclerc est décédée mercredi, à l'Hôpital Général, à l'âge de 79 ans. Elle était la soeur de M. l'abbé P. Leclerc, V. F., curé de Château-Richer, et de M. Prudent Leclerc, de Notre-Dame de Grâce. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à l'Hôpital Général.

GRAND'MESSES DEMAIN—5 h. 30—Pour les âmes, aumônes du tronc. 6 h. 15—Pour Thomas Giguère, recommandée par son épouse. 7 h.—Pour Louis Dechênes, recommandée par les employés de la manufacture Amyot. 9 h. 45—Pour Dame Antonio-Laberge, recommandée par le conseil exécutif de l'Union St-Joseph.

Courrier de St-Romuald

Aide à l'église.—La collecte de l'Aide à l'Eglise pour la semaine se terminant le 31 mars, a rapporté la somme de $51.40.

Communion Solennelle.—Le catéchisme préparatoire à la Communion Solennelle, qui aura lieu probablement jeudi le 19 courant, se continue cette semaine pour se terminer samedi le 14 courant. La retraite des enfants qui auront été admis à la Communion Solennelle commencera lundi le 16.

Annales de Sainte-Anne.—Les abonnements aux Annales de Ste-Anne sont dûs et payables au cours du mois d'avril. Mlles Marie-Jeanne Falardeau et Rachel Demers ont été chargées de faire la perception de ces abonnements.

En retraite fermée.—M. le curé E.-A. Dupont est entré, lundi de cette semaine, à la Villa Manrèse pour y suivre les exercices d'une retraite fermée pour les Messieurs du clergé qui se terminera mardi de la semaine prochaine.

Eau de l'aqueduc.—Avec le retour du printemps, les sources, qui alimentent notre aqueduc, suffisent maintenant à fournir l'eau nécessaire à la consommation et l'on a discontinué le pompage de l'eau de la Rivière Etchemin.

Changement d'heure.—A compter de Dimanche le 15 courant, la messe de 6 heures, sera retardée d'un quart d'heure et sera dite à 8 h. 15. Les messes du dimanche auront donc lieu à l'avenir aux heures suivantes, savoir : 6 h. 30, 8 h. 15 et 10 heures.

Feu Dame Antonin Gagnon — Ce matin ont eut lieu, les funérailles de feu Yvonne Dubé, épouse de Sieur Antonin Gagnon, décédée vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 22 ans et 1 mois

La défunte faisait partie du Rosaire Vivant et de l'Association du Chemin de la Croix.

Aux familles Gagnon et Dubé, nous désirons offrir nos plus sincères sympathies dans leur lourde épreuve.

Feu Donat Lambert. — M. le Curé a recommandé aux prières, dimanche au prône, feu Donat Lambert, fils de M. et Mme Ignace Lambert, autrefois de notre paroisse, décédé à Montréal, au cours de la semaine dernière, à l'âge de 33 ans.

Félicitations. — Dimanche au prône, M. le Curé a félicité les membres de notre Chorale et tout particulièrement M. Raoul Gravel, le Cher Frère Paulin et M. Odilon Guay, pour le magnifique programme musical qui a été rendu à la Fête de Pâques et au cours de la Semaine Sainte aux offices du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint.

*

Il nous fait plaisir d'adresser nos sincères remerciements à plusieurs de nos abonnés qui nous ont envoyé l'abonnement d'un de leurs amis. Voilà un beau geste d'apostolat laïque. Souhaitons qu'il se continue. Encore une fois merci à ces lecteurs dévoués.

Elle *lave* littéralement la saleté . . .

POURQUOI vous éreinter aux travaux de ménage quand la Lessive Gillett Pure en Flocons *lave* la saleté! Employez une solution faite de 1 c. à thé de Lessive dissoute dans 1 pinte d'eau froide.* Elle vous permet de faire vos nettoyages sans frottage ni écurage!

Ayez toujours de la Lessive Gillett pour vos gros travaux de ménage — pour détacher les bols de cabinet, dégager les renvois d'eau. Elle détruit les germes et chasse les odeurs tout en nettoyant. Demandez-en une boîte aujourd'hui chez votre épicier.

*Ne faites jamais dissoudre la Lessive dans l'eau chaude. L'action de la Lessive elle-même réchauffe l'eau.

BROCHURETTE GRATUITE—Procurez-vous l'édition revisée de la brochurette de la Lessive Gillett. Elle donne des douzaines de suggestions pour l'entretien facile de votre maison. Contient aussi des renseignements complets sur la fabrication du savon; les gros nettoyages et autres usages sur la ferme. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

La LESSIVE GILLETT CHASSE LA SALETE

SAMEDI AUX PLUS GRANDS..... MAGASINS DE QUEBEC....

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

AU SALON DE CONFECTIONS POUR DAMES ET DEMOISELLES NOUVELLE COLLECTION

De Robes de Toilette — **Organdi — Chiffons unis ou imprimés — Taffetas — Sheer noir et de couleurs** — Tous des modèles charmants et dernières créations — D'aucuns styles avec brins tirés à la main.

Venez voir ces nouvelles silhouettes — elles susciteront votre admiration.

Très beau choix de tailles.

$16.50 à $45.00

LES BLOUSES SONT TRES EN VOGUE

Et nous en avons une collection complète, dans toutes les teintes pâles ou foncées — tissus unis ou imprimés — Les plus populaires sont : le brun, le noir, bleu marine, blanc, les tons de rose-beige, vert mousse, les quadrillés écossais, etc.

Prix pour toutes les bourses.

$1.98 à $8.50

-- LINGERIE --

Tous vos styles préférés sont ici

DES VALEURS DONT VOUS VOUDREZ PROFITER

JUPONS COMBINAISONS, en tricot de soie Novasilk de STANFIELD, WATSON, etc., toutes les teintes et tailles

CHEMISES DE NUIT en tricot de soie de bonne qualité, sans manches ou avec manches bouffantes, garnies de jolie dentelle. — **Blanc, rose, pêche, rose-thé, vert. — Tailles :** petites, moyennes, grandes

.59c à $1.95 $1.00 à $2.95

BOUFFANTS, BOBETTES, "PANTELETTES", CAMISOLES, Novasilk de STANFIELD, tricot de soie indémaillable — Toutes les teintes et tailles. 95c à $1.50

LE GANT QUI COMPLETERA VOTRE TOILETTE

GANTS de chevreau français, style "slip on" **tout noir, noir et blanc, tan, brun, marine, gris.** Pointures : 5¾ à 7½ $1.98 et $2.48

GANTS de velours, style "slip on", en **noir, gris, brun** $1.50

GANTS de chamoisette, toutes les teintes et pointures. 49c. 69c. 89c. 98c.

-- PARURES DE COU --

ECHARPES en crêpe imprimé, toutes les teintes et dessins. 49c. 75c. 98c.

CRAVATES en crêpe de Chine de couleurs assorties. 25c. et 49c.

COLLETS et POIGNETS en organdi. 75c. 98c. $1.25 $1.50

SOULIERS POUR DAMES

— Jolis échantillons et soldes de lignes —

Pour le printemps et l'été — la plupart 3½ et 4. Toutes les pointures dans le lot — Régulièrement $3.50, $4.00, $5.00 et $6.00. TANT QU'IL Y EN AURA SAMEDI

$1.59

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

SOULIERS AIR STEP

En chevreau noir, à lacets, à lanière ou style Gore Colonial — largeurs E ou EEE—talons moyens. 2½ à 8.

$4.00

POUR LES MESSIEURS ET JEUNES GENS QUI S'Y CONNAISSENT EN FAIT DE CHIC

COMPLETS DE PRINTEMPS

— 2 Pantalons —

Confectionnés de tissus de laine **importés par nous directement des moulins** — Toutes les tailles : **Jeunes Hommes — Réguliers — Courts — Corpulents.**

$25.00

PALETOTS DE PRINTEMPS D'UNE ELEGANCE RAFFINEE

200 NOUVEAUX PALETOTS

Imitation de tweed "**Harris tweed de fantaisie**", **Oxford, Polo, Donegal.**

Modèles : **Raglan — Slip-on — Polo avec ou sans ceinture — Tube à devant croisé — Chesterfield.**

Chacun de ces paletots est d'un fini irréprochable — doublés par la moitié avec satin et soie Celânise. $13.50

Voyez nos vitrines.

CHAPEAUX MOUS—CHAPEAUX DURS

— Styles nouveaux — Fraichement déballés —

CHAPEAUX MOUS en feutre de laine de qualité supérieure — rebord droit, roulé en arrière ou piqué — jolie doublure **deux tons.** Teintes : **Blanc-neige, perle, acier, gris-fer, tan, brun, noir.** Pointures : 6½ à 7½.

$2.99

CHAPEAUX DURS — très jolies formes — en bon feutre de laine — bonne doublure. Pointures : 6½ à 7½.

$2.49

NULLE PART AILLEURS VOUS NE POURREZ TROUVER PAREILLES QUALITES A PRIX AUSSI BAS.

GRAND SPECIAL EN SOULIERS DE HAUTE QUALITE POUR HOMMES

SOULIERS de veau noir ou brun — aussi en cuir verni — soldes de lignes de marques réputées, telles que : — SLATER — WILKIES — MAJESTIC - SCOTT McHALE. Régulièrement $6., $7. et $7.50. Pointures : 5½ à 10, dans le lot. TANT QU'IL Y EN AURA . . .

$3.99

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

MERCERIE POUR MESSIEURS

GRAND SPECIAL en Chemises TOOKE et FORSYTH

Couleurs nouvelles — unies ou de fantaisie — ou toutes blanches—deux faux-cols empesés ou col à même — Chemises reconnues pour leur qualité et leur confort — Manches de 33, 34 et 35 pouces.

$1.50

CRAVATES

900 **CRAVATES** en soie de belle qualité — choix immense de dessins et teintes.

49c.

CHAUSSETTES

900 **PAIRES DE CHAUSSETTES** de fantaisie, en coton — très appropriées pour la saison. Pointures 10 à 11½. LA PAIRE . . . . . 25c.

Saint-Odilon

DECES. — St-Odilon, Dorchester.— Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mlle Kate Courtney, arrivé samedi le 17 mars, après quelques mois de souffrances endurées avec la plus grande résignation. Elle était âgée de 78 ans; elle laisse des nièces et neveux et aussi quelques beaux-frères et belles-soeurs. Son service fut chanté lundi le 19 par M. le curé M. O'Farrell, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Sa sépulture eut lieu à St-Edouard de Frampton le même jour, après un libera chanté à l'arrivée du corps. Nos sincères sympathies à la famille.

AU COUVENT. — Les révérendes SS. du Couvent qui mettaient en râfle, il y a quelque temps, une tabatière artistique et originale, au profit de la chapelle du Couvent en ont fait le tirage le 19 mars. M. le curé a bien voulu présider la petite réunion. Le No 11 fut le numéro gagnant portant le nom de Mme Thomas O'Connor de notre paroisse. La râfle a rapporté la jolie somme de $32.65. Les Religieuses remercient de tout coeur, toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette râfle et elles prient le bon saint Joseph de bénir tous leurs bienfaiteurs.

NOTES.—Nous avions parmi nous le 25 février le Révérend Père J. Boudrault, missionnaire d'Afrique, qui nous a donné le sermon à la grand'messe et qui le soir nous réunissait à la salle publique pour donner des projections lumineuses et expliquer ce qu'est la vie en Afrique.

DECES. — Le 21 mars décédait Mme Veuve Elzéar Drouin, née Lucie Mahieu, à l'âge de 81 ans. Elle laisse son neveu et fils adoptif, M. Adélard Cloutier, cultivateur, plusieurs neveux et nièces aussi.

Son service et ses funérailles eurent lieu le 23 mars dans notre paroisse au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille.

Saint-Lazare

DECES. — St-Lazare, Bellechasse.— Le 13 mars, est décédé, à l'âge de 61 ans, Mme Vve Jean Couture, née Odélie Labrie. Elle laisse pour pleurer sa perte dix enfants. Trois fils: Joseph-Eugène, Alphonse et Henri; sept filles: Mme E. Thibault, de St-Vallier, Marie-Louise, Marie-Blanche, Marie-Anne,Claire, Elisabeth et Jeanne d'Arc, et deux frères: M. Adélard Labrie, de St-Lazare et M. Joseph Labrie de Stoke.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 15 mars au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé Beaudet, curé de la paroisse, chanta le service. Conduisait le corbillard: M. Jos. Bilodeau, fils de Noel. M. Louis Thibault portait la croix et les autres porteurs étaient: MM. Fortunat Bilodeau, Ernest Aubin, Alphée Chabot et Joseph Martin. Le deuil était conduit par ses enfants.

M. Achille Lacasse, de St-Gervais, avait la direction des funérailles.

AUTRES FUNERAILLES. — Le 24 mars ont eu lieu les funérailles de M. Jos. Bilodeau, décédé à l'âge de 82 ans. M. l'abbé G. Bilodeau, fils du défunt chanta le service pendant que M. le curé Beaudet et M. l'abbé Budon, de Ste-Claire, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Une nombreuse assistance de parents et d'amis remplissait l'église.

M. Alfred Labrecque, neveu du défunt, portait la croix tandis que le corps était porté par MM. Louis Bilodeau, Jos. Bilodeau, Misael Mercier, Honorius et Roméo Bilodeau, de St-Lazare et Noel Bilodeau, de St-Damien, tous neveux du défunt.

Nos sympathies à ces familles affligées.

DIVERS. — MM. Onésime Morrissette et Pierre Corriveau, de Buckland, M. et Mme E. Thibault, de St-Vallier, Louis Couture, de Québec et Jean Nolin, de St-David, étaient à St-Lazare à l'occasion des funérailles de Mme Vve Jean Couture.

—M. Alphonse Bilodeau, fils de Joseph, des Etats-Unis, était dans notre paroisse à l'occasion de la mort de son père.

—Mme Vve Pierre Bilodeau et sa fille, Mme Arthur Beaulé, de Québec, à St-Lazare dernièrement, pour assister au service de M. Joseph Bilodeau.

Cabano

RETOUR DE NOTRE CURE. — Cabano, Témiscouata. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre sympathique curé, M. l'abbé J.-Ph. Cyr doit revenir cette semaine parmi nous, notre pasteur ayant dû aller suivre un traitement à l'Hôpital.

En son absence, notre dévoué vicaire, M. l'abbé Gauvin, s'est multiplié pour assurer le service paroissial; cette semaine nous sommes heureux de constater qu'il est secondé par M. l'abbé April, missionnaire diocésain.

CONFERENCE. — M. Bardoux, conférencier agricole a donné une causerie interessante à la Salle St-Joseph le dimanche 25 courant.

Le sujet captivant des jardins ouvriers a été développé avec une connaissance éclairée par le Conférencier.

Nous sommes convaincus que tous bénéficieront de ces sages conseils, et que ainsi que l'an dernier, aurons tous nos jardins et sauront tirer parti de ce qui était négligé autrefois, nos jardins potagers.

Roberval

VERITABLE SUCCES. — Roberval L. S. Jean. — La soirée du "Bon Vieux temps" à Roberval, organisée par Mme J.-A. Thibault, sous les auspices de la Ligue C. F. de St-Jean de Brébeuf a obtenu un franc et réel succès.

L'ouverture fut faite par l'orchestre Canadienne qui donna une brillante exécution de jolis morceaux. M. Henri Thibault, violoniste de rare talent, a été particulièrement remarquable ainsi que M. Art. Boucher qui joua de l'accordéon très brillamment. M. Wilfrid Thibault jouait les castaquettes et la musique à bouche en même temps tambourine; M. W. Léveillée. Il y avait aussi un Xylophone et bombarbe, le tout formait un joli orchestre, c'était vraiment soulevant ces morceaux et ces danses canadiennes joués avec art et autant d'entrain.

Comme entrée les petites pièces ont été superbes ainsi que la beauté des costumes. "La fileuse comique", Le professeur Lapin Janot et Jaquette, Le petit chat botté et souris Miquette.

La grande pièce: "Réjouissance d'élection chez le député "Tranche-Montagne. La marche des corbeilles, Le Bedeau du Village monologue, L'appel au mort, récit tragique, Danse indienne dite "Macoucham". Le bedeau du Village. C'est pas difficile; Oh! Oh! Le Grand'père Noé, les Hirondelles chansons comiques.

Les danseurs de gigues simples ont obtenu un réel succès. MM. Charles Edmond, Edgard Levesque, Henri Gaudrault, Wilfrid Thibault, Nil Potvin, Jos. Gagnon, Pitre Gagnon et Gagné ont dansé d'une manière gracieuse avec un art parfait, qui prouve que les traditions ont été conservées au Royaume du Saguenay qui avait jadis la réputation d'avoir les meilleurs danseurs de la province. M. Charles Edmond entr'autres, est champion des danseurs pour nos comtés, mais nous sommes à nous demander ce qu'il adviendrait si l'on reprenait le concours tellement nos danseurs ont été forts en général ce soir-là.

Les joueurs de cartes ont bien rempli leur rôle et ont donné du relief à cette soirée où tous fumaient le bon tabac canadien dans des pipes antiques de blé d'Inde, chargées dans des blagues bordées et garnies de rouge et aux longs cordons; c'était d'un bon goût achevé.

Le tout assaisonné de morceaux de violon d'accordéon et d'orchestre.

Laurierville

DECES. — Laurierville, Megantic.— La mort veut d'enlever une autre de nos paroissiennes dans la personne de Mme Félix Gagné, née Esther Turcotte, décédée après plusieurs mois d'une pénible maladie soufferte avec patience et résignation, à l'âge de 63 ans et 11 mois.

La levée du corps a été faite et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Sauveur Turcotte, aumônier de l'Hospice Guay, de Lévis, et frère de la défunte.

Durant le service M. le curé J.-A. Provencher assista au choeur.

Etaient porteurs: MM. Alfred Beaudoin, Julien-A. Gingras, Ernest Faucher et Eugène Mercier, neveux de la défunte.

M. Eugène Gagné intime de la famille portait la croix.

Le deuil était conduit par ses frères: MM. Napoléon Turcotte, M. Théodule Turcotte. On remarquait aussi dans le cortège funèbre ses beaux frères et belles-soeurs: Mme Théodule Turcotte d'Inverness; M. et Mme Joseph Gagné, Mme Théodore Gagné, M. Ernest Beaudoin de Ste-Julie; M. et Mme Vital Faucher de Laurierville, ses neveux et nièces: Mme George Turcotte de Beauce Jonction; M. Joseph Faucher de Richmond; Mme Ernest Faucher, Mme Eugène Mercier, M. et Mme Alfred Côté, Mme Alfred Beaudoin et Odilon Beaudoin Mlle Alma Beaudoin, Mme Léonce Dubois, M. Victor Bergeron de Ste-Julie, Mme Julien-A. Gingras, M. Camillien Lehoux de Laurierville; M. Edmond Bergeron de Lyster, M. Marcel Faucher de Laurierville; M. Sauveur Turcotte d'Inverness.

Ses petits-neveux et nièces: Mlle Georgette et M. Conrad Mercier, Mlle Lydia Beaudoin de Ste-Julie, Gaston et Marcel Gingras, M. Odessa Beaudoin, de Laurierville. De nombreuses connaissances de la famille assistaient aux funérailles.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, deux soeurs: Rvde Sr St-Lazare, des Soeurs du Perpétuel-Secours de St-Damien et Me Charles Perreault (Rosalie Turcotte), de Ste-Emélie; cinq frères: Rév. Sauveur Turcot, aumônier de l'Hospice Guay, Napoléon Turcotte, de Beauce-Jonction; Théodule Turcotte, d'Inverness; Henri Turcotte de Ste-Claire de Dorchester et Philippe Turcotte, de Ste-Agathe.

M. Cléophas Couture entrepreneur dirigeait les funérailles.

Nous offrons au Rév. M. Turcotte ainsi qu'aux autres membres de la famille nos plus sincères condoléances.

Ancienne-Lorette

JOYEUX ANNIVERSAIRE. — Ancienne Lorette, Québec. — Jeudi dernier les nombreux parents et amis de M. Michel Alain étaient en liesse, à sa résidence, pour fêter ce vénérable vieillard à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

Une surprise plus grande qu'il n'aurait jamais osé espérer l'attendait ce soir-là, puisqu'au nombre de ceux qui avaient le plaisir d'être présents, étaient deux de ses filles religieuses chz les Soeurs de Jeanne d'Arc, Sr Ste-Clotilde, arrivée de France, récemment après une absence de cinq ans et Sr Célina, de la Maison Mère de Bergerville; toutes deux avaient obtenu l'insigne faveu rde venir, elles aussi fêter en famille ce joyeux anniversaire.

M. l'abbé Etienne Cloutier, curé, a bien voulu se rendre au commencement de la soirée donner sa bénédiction à ce paroissien qui compte parmi les plus anciens de sa paroisse.

M. Alain compte huit enfants et dix-neuf petits-enfants.

De nombreux cadeaux lui furent offerts: ses filles Sr Célina et Sr Clotilde lui offrirent une photographie du Révérend Père Marie-Clément, fondateur de leur Congrégation.

Pendant la soirée il y eut chants et musique. L'on se sépara à une heure avancée, après avoir souhaité à ce vénérable octogénaire une longue et heureuse vieillesse afin de pouvoir revenir, tous ensembles, fêter son centenaire.

Le sinvités étaient: Les Révérendes Soeurs Clothilde et Célina; M. et Mme Jos. Renaud, de Loretteville, Jos. Alain, de Québec, Ernest Boutet, Albert Alain, Omer Côté, Louis Cantin, Arthur Pepin, Etienne Cantin, MM. Elzéar Labbé, Alfred Cantin, Jos. Lepage, Jean-Marie Cantin, Gérald Alain, Amédée Moisan, Robert Alain, Adélard Pepin, Hermel Bernard, Léandre, Clovis et Laurent Renaud; Marcel, André, Toussaint et Gérard Boutet; Mlles Alma Côté Albertine et Germaine Alain, Corinne et Irma Labbé, Juliette Pepin, Anna Laperrière, Rita Labbé Marie-Thérèse Cantin, Jacqueline Annette, Irène, Gabrielle, Clotilde et Céline Renaud, Clarisse, Louisa et Georgie Boutet.

Une invitée.

Un remède de Femme

"Il m'a réellement rétablie"

De temps à autre, depuis 1919, j'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. D'abord, parce que j'étais épuisée, et maintenant pour l'âge critique. Il m'a rétablie assez pour me permettre de mieux faire ma besogne domestique. J'ai aussi à m'occuper du jardin et du poulailler."—*Mme Frank P. Stone, Lacombe, Alberta.*

Ce remède prouve sa valeur, chez les jeunes comme chez les plus âgées. Prenez-en à la maturité et à la maternité, ainsi qu'à l'âge moyen. 700,000 femmes l'ont recommandé.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

Employé depuis 60 ans, par les Femmes

LES ANNONCES CLASSIFIEES
ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

Servez-Vous en — Téléphonez 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

TARIF

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES. AVIS DE DECES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, SERVICES ANNIVERSAIRES, etc. — 50c l'insertion.

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES ET NAISSANCES DANS LE CARNET SOCIAL, $1.00 L'INSERTION.

Toute autre annonce classifiée, 01c. du mot, minimum de 15c. par insertion.

6 insertions consécutives pour le prix de quatre.

En-Tête en noir, 15c. additionnel pour chaque insertion.

Les ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m. la veille.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable".

Les annonces devenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

CLASSIFICATION

Accordeurs de Pianos	1	Camionnage	27A
Accessoires d'autos	2	Chambres à louer	29
A Echanger	3	Chamb. demandées	30
Agences Demandées	4	Chambres e tpen.	31
Agents demandés	5	Collection	32
A louer (DIVERS)	6	Commerce	31A
Ameublements	7	Comm. à vendre	32
Animaux	8	Cottages à louer ou à vendre	33
Appts à louer	9	Cottages demandés	34
Appts demandés	10	Dentaire	35
Argent à prêter	11	DIVERS	36
Argent demandé	12	Ecoles de métiers	37
Art. de Ménage et H.	13	Fleurs demandés	38
Associés demandés	14	Entrepreneurs	39
Articles de Sport	15	Emmagasinages	40
Autos à louer	16	Femmes, Filles dem.	41
Autos à vendre	17	Finance	42
Autos demandés	18	Fourrures	43
A vendre (DIVERS)	19	Garages	44
A vendre ou échan.	20	Hommes, garcons d.	45
A vend. ou à louer	21	Hôtels-Restaurants	46
Avis (DIVERS)	22	Huile, chauffage	46A
Blanchissage	23	INFORMATIONS	47
Bois et Charbon	24	Instruments de m.	48
Bois de construction	24A	Logements à louer	48A
Bouteuse à louer	25	Machineries	49
Boutons, Plissage	26	Magasins à louer	50
Bureaux à louer	27	Maisons à louer	51
		Maisons à vendre	52
		Maisons demandées	53
		Matériaux de const.	54
		OBJETS perdus et trouvés	55
		Pensionnaires	56
		Volailles	56
		On demande à achet.	57
		On demande à louer	58
		Professeurs	59
		Pos. demandées, H.	61
		Pos. demandées, F.	61
		Promotions à vendre	62
		Radios, Rep. etc.	63
		Rembourrage	64
		Réparat. DIVERS	65
		Résidences d'été dem.	66
		Salles à louer	67
		Salons de coiffure	68
		Servantes dem.	68A
		Suggestions	69
		Teinturiers	69A
		Terrains à vendre	69B
		Terrains à vendre	70
		Terres à vendre	71
		Terres demandées	72
		Vendeurs demandés	73
		Voyageurs demand.	74

28 - SUCCURSALES - 28

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. GIGUERE, 357, rue St-Joseph. Tél.: 4-0502

J.-E. GIGUERE, 295, rue St-Joseph. Tél.: 3-0758

Al. DELISLE, 117, 4e le Couronne. Tél.: 4-0533

Succursale de Jos. COTE, Liée
Succursales: Téléphones
No 1, 89 rue de la Couronne 4-0645
No 2, 26, rue St-Jean 4-0674
No 3, 999, rue St-Jean 2-7130
No 4, 18, rue Roche, publie 2-0497
No 5, 459, rue St-Joseph 4-0595
No 6, 971, St-Joseph, publie 4-0007
No 7, 456, rue St-Jean 4-0671
No 8, 385, rue St-Joseph 4-0654
No 10, 85, rue St-Paul 2-7904
No 11, 176 3me Avenue 4-0621
No 12, 77, St-Joseph, publie 2-7371
No 13, 15, Chemin Ste-Foy, publie 4-0007
No 14, 855, rue St-Paul 2-7853

ST-JEAN-BAPTISTE
Charles Cloutier, 171, d'Aiguillon. Tél.: 6710
Pharmacie Dumais, 418 St-Jean. Tél.: 2-0185
LIMOILOU
J.-A. Kirouac et Cie, 111, 3e Rue. Tél.: 4-0508
ST-FRANCOIS D'ASSISE
Magasin Gov. 439, 1ère Avenue. Tél.: 4-4800
J.-B. Gingras, 1114, 12e Rue. Tél.: 4-5657
ST-SAUVEUR ET ST-MALO
L.-P. Garneau, 470, St-Francois. Tél.: 4-5065
René Dion, 346, St-Vallier. Tél.: 4-6075
J.-E. Garneau, 706, St-Vallier. Tél.: 4-6475
Mme W. Gauvin, 1551, St-Vallier. Tél.: 4-6421
Mlle E.-A. Cloutier, 1151, St-Vallier. Tél.: 7510
BEAUPORT
EUGENE PARENT
77, St-Cléophas
Tél.: 2-7947 — Beauport

2 — ACCESSOIRES D'AUTOS

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES pour toutes marques de chars. Spécialités: Ford, Chevrolet, Pontiac, etc. Aussi lampes de radios, ampoules électriques escompte spécial. Attention spéciale aux commandes de la campagne. JULIEN AUTO ACCESSORIES, 451 St-Vallier. Tél.: 4-1186.
10-4 (26) 2

7A—AMEUBLEMENTS de Mag.

SHOW CASES, Vitrines, Ameublements de magasins de toutes sortes. Comptoirs pour restaurants, etc. etc., neufs ou usagés, à très bon marché. ART SHOW CASE Reg'd., 259 St-Joseph. Tél.: 3-2920.
14-3 (26 fois) 7A

8 — ANIMAUX

A VENDRE. — Jument brune, crin noir, âgée de six ans, pesanteur 1100 lbs. Doit rapporter à la fin de mai. Garantie sans défaut. Prix $150.00. S'adresser à Laiterie Laval Enrg. 237, 4ième Ave. Limoilou.
13-4 (3 fois) 8

9 — APPTS A LOUER

APPARTEMENT de 3, 4 et 6 pièces plus chambre de bain à louer à Beaumanoir, 208, Av. des Erables. Elisabeth, 50, rue Fraser et 106 Av. Cartier. S'adresser au concierge sur les lieux. Tél.: 2-1473 le soir 3-4498.
9-4 (6 fois) 9

19 — A VENDRE (Divers)

A VENDRE — Piano "Wagner" en bonne condition à vendre pour cause de mortalité. Prix raisonnable, conditions spéciales si nécessaires pour bon acheteur. Mme Vve Albert Arnault, 92, 5ème rue, Limoilou.
13 et 14 (19)

MIEL DE CHARLESBOURG
Le produit le plus doux de... da, 200 colonies d'abeilles ont, en 1933, récolté 15,000 lbs de miel de choix. Livraison au loin par sa malle ou l'express.
VERRET
Téléphone 4-5723 Charlesbourg Qué.
GRAINES DE SEMENCES
100 espèces de graines de légumes et de fleurs à cinq sous le paquet. Aussi, herbe à pelouse, arbustes et plantes vivaces, Dahlias, glaieuls etc.
Magasin de Graines de Verret
Charlesbourg, Qué
28-1 (2 mois) 19

24 — BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE Bonne qualité. Merisier, érable, 2 pieds et 2 1-2 pieds; croûtes, le merisier déligmures de bouleau. CHABOT & FRERE, 79, 3ème Rue, Limoilou. Tél. 4-2020
4-4 (26 fois) 24

24A—BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION, Merisier de plancher, (B. C. Fir) bois de Coulombe. Moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront.
BILODEAU ET DORE, Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035.
3-4 (26 fois) 24A

27A—CAMIONNAGE

CAMION A VENDRE

International Model "S-26" (6 cylindres) très peu usagé. Pour plus d'informations, S'adresser à Mme Romuald ROY, fils, Ste-Marguerite, Comté de Dorchester, P. Q.
10-4 (6 fois) 27A

30 — CHAMBRES ET PENS.

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins. Prix très réduits: chambres et pension, $32, $35 et $40 par mois; chambres sans pension: $10, $12 et $15 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée.
9-4 (26 fois) 30

31A — COMMERCE

Oeuf, Volailles, Etc.

Pour les plus hauts prix du marché, expédiez vos oeufs, volailles, beurre, lard, veaux, etc., à la SAGUENAY FISH & TRADING, Inc., 115 rue Dalhousie, Québec. Vous obtiendrez de prompts retours.
7-4 (26 fois) 31A

COMMERCE A VENDRE— Boucherie et Epicerie combiné. Bon Poste. Grosse clientèle. Peu de comptant. Il faut vendre d'ici à samedi pour cause de départ. Pour tout renseignement s'adresser à 30 Ave. Lamontagne St-François d'Assise, Québec.
10-4 (6 fois) 31A

"Redonner à l'agriculture la primauté qui lui revient dans l'économie de notre pays, telle est, sans conteste, la question vitale de l'heure.

32 — COM. A VENDRE

POUR CLORE UNE SUCCESSION

A toute personne sérieuse désirant un commerce établi et très payant, nous offrons Boulangerie moderne, située avantageusement dans un des plus beaux quartiers de la ville de Sherbrooke; production actuelle: environ 12,000 pains de 24 oz. par semaine, pouvant être facilement augmentée à 20,000 pains; clientèle choisie.
Prix total: y compris, bâtisses, terrains, camions, etc.: $13,000.00. Termes $5,000.00 comptant, balance à termes faciles, pour accommoder acheteur. Adresser à J.-A. GIRARD, 15 Rue Fabre, Sherbrooke.
13-4 (6 fois) 32

36 — DIVERS

AUX AMATEURS DE PECHE — Terrains à louer le long du Lac Bleu, un des plus beaux sites des Laurentides, situé à 16 milles de Québec. Belle place pour construire un chalet d'été. Magnifique endroit de pêche et beau chemin d'automobile conduisant jusqu'au bord du Lac. Prix exceptionnels. S'adresser à Gérard PARENT, Giffard, P. Q. Tél.: 3-4707
9-4 (26 fois) 36

POUR PRELATS en tulle collés sur planchers à dessins spéciaux avec bordure artistique, pour églises, couvents et communautés de même que pour édifices publics. Consultez-nous. Nous faisons également remboursage, réparation et emballage de meubles, posage de Tapis et prélarts, confection et installation de draperies et tentures. A. G. WRIGHT Linoleum and Upholstering Co. 10, Rue Laliberte. Tél: 3-0461 Ouvrage garanti et prix modérés. J. N. O. (36)

DETECTIVE PRIVE

L'AGENCE DE DETECTIVES INTERPROVINCIALE, mêt à la disposition des hommes d'affaires, professionnels, industriels, établissements commerciaux ou autres, un service d'investigation privée, surveillance, renseignements et informations de tous genres concernant la protection de votre commerce, vos employés, vos édifices, etc. Surveillance et protection de magasins, manufacturier, communautés, édifices publics, théâtres, etc. Aussi enquêtes et recherches de tous genres. Service strictement privé et confidentiel par des hommes expérimentés. Téléphonez au No. 8963 ou écrivez à l'agence à 251 rue St-Joseph, Québec.
5-4 (26 fois) 36

40 — EMMAGASINAGES

ENTREPOT POUR MEUBLES

TAUX des plus bas. Grand espace à l'épreuve de l'humidité aussi espace à l'épreuve du feu. Emballage par des experts. QUEBEC TERMINAL WAREHOUSE et TRANSPORT CORPORATION, 424 Rue St-Paul. Tél.: 2-1058, A.-H. DeRome, Résidence, Tél.: 8932
16-3 (J.N.O.) 40

41 — FEMMES, FILLES DEM.

Gant etrant chaussures. Grande nouveauté bonne pour 50 cirages. Agents demandés. Echantillon contre 15c avec catalogue mille lignes payant 100%. ECONOMIC PRODUCTS 249 Lisgar, Toronto.

43 — FOURRURES

STORRAGE - FOURRURES

Aussi transformation $10.00. Renard argenté, Marthe de Roche, Marthe du Nord. Toutes autres fourrures du printemps à bas prix. W. DUBE, 11 1-2 Chemin Ste-Foy. Tél.: 3-0363.
11-4 (26 fois) 43

FOURRURES VERTES

Nous payons les plus hauts prix pour le rat-musqué. S'adresser à Jos. Ribitaille, Enr., 108, rue Richelieu. Tél.: 2-3288. Succursale 106, St-Jean. Tél.: 2-7684
31-3 (12 fois) 43

CHS-N. EMOND ENR.

Maison de Confiance
FOURRURES DU PRINTEMPS, telles que Martre du Nord, de Roche et de Russie, Renards Argentés, Croisés, Rouges, Vison, Kolinsky, Fitch, etc. Collerettes et manteaux courts.
CAPOT DE CASTOR NATUREL ET CAPOT DE CHAT A PRIX D'OCCASION
Profitez de la saison d'été pour faire réparer et transformer votre manteau en un modèle plus nouveau. Prix modérés.
STORAGE:
CONTRE LES MITES, LE FEU ET LE VOL 1%
353, BLVD DES FOSSES (Coin de la Couronne) Tél.: 6741

P. BRETON "STORAGE" 1%

PROTEGEZ vos fourrures durant l'été contre le feu, vol, mites. Voûte nouvelle. Storage gratuit en nous confiant vos réparations. Confection durant l'été, prix réduits. Fourrures pour garniture de manteaux; renard, martre du nord, de roche, etc. 152 St-Olivier. Tél.: 8656.
13-4 (26 fois) 43

43—FOURRURES

J.-O. NADEAU

FOURRURES — Demandez nos prix pour les Rats-Musqués du Printemps. Confiez-nous vos peaux pour repassage, teinture ou confection, prix très raisonnable. Maison de confiance. J.-O. NADEAU, 160 Côte d'Abraham. Phone: 2-4245.
7-4 (3 mois) 43

45 — HOMMES, GARCONS D.

ACHETEZ douze cents produits prix manufacture. Royauté de 10% sur la production des sous-agents. Plusieurs catalogues envoyés contre timbre. ECONOMIC PRODUCTS, 249 Lisgar, TORONTO.

46B — IMMEUBLES

H.-P. CIMON

IMMEUBLES & ASSURANCES
6 Côte D'Abraham, Tél.: 5149
TERRAINS à vendre, Parc Preston, Sillery. Aussi autres propriétés à vendre ou à échanger dans tous les quartiers de la ville et de la Banlieue. Terres, terrains, commerces, etc. Spécialité: Ventes à termes
2-4 (46B) J. N. O.

48A — LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT. — à 45, rue St-Joachim, 3 chambres plus chambre de bain, chauffé, aussi, garage si désiré. S'adresser à A. MATTE, 200 rue St-Jean, tél.: 2-4638 ou 2-4309.
12-4 (6 fs).

LOGEMENTS A LOUER. — 2 logements à louer à Beauportville, 4 chambres, garage, jardin, verger. S'adresser par téléphone à 4-5275.
11-4 (6 fois) 48A

CHAMBRES et petits logements à louer, meublés ou non meublés. Coin Ste-Anne et D'Auteuil, aussi, logements situés à St-François D'Assise, 6 chambres plus chambre de bain et 5 chambres. S'adresser par Téléphone à 2-6488 ou 4-2387, ou à 138 Rue Ste-Anne.
12-4 (6 fois) 48A

QUARTIER BELVEDERE, logements, 4, 5, 6, 7, 8 pièces, plus bain, eau chaude à l'année, chauffées, planchers bois dur, frigidaire, améliorations modernes. S'adresser CHRYSANTHE JOBIN, Tél.: 5338—6585—3-1701.
11-4 (6 fois) 48A

RUE ST-JEAN, No 404, Plain-Pied 8ième étage, chauffé, planchers neufs en bois dur, 6 appartements, plus chambre de bain. Bon poste pour médecin. S'adresser à 406, rue St-Jean.
11-4 (6 fois) 48A

A LOUER, 30, Côte du Palais, grande maison, 16 chambres, 2 chambre de bain, poste établi depuis longtemps pour location de chambres. S'adresser 3-1723
10 et 11 (51)

PREMIERE AVENUE. — Logements de 3 et 4 pièces, chambre de bain, hangar, garage, et bien éclairés. Confortables pour jeunes ménages. S'adresser à B. BELANGER, 424, 1ère Avenue. Tél.: 4-4814.
10-4 (26 fois) 48A

LOGEMENT A LOUER. — A 194, Avenue Brown, 9 chambre chauffées, plus chambre de bain. Pour information s'adresser à 192, Avenue Brown. Tél: 3-2768.
10-4 (6fois) 48A

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, No 212, 1er étage 5 grandes pièces remises à neuf, plus chambre de bain. S'adresser O. PLAMONDON, tél.: rés 3-3856, bur. 8167.
14-3 (26 fois) 48A

A LOUER. — Logements de 5 et 6 chambres, plus chambres de bain; réfrigérateurs électriques, chauffés, eau chaude à l'année et autres améliorations modernes, dans le plus beau quartier de Québec. S'adresser à 296, Avenue Laurier. Tél.: 7328.

ST-SACREMENT
74, Avenue Marguerite-Bourgeoys, 2e étage, chauffé, 3 chambres; 74, Avenue Marguerite-Bourgeoys, 3e étage, 3 chambres; 134, Frontenac, 2e étage, 3 chambres, chauffé; 134, Frontenac, 3e étage, 4 chambres et un autre de 3 chambres; 146 à 176, Frontenac, 3 pièces, non chauffées; 148, Frontenac, 1er étage, 6 pièces chauffé; 152, Frontenac, 1er étage, 3 pièces chauffé; 154, Frontenac, 1er étage, 5 pièces, chauffé; 154, Frontenac, 2e étage, 5 pièces, chauffé; 154, Frontenac, 2e étage, 5 pièces, chauffé; 156, Frontenac, 2e étage, 5 pièces, chauffé; 156, Frontenac, 3e étage, 5 pièces, chauffé; 158, Frontenac, 1er étage, 5 pièces, chauffé; 160, Frontenac, 3e étage, 6 pièces chauffé; 162, Frontenac, 2e étage, 6 pièces, chauffé; 164, Frontenac, 1er étage, 6 pièces, chauffé.
RUE FRASER
91 1-2, Fraser, 2e étage, 5 pièces, non chauffé; 93, Fraser, 3e étage, 5 pièces, non chauffé; 93, Fraser, 2e étage, 5 pièces, non chauffé; 95 1-2, Fraser, 1er étage, 5 pièces, non chauffé.
BERGERVILLE
3, rue Forget, maison de 6 appartements; rue Maxfield, maison de 8 chambres.
LIMOILOU
155, 8ème Avenue, 1er étage, 6 pièces, non chauffé; 156, 8ème Avenue, 3e étage, 7 pièces, non chauffé; 160, 8ème Avenue, 1er étage, 7 pièces, non chauffé; 180, de La Colombière, 3e étage, 6 pièces, non chauffé; 54 1-2, 2ème Rue, souhassement, 3 pièces, non chauffé; 56, 2ème Rue, 2e étage, 3 chambres; 56, 2ème Rue, 3e étage, 3 pièces; 11, 2ème Rue, 2e étage, 5 pièces, non chauffé; 367, avenue de la Ronde, 1er étage, 6 pièces, non chauffé; 660, La Canardière, maison de 9 pièces, non chauffé.
STADACONA
33, de la Martinière, 1er étage, 5 pièces, non chauffé; 29, de la Martinière, 1er étage, 5 pièces, non chauffé; 106, Demeules, 2e étage, 5 pièces, non chauffé; 107, Demeules, 1er étage, 5 pièces, non chauffé.
ST-MALO
191, Avenue des Oblats, 2 magasins, chauffé; 241, Napoléon, logements de 3, 4, et 5 chambres, non chauffé; 241 Napoléon, boutique; 47, Montmagny, 2e étage, 4 pièces, non chauffé; 49, Montmagny, 1er étage, 5 pièces; 181, Lafayette, 1er étage, 8 appartements; 181, Lafayette, 2e étage et 3e étage, 4 appartements, non chauffé.
QUEBEC-OUEST
290, 10ème Avenue, 2e étage, 4 pièces, non chauffé.
ST-GREGOIRE DE MONTMORENCY
Maison de 10 chambres; Magasin, 3 étages.
LEVIS
14, rue Déziel, 1er étage, 4 chambres chauffé; 5, rue St-Etienne, 2e étage, 7 pièces, non chauffé.
A louer à bon marché. S'adresser à La Société de Prêts et Placements de Québec, 81, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1362.
4-4 (26 fs) 48A.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer de 4, 5, 6 et 7 chambres situés rue St-Vallier et Marie de l'Incarnation à des prix raisonnables. S'adresser P. Garneau, 182 Marie de l'Incarnation. Tél.: 3-4377.
21-3 (26 fois) 48A

49 — MACHINERIES

MOTEUR MARIN "STERLING 100" C. V. usagé, en parfaite condition, moteurs Johnson, Kermath, huile Duplex pour moteurs Marins, canots, chaloupes, hélices, vacu-draft, système économique de chauffage. Gérard GAUDRY Enrg., 29a, de la Couronne, Québec. Tél.: 5682
2-4 (26 fois) 49

A VENDRE. — Machines Aratoires, Herses à ressorts $10, et plus. Herses à dents droites avec leviers $17. Charrues $16. Epandeurs, Semoirs, Herses à disques, Wagons, Lames de Scies, et pièces de réparations etc. Agence M. Moody and Sons Co., 85, rue St-Roch. Tél: 4-4571.
31-3 (26 fois) 4 9

52 — MAISONS A VENDRE

Maison construite en brique solide, avec deux magasins dans le bas et grand logement dans le haut, situés dans un centre commercial sur la rue St-Vallier. Grand terrain pouvant servir de cour à bois ou commerce d'automobiles usagés. Sorties sur les rues St-Vallier et St-Bernard. Avec écurie et suite de hangars pour voitures et stocks pour les magasins. Grande cave avec fournaise à air chaud. Trois grandes vitrines. Aubaine pour prompt acheteur. Pour plus de détail, s'adresser sur les lieux à 1,109, St-Vallier. Tél.: 6803.
7-3 (6 fois) 52

53 — MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à louer, à la campagne, une grande maison meublée, avec lumière électrique, eau et chambre de bain, 7 ou 8 pièces dont 5 chambres à coucher, grand terrain avec cours d'eau. A environ 15 ou 20 milles de Québec. Donner le prix en écrivant à E. B., 114, Avenue Moncton, Québec.
(3 fois).

57 — ON DEMANDE A ACHE.

OR. — Achetons vieil or, recevons envoi par malle ou express. Allons à domicile, payons plus haut prix. Evaluation gratuite. S'adresser Marché d'Or, 212, 3ème Avenue, Québec. Tél: 4-1412.
13-4 (26 fois) 57

M. GILBERT

NOUS ACHETONS lingeries pour dames et messieurs, ainsi que meubles usagés. Bons prix payés. Adressez-vous à 88 rue St-Vallier, Tél: 2-7216.
27-3 (26 fois) 57

58 — ON DEMANDE A LOUER

CHALET DEMANDE. — On demande à louer pour la belle saison, un chalet ou une maison d'été, proche de la ville et avec communications faciles. Adressez vos suggestions à Caster 398, L'"Action Catholique", Québec ou communiquez par téléphone au numéro 2-4771.
21 (J.N.O.) 58

58A—HEMSTICH. PLISSAGE

Mme G.-E. FORTIER, Hemstieth, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, attention spéciale aux commandes reçues par la malle. 225 Ste-Marguerite, tél.: 6947.
3-4 (26 fois) 58A

59A—PROFESSIONNELS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, ST-JOSEPH. Heures de bureau: 9 à 11 h. a.m., 2 à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. 30. Tél.: 4-4061.
14-3 (26 fois) 59A

62—PROPRIETES A VENDRE

RESIDENCE D'ETE à Neuville, située près de la plage, huit pièces en partie meublées, avec commodités, grand terrain, bel endroit. S'adresser à J.-E. Côté, 268 Du Roi. Tél: 9062.

A VENDRE — Plusieurs belles propriétés à vendre dans Giffard, Beauport, etc. Maisons seules ou à logements. Endroits idéals, surtout pour la saison d'été. Distances de deux à cinq milles de la ville de Québec. Communication faciles. S'adresser Gérard PARENT, Giffard, P. Q. Tél.: 3-4707.
9-4 (26 fois) 62

PROPRIETE A VENDRE. — Magnifique propriété située sur la Rive Sud, à proximité de Lévis. Comprend une maison de 2 étages, 10 pièces avec améliorations modernes; une grande grange, une terre d'environ 15 arpents, avec bois debout. Le poste est très avantageux pour un commerce. Le tout offert à des conditions avantageuses. Ecrire à Caster 398 L'"Action Catholique", Québec.
7-4 (6 fois) 62

62 — PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE. — Deux propriétés avec grand terrain et toutes les améliorations modernes, à louer ou à vendre, situées dans le village de l'Ancienne-Lorette. S'adresser à Aimé Pageot, Ancienne-Lorette. Tél.: 4-5188.
12-4 (6 fois) 62

63 — RADIOS, REP., ETC.

SERVICE DE RADIO GRATUIT — Demander les experts de la maison L.-A. Gaucher, Enrg., 98, du Pont, pour toutes réparations de radios. Nous faisons l'inspection gratuite chez vous. L.-A. Gaucher, Enrg., tél.: 28768.
15-3 (26 fois) 63

63A — REMEDES

TON-SI-NOL, le remède le plus efficace contre toutes les affections de la gorge. Pourquoi aller subir une opération pour les amygdales, quand vous pouvez faire disparaître le mal à la maison en employant TON-SI-NOL au début du moindre mal de gorge. $1.25 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien.
6-2 (J. N. O.) 63A

65 — REPARATIONS (Divers).

J.-R. GRIGNON—EBENISTE-EXPERT, 25 ans d'expérience, autrefois chez Wanamaker, New York. Garantit un travail parfait dans réparation de meubles, rembourrage, polissage. Reproduction de meubles antiques une spécialité. Atelier: 18 Des Zouaves, Québec, tél.: 4-4234.
11-4 (26 fois) 65

FAITES ATTENTION A VOS FREINS. Il est important que vous les fassiez ajuster dès maintenant. Nous faisons une spécialité de ce travail et pouvons vous assurer satisfaction. Service d'experts. Des bons freins sont votre meilleure sécurité. Quebec Brake Service, 175, 3ème Avenue, Limoilou. Tél: 8722.
6-4 (26 fois) 65

GARAGE DION— 680 rue St- Vallier. Réparations générales d'automobiles. SPECIALITES: Service de Batteries, Service de Carburateur et d'Ignition, Ajustage des Freins, Clefs pour automobiles. Réparation de Radios. Personnel expérimenté. Tél.: 3-3416.

68 — SALONS DE COIFFURE

MLLE MARTHE PARADIS

informe sa nombreuse clientèle et ses amies qu'elle est déménagée à 273 rue St-Joseph. Ondulations permanentes, spécial de $1.00 à $5.00 garanties pour six mois. Shampoo gratis. Quatre coiffeuses à la disposition des clients. Appointements téléphonez 2-0212.
4-4 au 6-7 (68)

SALON PAULETTE

764 St-Vallier. — Ondulation permanente Spécial 75 cts à $1.50, aussi grande réduction sur permanents à l'huile; celui de $5.00 pour $2.50. Travail fait par des experts avec une nouvelle machine garantie ne pas chauffer la tête et n'offrant aucun danger. Aussi Marcel, Komol, Ondulation à l'eau à prix réduits. Pour appointements téléphoner à 4-2754.
4-4 au 31 août (68)

STUDIO CHARRIER. — Permanents garantis pour 6 mois et plus $1.00 à $7.00. Croquignol, Spiral, Duchesse, Hollywood, Aussi Marcel, Komol, Ondulations à l'eau. Traitements du cuir chevelu sur machine spéciale. Mlles R. Charrier et C. Mathieu, Studio CHARRIER, 269, rue St-Joseph. Tél: 3-2920.
3-4 J. N. O. 68

SALON ACME

165 Dorchester (coin du Roi). Conservez ce coupon, il vous donne droit à une réduction de $1.00 sur tous nos permanents à l'huile; celui de $3.00 pour $2.00, celui de $4.00 pour $3.00, etc. Ondulation à l'eau, Komol, 35 cts. Shampoo, Marcel 25cts. Papier 50 cts. Satisfaction garantie. Tél: 3-2903. Mlle Béatrice Fortin, Prop.
3-4 (au 3 juil) 68

68A — SERVANTE DEMANDEES

SERVANTE. — On demande une servante générale, sachant faire très bien le cuisine. Références exigées. S'adresser à Mme Nadeau, 167, Ave Holland.
11-4. (6 fois) 68A

69B — TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER, Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER. tél.: 4-2484.
3-3 (2 mois) 69B

NETTOYEURS. — La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison: Carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg (Pfeiffer), 4, McMahon. Tél.: 2-2022.
9-4 (26 fois) 69B

71 — TERRES A VENDRE

A VENDRE. — Terre à vendre avec maison, grange et hangar, ainsi qu'une terre à bois, 2 1-2 arpents de large par 25 de long. Le tout en parfait ordre. S'adresser à Gaudias SANSFAÇON, St-Michel Beauport.
9-4 (6 fois) 71

72 — TERRES DEMANDEES

FEME.—Nous désirons acheter une petite ferme. Adressez tous vos renseignements à J.-N. Richard, Ptre, Blue Sea Lake, P. Q.
12-4 (2 fs) 72.

SOUMISSIONS POUR BOYAUX A INCENDIE

Avis public, est par le présent donné que des soumissions cachetées et endossées, "SOUMISSIONS POUR BOYAUX A INCENDIE" et adressées au Greffier de la Cité, de Québec, Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'au lundi le 16 courant à 4 heures p.m.
La Cité ne s'engagrant à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Chef du Département du Feu, Hôtel-de-Ville.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 4 avril 1934.
SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DES CHEMINS, ETC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSIONS POUR CLOUS, PIERRE NON CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE SPECIALE, SABLE, MATERIAUX DIVERS, ETC.", "CIMENT PORTLAND", "PEINTURE INORGANIQUE, HUILE COMBUSTIBLE (Fuel Oil), CHARBON", et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'ici à mardi, le 17 avril 1934, à 4 heures P.M.
Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE
BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE DE QUEBEC
Le 27 mars 1934.
RE: LIVRES DE COTISATION DES PROPRIETAIRES POUR 1934-35

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres des cotiseurs pour tous les quartiers de la Cité de Québec, ont été déposés par les cotiseurs de ladite cité au bureau du soussigné, et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours depuis dix heures a.m., jusqu'à trois heures p.m., les dimanches et jours de fête exceptés; durant trois semaines, de mercredi le 28 mars au mardi 17 avril inclusivement.
Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres de cotisations devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le Bureau des Estimateurs, par écrit, et sous serment prêté devant un Juge de Paix ou devant un membre du Conseil de la Cité, ou devant le Greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le Bureau des Estimateurs, dont le Greffier donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus.
Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront passé aucune considération, modifiés.
(Signé) P.-N. VERGE,
Trésorier de la Cité.

LE PROBLEME DE...

(Suite de la page

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A l'ouverture de la séance, l'hon. Premier Ministre suggère que la Chambre tienne trois séances demain, une samedi, puis ajournement à mardi matin, à 11 heures.

Cette suggestion a été acceptée. La Chambre s'est alors formée en Comité Plénier pour étudier un bill de l'hon. David intitulé: Loi concernant la municipalité scolaire de Low-Sud.

M. Duplessis s'objecte à ce projet de loi parce qu'en somme, le bill accorde une exemption de taxes à la Gatineau Power et oblige la municipalité à faire une remise de $4,000, à cette compagnie.

M. Aimé Guertin s'objecte également. Il rappelle l'histoire du conflit que l'on prétend vouloir régler et conclut qu'on a tort de fixer à $550,000, l'évaluation des propriétés imposables pour fins scolaires.

L'hon. David répond qu'il ne s'agit pas d'un principe mais de régler une difficulté. Si le bill ne passe pas, les procès recommenceront entre les municipalités et la compagnie. L'hon. Surintendant de l'Instruction Publique a approuvé l'arrangement.

La discussion se poursuit. Finalement, le député de Hull obtient que le bill soit référé au Comité des Bills publics pour que les intéressés soient entendus.

Alors l'on passe au bill de la municipalisation dont nous parlons ailleurs.

La Chambre est ensuite appelée à considérer de nouveau le bill Mercier relativement aux échanges de terrains pour lots de colonisations.

M. ANTONIO ELIE

Ce projet de loi est intitulé "Loi pour pourvoir à l'échange de certains terrains aux fins d'activer la colonisation". Le titre autorise des espoirs; il s'agit d'examiner si les espérances que le titre suscite se réalisent par la loi.

Inutile de réitérer l'urgence et la nécessité de mettre en application une politiqu ede colonisation efficace, rationnelle et fructueuse. Comme l'a déclaré le chef de l'opposition, à plusieurs reprises, il faut absolument et sans délai pourvoir à l'établissement de notre jeunesse, particulièrement de notre jeunesse agricole. Il est vrai de dire que "l'agriculture est la pierre angulaire de l'édifice économique", mais il n'est pas moins vrai d'ajouter que "la colonisation est le complément indispensable à l'agriculture".

Urgence du retour à la terre.

Tous les pays au monde, tous les économistes proclament, l'urgence de profiter des avantages d'une politique de retour à la terre, c.à.d. l'une politique de colonisation. La province de Québec est essentiellement agricole, et c'est d'importance vitale qu'elle conserve son caractère agricole, tant au point de vue économique qu'au point de vue national et religieux. Une sage et progressive politique agricole, ayant com

SPORTS

VINGT-ET-UN JOUEURS SUR L'EQUIPE DES ROYALS.- LE TORONTO FERA ENCORE UN CHANGEMENT

...rant du Montréal choi-... les joueurs qui débute-...nt avec le club contre ...racuse.

NEUF LANCEURS

...dis, 13. — Oscar Roettger, ...ant des Montréal Royals, a ...sion de commencer la sai-...re 21 joueurs et il y annon-...le camp d'entrainement, la ...tion de son équipe pour l'ou-...re la semaine prochaine.

...s joueurs suivants formeront ...lement régulier au début: ...Ogden, Clarence Fisher et ...ings, de l'an dernier; ...Kinsey, Dutch Henry, Bob ...ack, Clise Dudley, Ray ...e Izzy Goldstein. Henry et ...sont les seuls gauchers sur ...

...et Henline seront les re-...s. Si la direction du Mont-...ussit à obtenir Outen ou ...ch du Brooklyn, il fau-...voyer l'un des réguliers ...mais on ne sait encore qui ...

...le champ intérieur, on ...Roettger au premier, King ...Sankey au court-arrêt ...Thiel au troisième. O'Rour-...gardé comme reserviste et ...restera aussi avec le club ...commencer la saison, afin ...employé au second-but si ...donnait pas satistaction. ...champ extérieur compren-...Walker à gauche, Ripple au ...et Grisby Lébourveau à ...Ces deux derniers jouent ...ment à tour de rôle et Ro-...attendra encore quelque ...avant de faire un choix dé-...Il aimerait avoir un bon ...droitier dans l'extérieur ...un échange si l'occa-...présente.

...Turner, lanceur amateur ...Montreal, a fait bonne figure ...à se perfectionner avec le ...Expos. Bill Chamberlain et ...Passeau iront avec le Wil-...mett, la ferme du Montréal, ...que Ralph Blatz a été libé-...Braves devra réduire son é-...à 19 joueurs avant le 15 ...où il passera un mois avec ...mineurs mentionnés plus haut.

OFFICIERS DU CLUB DE LA VOIRIE

...Laferrière a été élu ...du Club Sportif de la ...au cours d'une réunion te-...tandis que M. Léo-Paul ...a été choisi comme vice-...ent. Le secrétaire sera M. ...Martel tandis que M. L.-...agira comme trésorier ...L-E Lamarche comme sta-...Les directeurs seront ...Georges Lachance, Fernand ...G.-R. Morency et Marc ...

UNE AMBITION DE BEN CHAPMAN

...York, 13. — Ben Chap-...populaire et rapide exté-...des Yankees, avoue sincè-...qu'il ne brisera jamais ...records établis par le fa-...Ty Cobb mais il a bon es-...briser un. "Je ne serai ...un cogneur du calibre de ...Ben, et je ne pourrai ...briser son record de 96 ...nées en une saison, car il ...de changements dans les ...sports maintenant. La mar-...que je veux briser est celle ...meilleur voleur de buts pour ...parties régulières. Cobb me-...dans ce département pendant ...ans et j'ai bon espoir de fai-...ainsi. Je suis en tête dans la ...Américaine depuis trois ...et je devrais facilement a-...le record de Cobb".

DERBY DE PONT-ROUGE

...Pont-Rouge, 13. — Maurice ...Québec, de Neuville, a gagné le ...derby entre Portneuf et Pont-...rouge dimanche dernier, se clas-...en tête des 13 équipes ...participèrent à la course. ...Richard, Paul-Emile Dion ...Marien Leclerc, tous de Pont-...et Jules Jobin, de St-Ba-...prirent les positions suivan-...

LES ECHECS

...Hangen, Allemagne, 13. — A-...Alekhine mène actuelle-...par deux parties sur E. D. ...Bogolbow dans le tournoi pour ...championnat mondial aux é-...échecs. Le Dr Alekhine a gagné la ...dernière partie, hier, pour rem-...porter une seconde victoire, son ...adversaire n'ayant pas gagné une fois ...les deux parties ayant été nulles.

QUEBEC SKI CLUB

...Le Québec Ski Club a organisé ...une excursion pour dimanche a-...prochain au Manoir de Cap-...Rouge, alors qu'il y aura distri-...bution des prix aux gagnants de ...la saison.

QUEBEC SPORTIF
ENREGISTRE
Equipements complets pour Baseball, Softball, Tennis, Golf, etc.
SPECIALITE
Réparation de raquettes de tennis réparation de cannes de pêche.
Si c'est pour le sport, nous l'avons.
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Réorganisation complète dans la ligue Senior de balle-molle, cette année

Seulement trois des clubs de l'an dernier sont certains d'opérer en 1934, un quatrième devant donner sa réponse en fin de semaine.— Il y aura donc quatre clubs nouveaux au moins, car ce circuit opèrera avec huit équipes.

ELECTIONS DES OFFICIERS LE 30

La ligue Senior de balle-molle comprendra huit équipes au cours de la saison 1934 et quatre nouveaux clubs au moins feront partie du circuit. Au cours d'une assemblée tenue hier soir, au St-Louis, on a accordé des franchises au Pingo, au Redman-Léveillée, au Sillery et au C. N. R. A., pendant que le 57e Batterie, le C.P.R. et le Maple Leaf, qui jouaient dans la ligue l'été dernier, conservaient leur droit. Le Royal Rifle n'a pas encore décidé s'il opérerait mais il donnera sa réponse ces jours-ci. S'il décidait de se retirer, il serait immédiatement remplacé par l'Anglo Pulp qui serait disposé à opérer.

Les dernières questions officielles seront réglées le 30 avril prochain, alors qu'il y aura une nouvelle assemblée. On fera à cette date l'élection des officiers.

Hier soir, les clubs ont décidé d'abolir le système des franchises et aussi de ne pas s'occuper de la liste de réserve pour les joueurs. Les clubs pourront donc engager les équipiers qu'ils voudront, sans s'occuper des contrats de l'an dernier, et l'on aura droit à vingt joueurs sur chaque équipe. On fixera une date pour le transfert des joueurs, à condition que le club ayant ce joueur sous contrat cette année lui accorde sa libération.

La prochaine saison devrait donc être très prospère dans la ligue Senior et les amateurs auront l'occasion d'assister à maintes parties très intéressantes au cours de l'été.

Le Montréal défait Rochester 3-1 dans une bonne exhibition, hier

Bartow, Flo., 13. — Les Montréal Royals ont terminé leurs exhibitions avec les clubs de l'Internationale en battant les Rochester Red Wings par 3 à 1, ici, hier après-midi. Fisher, Ogden et Kimsey ont tenu les Wings à six hits durant les neuf manches pendant que les Royals cognaient sept fois contre Kaufmann et Vince Brown. Le seul point du Rochester fut scoré à la sixième manche quand Johnny Mize fit un triple pour compter pendant que Winsett se faisait retirer au premier.

Les Royals firent un point à la première manche quand Delmas eut quatre balles pour avancer sur le coup de Grigsby et le simple de Rhiel. Dans la quatrième manche, ils comptèrent leurs deux autres points quand Grigsby eut un but gratuit, Roettger cogna un simple, Sankey eut quatre balles et avant que Henline cogne un long coup à gauche. Bert Delmas fut le meilleur cogneur avec deux simples.

IL A JOUE POUR DEUX CHAMPIONS

Chicago, 13. — Bill Kendall, joueur d'avant, a l'honneur d'avoir figuré sur deux équipes de champions, ce printemps, dans le hockey organisé. Il joua d'abord pour le London, qui triompha dans la série titulaire de la ligue Internationale, puis il fut ensuite appelé à Chicago pour jouer avec les Black Hawks, qui battirent le Détroit dans la série finale de la N.H.L.

REMERCIEMENTS DE FRS BLANCHETTE

François Blanchette, joueur de hocqey de cette ville, tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont prêté leur concours pour la partie bénifice qui eut lieu samedi dernier et il remercie particulièrement l'Association Sportive de Québec, les propriétaires de l'Arena, l'Anglo et le Jobin et tous les joueurs et officiels. On se souvient que l'Anglo triompha alors du Jobin par 4 à 2.

CHICK SHAVER FIGURE CHEZ LES REGULIERS

Cincinnati, 12. — Chick Shaver, ancien extérieur des Montréal Royals, de la ligue Internationale, que les Cincinnati Reds ont acheté des Détroit Tigers, a fait tellement bonne figure dans les pratiques et les exhibitions qu'il a obtenu une position de régulier au champ. Le gérant Bob O'Farrell vient de faire connaître son alignement officiel pour la partie d'ouverture contre les Chicago Cubs, mardi prochain, ici, et voici comment se placeront les joueurs: Si Johnson, lanceur; O'Farrell, receveur; Bottomley, 1er but; Piet, 2ème but; Koenig, 3ème but; Slade, court-arrêt; Comorosky, champ-gauche; Hafey, champ-centre; Shiver, champ-droit.

TROIS ATHLETICS DANS LES MINEURES

Philadelphie, 12. — Connie Mack, gérant des Athlétics locaux, a annoncé la libération de trois joueurs en faveur des ligues mineures. Le lanceur Kennedy a été retournée au club Oklahoma City tandis que Emil Roy, un droitier, ira à Williamport. Bernie Snyder, un court-arrêt qui s'entraîna avec le Philadelphie à Fort Myers, ira aussi au Williamsport.

A WEMBLEY SAMEDI

Londres, 12. — On s'attend à ce que 100,000 personnes assistent, samedi, à la grande classique du soccer anglais, au stadium Wembley, alors que l'Angleterre et l'Ecosse en viendront aux prises. Ce sera la 58e rencontre annuelle entre les deux équipes, les Ecossais ayant une bonne marge sur leurs rivaux.

DES POURPARLERS POUR UN COMBAT DE CHAMPIONNAT

Providence, 13. — A la suite des démarches de son gérant, Bobby Leitham aura peut-être la chance de se battre prochainement pour le championnat poids-coq du monde. Sam Gibbs, gérant de Leitham, s'est rendu auprès du président de la N. B. A., hier, et demanda le titre devenu vacant à cause de la suspension de Panama Al Brown. On ne voulut pas remettre la couronne ainsi mais on a pris en considération la suggestion de faire rencontrer Leitham avec Baby Casanova, aspirant au titre lui aussi. Casanova est reconnu au Mexique comme premier homme de sa classe et s'il rencontrait Leitham, le vainqueur pourrait être reconnu comme champion.

LE CHAMPIONNAT AU CLUB CANADIEN

Le championnat de la ligue d'anneaux Amateur Indépendante a été gagné hier par le Canadien, qui a vaincu le St-Pierre par une marge de 262 points dans la seconde joute de la série. Le club battu hier était champion l'an dernier.

PARTIE NULLE

Ashville, C.N., 13. — (U.P.) — Les New-York Giants et les Cleveland Indiens ont annulé au score de 6 à 6, hier, dans une exhibition qui se termina à cause d'une tempête de neige. Il neigeait tellement que l'on ne pouvait distinguer les extérieurs de l'estrade. On venait de commencer la neuvième manche et le Cleveland avait un homme sur le premier-but quand l'arbitre fit cesser le jeu.

YANKEES GAGNENT

Charlotte, 13. — (U.P.) — Les Yankees ont facilement vaincu le Charlotte, hier, scorant 14 à 3 et commençant la partie avec six points dans la première manche. Quatre simples, trois buts gratuits, un mauvais lancer et une erreur donnèrent ces points dès le début.

AUTRE ENNUI

Chicago, 13. — Les ennuis se suivent pour Lew Fonseca, le gérant des Chicago White Sox. Maintenant que les cogneurs du club ont retrouvé leur aplomb et que les lanceurs sont plus solides dans la boîte, le jeu défensif faiblit. Au cours d'une récente exhibition contre les Pittsburg Pirates, les White Sox firent huit errurs.

VAUGHAN EST BON

Pittsburg, 13. — Arky Vaughan, jeune court-arrêt des Pittsburg Pirates, sera certainement un gros ennui pour les lanceurs de la ligue Nationale, cette année, s'il continue à travailler comme il fait depuis le début des exhibitions. Actuellement il est en tête des frappeurs réguliers du Pittsburg avec une marque de .390; il a fait 22 points pour mener dans ce département, ayant aussi le plus de hits, 33, le plus de doubles, 7, le plus de triples, 3, et le plus de circuits, 8. Enfin il a fait scorer plus de points que les autres joueurs, soit 23.

Asselin débuterait le 25 avril

Selon les nouvelles que nous avons apprises hier, le promoteur Jos. Asselin débutera à Québec le 25 du courant avec un gros programme. Les amateurs de sport attendent avec impatience l'ouverture de la véritable saison de lutte et Asselin a l'intention de leur fournir quelque chose d'excitant durant toute la saison. Et à moins d'un changement imprévu, le promoteur verra à organiser son premier programme pour le 25 du courant.

Autour des New-York Américains

New-York, 13. — Malgré les rumeurs qui ont circulé à cet effet depuis quelques jours, il est peu probable que la franchise des Américains, dans la N. H. L., soit transférée à Pittsburg. Bill Dwyer, le propriétaire du club, ne s'est pas prononcé encore mais on croit, dans les milieux bien informés, qu'il s'occupera d'obtenir une diminution dans le pourcentage du Madison Square Garden pour garder le club à New-York. Les Américains perdent plusieurs milliers de dollars chaque année, toutefois, et plusieurs sportsmen prétendent que le club ne pourra rester plusieurs années encore dans la métropole.

La franchise des D. Olympics

Détroit, 13. — La franchise des Détroit Olympics, de la ligue Internationale, sera probablement déménagée dans une autre ville, l'hiver prochain, car le club a perdu $10,000, au cours du dernier hiver et l'on songe à déménager. Deux villes, Hamilton et Springfield, sont considérées actuellement comme des endroits propices et le transfert se fera probablement lors de la prochaine réunion des directeurs du circuit.

UNE ASSEMBLEE DE LA LIGUE CANADO-AMERICAINE A NEW YORK DIMANCHE

Lucien Garneau, co-propriétaire du Québec, partira ce soir pour assister à une assemblée de la ligue Canado-Américaine qui aura lieu dimanche à l'hôtel Lincoln de New-York. Au cours de cette réunion, on fera le rapport de la dernière saison et l'on discutera aussi des plans pour l'an prochain. La question des franchises sera réglée au cours de l'assemblée et tout indique que les Castors feront encore partie de la ligue l'hiver prochain.

Coin des Carreaux

Selon les rapports venus des camps d'entrainement, ce printemps, les clubs de la ligue Internationale ne commenceront pas la saison 1934 avec des équipes aussi fortes que l'an dernier, à l'exception des Baltimore Orioles, mais justement à cause de cela la lutte sera plus intéressante. Dans le passé, tous les clubs réclamaient le championnat avant l'ouverture de la cédule régulière mais ce printemps les "fermes" des clubs majeurs ont réclamé du secours à grands cris. Newark, Buffalo, Albany, Rochester, Toronto et Syracuse comptent encore sur l'aide des majeures.

* * *

La majorité des clubs du circuit n'ont pas été chanceux durant les exhibitions et le Montréal, le Newark et le Buffalo de même que le Rochester ne gagnèrent que quelques parties. Sur chaque équipe cependant il a du nouveau sang et les choses pourraient bien changer quand tout le monde sera en condition et qu'il y aura plus d'ensemble dans le jeu défensif. Chief Koy, des Bears, Ed Cihocki, du Syracuse, Hitchcook, aussi du Newark, Sankey des Royals, McQuinn, du Toronto, et Jack Crossman, du Syracuse, sont les joueurs qui attireront le plus d'attention durant les prochaines joutes, selon les prédictions.

* * *

Le système des "fermes" dans le baseball donne lieu chaque année à des discussions et l'on trouve du pour et du contre dans ce système. Il est à remarquer que cinq des huits club de l'Internationale comptent sur le secours d'un club majeur et que seul le Montréal est absolument indépendant. Newark est contrôlé par les Yankees et Rochester appartient aux Cardinals. Le Toronto est à la merci du Cincinnati tandis que Albany et Syracuse comptent sur Washinpton et Boston Red Sox. Les Orioles essaient parfois d'opérer seuls tandis que les Giants ont une entente avec Buffalo. Le désavantage d'appartenir à un club majeur est que l'on ne peut garder bien longtemps un bon homme sur l'équipe.

* * *

Ce sont surtout les clubs majeurs qui protestent contre le système, car ils prétendent que les Yankees et les Cardinals, avec leurs fermes, contrôlent le marché pour tous les jeunes joueurs. Les débutants sont certains d'une position en signant pour l'un des deux grands clubs mais il arrive parfois qu'un joueur refuse de signer. C'est ainsi que William Salkled, jeune receveur du Sacramento, refusa un bonus de $4,000, des Yankees, qui voulaient l'engager. Salkled réalisa qu'il lui faudrait attendre le départ de Bill Dickey pour aller dans les majeures et il préféra rester avec le Sacramento, qui pourrait plus tard le vendre à un autre club des grands circuits. Le joueur perd $4,000 cette année mais il reprendra vite ce montant plus tard.

GROUPE SENIOR

Montréal, 13. — Huit clubs étaient représentés lors de la dernière assemblée du Groupe Senior, ici, et tout indique que ces équipes seront en lice l'hiver prochain. Kennetch C. Stewart a été réélu président pour une quatrième fois tandis que George Slater et Trevor Ogilvie étaient choisis comme vice-présidents. Tom Merrigan agira encore comme secrétaire.

AU SYRACUSE

Gastonia, 13. — Les lanceurs Jim McClaskey et John Merena, des gauchers qui se sont entraînés avec les Boston Red Sox ce printemps, doivent rejoindre le Syracuse International aujourd'hui. Ces deux lanceurs furent engagés par Jack Corbett, des Chiefs, l'an dernier, puis ils furent ensuite vendus au Boston. Ils reviendront avec le club cette année et ils ne pourront être rappelés avant 1935.

TROP D'ERREURS

Tulsa, Okla., 13. — (U.P.) — Les Pittsburg Pirates ont profité des erreurs des Chicago White Sox pour les battre par 10 à 4, hier, dans la partie semi-finale de la série d'exhibitions entre les deux clubs. Les Sox, qui avaient fait 12 erreurs en 13 manches avant la joute d'hier, en firent encore cinq dans les trois premières manches pour totaliser 17 erreurs manches pour totaliser 17 erreurs manches.

Voyez notre vitrine spéciale de
CHEMISES ET PYJAMAS Forsyth
LE MAGASIN DE L'HOMME
Ns Papillon
406 Rue St-Jean
vous aimerez le ton gai des nouveaux patrons —
ET COMME TOUJOURS. - ILS SONT GARANTIS.

La soirée de lundi va laisser un excellent souvenir aux amateurs

Le programme de boxe que Francoeur présentera lundi prochain au Gymnase National plaira à tous.— Plusieurs invitatinos officielles sont envoyées et il y aura une foule énorme à la salle le 16 avril.

SIX COMBATS BIEN BALANCES

Plusieurs invitations ont été envoyées par le promoteur Francoeur pour la séance de boxe qu'il présentera lundi soir prochain, au Gymnase National, alors que le championnat canadien poids-mouche sera en jeu. On sait que les deux boxeurs aux prises dans cette rencontre seront Aurélien Lamothe, de Québec et Carlo Formosa, de Montréal, et le vainqueur sera reconnu comme champion à 112 livres par la Fédération Canadienne. Lamothe est dans l'arène depuis quelques années seulement et il a remporté de très beaux succès.

Le promoteur a envoyé des invitations aux honorables Francoeur et David, à S. H. le maire Grégoire, au chef Trudel, au capitaine Bigaouette et à pluseurs autres. On sait d'avance que le Gymnase sera rempli à pleine capacité et tous les amateurs auront satisfaction.

En plus du combat titulaire, on verra cinq autres rencontres de première valeur. Battling Hénaire, très populaire à Québec, rencontrera Tommy Rollings, de Montréal, dans la semi-finale de huit rondes. Rollings est un très bon homme car il a récemment annulé avec Harold Stewart, l'un des meilleurs boxeurs de Montréal. Les autres préliminaires seront de quatre rondes et se feront comme suit: Battling Johnson vs Henri Ouellet; Kid Mitchell vs Steve Sharkey; Geo. Bolduc vs Eddie Morgan; Phil Bouchard vs Midget George. Les prix d'admission seront à la portée de toutes les bourses et, encore une fois, tout le monde aura satisfaction.

Le circuit de la côte de Beaupré pourra compter sur plusieurs clubs

Le 6 avril dernier avait lieu la première assemblée annuelle de "La ligue de Balle-Molle Côte-de-Beaupré" sous la présidence de M. J.-H. Plamondon, président actuel.

Plusieurs délégués assistaient à cette réunion au cours de laquelle le président expliqua la situation actuelle de la Ligue et en profita pour exposer le programme de réorganisation qui comprend plusieurs changements importants.

Les clubs Salaberry de Beauport et Giffard ont déclaré qu'ils feraient encore partie du circuit cette année, cependant que le A.-D. Rousseau, champion de la dernière saison, donnera sa réponse définitive lors de la prochaine assemblée qui sera convoquée pour le 20 avril prochain.

Parmi les nouveaux clubs qui songent à demander des franchises, nous pouvons mentionner Beauportville, Courville, St-Pascal, et deux autres clubs de St-Grégoire, le J.-A. Mathieu et le F.-X. Bouchard.

Toutes ces demandes seront étudiées de nouveau lors de la prochaine assemblée au cours de laquelle les franchises seront octroyées aux clubs qui verront leurs demandes agréées.

Il y a donc tout lieu de croire, du train où vont les choses, que les amateurs de balle-molle de la Côte seront dotés d'un circuit très intéressant qu'ils se feront un plaisir et un devoir d'encourager durant la prochaine saison.

LES CANADIENS SONT ELIMINES DE CE TOURNOI

Pinehurst, 13. — Les deux joueurs canadiens qui participaient au tournoi de tennis Nord et Sud ont été battus dans les quarts-de-finale, hier, Walter Martin se faisant battre -3, 9-7, -0 par Frank Shields pendant que Marcel Rainville perdait contre Wilmer Allison par 6-0, 6-1, 6-4. Bryan Grant a vaincu Gilbert Hall par 6-3, 1-6, 6-4, 6-4 et George Lott a disposé de Anthony Latona par 6-2, 6-4, 6-4.

LE PROGRAMME AU GYMNASE NATIONAL

Voici la liste des exhibitions de lutte qui sont à l'affiche pour ce soir au Gymnase National:

Graham Stockton vs Jack Larouche.

Bull Texas vs Armand Laporte.

Jos. Levasseur vs L. Sansfaçon.

Jack Théo vs Lionel Gosselin.

Giroux vs Malone.

La finale sera de 2 dans 3 limitée à 1.30 heure, et la première préliminaire commencera à 8.15 heures.

ELLE RECLAME $117,350.

Houston, Tex. 13. — Deux actions en dommages au montant de $117,350, ont été inscrites en Cour Fédérale contre les propriétaires de la piste d'Epson Downs, ici, comme résultat de blessures reçues par Tommy Blanchard, de Montréal, le 15 mars dernier. Mme Cyrille Blanchard, la mère du jeune homme, réclame un montant pour son fils et un autre pour elle-même. Tommy fut blessé par une arme à feu en mars, un employé de la piste lui tirant un coup de revolver. Il ne pourra maintenant travailler et sa mère prétend que les propriétaires de la piste sont responsables.

IL EST SUSPENDU

Bowie, Md., 13. — Joe Jacobs, de Nouvelle-Orléans, l'un des meilleurs jockeys en Amérique, a été suspendu pour la balance de la réunion locale à cause de la rudesse dont il fit preuve en conduisant Cheka, à G.-D. Widener, dans la première course d'hier. Cheka gagna la course, cependant, et Jacobs remporta ainsi sa 84e victoire depuis le 1er janvier.

A ARLINGTON

Chicago, 13. — Tous les officiers du Arlington Park Jockey Club, qui opère la piste locale dans le nord de la ville, ont été réélus pour la prochaine saison. C. A. McCullough sera encore en tête du bureau de direction, Otton Lehman agissant comme président et Roy Carruthers comme secrétaire.

LE MARATHON

Boston, 13. — Jimmy Henigan, qui gagna le grand marathon de Boston en 1931, s'est de nouveau inscrit dans cette classique, à laquelle il participera pour la quatorzième fois. Il y a actuellement 90 inscrits dans cette bourse, qui sera courue jeudi prochain, le 19 avril.

Connie Smythe déclare qu'il n'y aura qu'une seule autre transaction chez les Leafs.

IL EST CONTENT

Toronto, 13. — Les Toronto Leafs, après avoir confirmé hier la vente d'Alex Levinsky aux N.-Y. Rangers, ont annoncé, par l'entremise du gérant Connie Smythe, qu'ils ne songeaient à faire qu'un seul autre changement pour la saison 1934-35. Cette déclaration a mis fin aux rumeurs voulant que le Toronto renvoie quatre ou cinq des équipiers actuels.

"Nous avions l'une des meilleures équipes dans le hockey professionnel au cours de la dernière saison", déclara Smythe, "et un autre petit changement nous permettra d'avoir la meilleure équipe l'an prochain. Nous n'avons nullement l'intention de briser le club, ainsi qu'on l'a dit, et nous ne ferons qu'un seul autre changement maintenant."

Smythe n'a pas voulu dire cependant quel serait l'autre joueur qui partirait.

LES CHICAGO CUBS SONT DE SERIEUX ASPIRANTS AUSSI

New York, 13. — Les experts du baseball viennent de choisir les Giants pour gagner de nouveau le championnat de la ligue Nationale de baseball, cette année, mais les Chicago Cubs trouvent un bon nombre de supporteurs chez les journalistes et ils seront surement très dangereux durant 1934. Sur un total de 97 voteurs, 40 reporters favorisèrent les Giants et 34 choisirent les Cubs pour finir en tête. Les Cardinals eurent 13 votes, les Pirates neuf et les Braves un seul. Il ne faudrait pas être surpris si les Giants ne gagnaient pas car une seule fois depuis 1927 ils ont fini à la position qu'on leur accordait. En 1930, le club que dirigeait McGraw fut classé troisième avant l'ouverture de la saison et il finit à cette position.

D'après le vote on voit que les experts sont convaincus que Chuck Klein sera plus précieux aux Cubs que Red Lucas aux Pirates. Ces deux joueurs figurèrent dans les plus gros échanges de la saison d'hiver.

UN AMENDEMENT AUX REGLEMENTS

Miami, Flo. 13. — La Commission de courses de la Floride, qui suspendit cinq entraîneurs de trotteurs l'hiver dernier parce qu'ils avaient employé des drogues sur leurs chevaux, a amendé ses règlements au cours de sa dernière réunion et decidé de voir à ce que trois des hommes punis soient réinstallés. On sera très sévère pour un entraîneur qui commettra une seconde faute mais on verra à donner une chance à ceux qui en seront à leur première offense. Il y aura alors une suspension d'au moins un mois mais on ne punira plus un coupable pour une exclusion pour la vie.

LE BASEBALL

Voici le résultat de quelques unes des parties d'exhibition jouées hier par les clubs de baseball:

Cardinals, 22; Browns, 9.
Pittsburg, 10; C. White Sox, 4.
Yankees, 14; Charlotte, 3.
B. Red Sox, 8; Newark, 1.
Cleveland, 6; Giants, 6.
Baltimore, 6; Athlétics, 5.

TORONTO BATTU

Barnwell, C.S., 13. — Les Sénateurs d'Albany ont défait les Toronto Leafs par 8 à 7, en 10 manches, hier, 31 coups sûrs étant frappés par les deux clubs. Les Leafs firent 16 coups sûrs, un de plus que leurs rivaux, mais ils commirent cinq erreurs contre trois pour les Sénateurs. Cook lança pendant les dix manches pour les vaincus pendant que Coleman et Porter travaillaient pour l'Albany.

LE NATIONAL

Il y aura, ce soir, chez Mme Gauvin, 4 rue Dollard, une réunion du comité féminin qui s'occupe de l'organisation du grand euchre du club de baseball National. Toutes les intéressées sont priées d'être présentes.

CRITZ VA MIEUX

Memphis, 13. — Hughey Critz, second-but des N. Y. Giants, qui demeura ici quand les champions laissèrent la ville dimanche dernier, pourra quitter l'hôpital en fin de semaine pour rejoindre ses coéquipiers. Il avait mal à une cheville et il fut envoyé à l'hôpital par le gérant Bill Terry. Il ne pourra probablement débuter comme régulier mardi prochain, cependant.

AU TOLEDO

Détroit, 13. — La direction des Détroit Tigers a annoncé que le jeune lanceur Truett Sewell, qui devait aller au Portland, sous option, avait été envoyé plutôt au Toledo, de l'Association Américaine, où il se perfectionnera durant l'été.

LIGUE NATIONALE DE BALLE-MOLLE

C'est ce soir qu'aura lieu la grande assemblée de la ligue Nationale de balle-molle, alors que l'on espère organiser définitivement le circuit pour la saison 1934. Le président Fernand Guay a déclaré qu'il avait reçu plusieurs applications de clubs locaux et l'on demande aux intéresses d'envoyer des représentants à la réunion.

PONTIAC
TABAC À PIPE
De première qualité
PAQUET 10c AVEC "Mains de Bridge"
L. O. GROTHÉ LIMITÉE MONTRÉAL
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

LE PROBLEME DE...

(Suite de la sixième page)

de comptes courants, de dettes criardes, qu'il a ainsi paralysé la circulation de l'argent; qu'il a obligé ces marchands à payer des intérêts onéreux aux banques, qu'il avait acculé ainsi de nombreux marchands presque à la ruine. Le premier ministre ne l'a pas nié.

J'ai affirmé que le gouvernement provincial, en vertu du plan Gordon pour le retour à la terre avait le droit de payer la part des municipalités indigentes. Le premier ministre ne l'a pas nié.

Et si le plan Gordon est bon, si le mouvement du retour à la terre, est d'après les ministres et surtout le premier ministre le seul moyen de résoudre la crise du chômage, pourquoi alors le gouvernement provincial n'a-t-il pas accepté la généreuse contribution de $200. par colon que lui offrait le gouvernement fédéral, contribution entièrement gratuite?

Petits moyens, petite politique

Le premier ministre a parlé de petite politique, de petits moyens. La petite politique et les petits moyens, ils appartiennent aux gens qui n'ont pas le sens des responsabilités assez développé pour payer aux colons les primes qui étaient leur seul moyen de subsistance, qui ont laissé traîner les pitons, les petits comptes de pauvres gens, paralysé le commerce, placé une infinité de petits marchands dans d'impossibles situations financières.

La petite politique et les petits moyens, ils sont à ceux qui comblent d'injures et de leurs sarcasmes, les gens qui dans l'exécution de leur mandat s'imposent plus de sacrifices et de travail qu'aucun des ministres.

La petite politique et les petits moyens, ils appartiennent aux politiciens qui pour afficher un mai-

VOTRE FOIE VOUS MET MAL EN TRAIN

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Quand vous vous sentez mélancolique, déprimé, aigri contre le monde entier, c'est que votre foie ne déverse pas ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins.

La digestion et l'élimination sont ralenties, la nourriture s'accumule et se corrompt en vous, vous donnant une sensation de ballonnement.

Les agents qui font simplement mouvoir les intestins, tels que sels, huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou cereales ne vont pas assez loin.

Vous avez besoin d'un stimulant pour le foie. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) sont le meilleur. Inoffensives. Purement végétales. Sûres. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 82F

gre surplus ou masquer un déficit trop réel ont laissé traîné pendant des mois et des mois des dettes criardes aux petits marchands, et causé la ruine des petites gens.

C'est de cette petite politique que nous ne voulons pas; ce'st cette petite politique que nous dénonçons.

A Saint-Raymond

Je n'ai pas mission de défendre Ottawa. Car je suis ici pour les intérêts de notre province et je n'ai pas besoin d'aller porter la guerre en Afrique pour me défendre.

Le premier ministre aime volontiers à dire que M. Bennett avait promis de régler la crise. Le premier ministre doit se rappeler à l'assemblée de St-Raymond, en face de toute la province qui écoutait à la radio, et que j'ai entendu de mes oreilles, il a déclaré qu'il était capable de régler la crise sans l'aide de qui que ce soit, sans l'aide d'Ottawa. M. Duplessis cite les extraits de nombreux journaux à cet effet.

Puis il continue: "Et c'est le même ministre qui après avoir promis de régler la crise vient nous faire des reproches parce que nous voulons des crédits généreux pour la colonisation et l'agriculture, parce que nous dénonçons le gouvernement qui réduit ces crédits de $2,600,000. en deux ans. Et aujourd'hui tout ce qu'il trouve c'est de rejeter sur les épaules des autres le fardeau qui lui incombe.

L'hon. L.-A. TASCHEREAU

Je n'ai que deux mots à dire en réponse à mon honorable ami. Il nous dit: pourquoi ne payez vous pas la part des municipalités, mais il ne répond pas à mes questions. Si nous procédions comme lui, je pourrais lui dire. Pourquoi ne répondez-vous pas à nos questions? Pourquoi Ottawa n'a-t-il pas payé sa part en vertu du plan Gordon? Il ne répond pas parce qu'il est incapable de le faire.

En autant que les affaires de Montréal sont concernées, on nous accuse de ne pas avoir payé la part gouvernementale à la métropole pour l'envoi des colons sur les terres. En 1932, Montréal ne nous avait pas payé sa part et pourtant nous lui avons donné $60,000. En 1933 nous avons dit à Montréal, payez-nous d'abord la part que vous nous devez pour 1932 et nous verrons à vous faire tenir les sommes que vous voulez pour envoyer de nouveaux colons sur des terres. Quand Montréal nous a payé sa contribution de 1932, nous lui avons fait tenir sa part pour 1933.

Le pont de l'Ile

Je n'ai pas besoin des journaux pour me rappeler ce que j'ai dit à Saint-Raymond. J'ai déclaré: nous allons donner du travail, qu'Ottawa nous donne sa contribution ou non. Et, nous avons donné du travail. On nous critique au sujet de la construction du Pont de l'Ile d'Orléans. Cependant, l'an dernier, nous avons fait gagner $300,000 aux braves ouvriers de Québec. En pleine crise, nous avons construit le pont de Caughnawaga, au coût de $2,000,000 et nous avons donné au travail aux aciéries de Montréal qui emploient une foule d'ouvriers. Nous avons ensuite construit un pont entre Chicoutimi et Sainte-Anne, toujours en pleine crise, pour donner de l'emploi à nos gens. Si nous donnons du travail à nos ouvriers, on nous critique, si nous n'en donnons pas, on nous critique. On nous critique toujours!

Contrôle nécessaire

Mon honorable ami parle du retard que nous apportons à payer nos dettes. Si nous payons les comptes sans les passer au crible, Ottawa nous force à lui rembourser l'argent donné en surplus, et nous accuse, comme on l'a fait récemment de ne pas exercer un contrôle efficace sur ces dépenses de chômage. Nous avons été obligés de poursuivre 20 municipalités en remboursement de sommes payées en surplus. Nous avons été obligés de faire arrêter des maires et des conseillers municipaux.

Encore une fois, il nous faut faire l'audition de tous les comptes que nous recevons à pleines poches et à plein sacs de facteurs. A Montréal, nous avons des inspecteurs à l'année pour vérifier et nous payons une fois qu'ils ont été contrôlés. Que veut-on de plus?

J'ai dit ce que j'avais à dire. Nous sommes loins du budget de la colonisation. Il fallait que ces choses fussent dites et c'est maintenant fait.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre a parlé du pont de l'Ile d'Orléans. Mais il ne devrait pas oublier qu'au dessus du pont de l'Ile, il y a le problème de l'établissement permanent de nos jeunes gens, du retour à la terre. Si on avait appliqué les $3,000,000. du pont de l'Ile à établir nos jeunes gens, la province en aurait retiré beaucoup plus d'avantages.

On continue le débat pendant lequel M. Sauvé cite l'Evénement pour demander qui est l'honorable Pomerleau dont il est question au cours d'un débat sur un bill de M. Grant (le typo a remplacé l'hon. Taschereau par l'hon. Pomerleau).

Le crédit en discussion est finalement voté ainsi que d'autres crédits secondaires.

UNE OBSTRUCTION..

(Suite de la première page)

de maladie. Les libéraux veulent-ils forcer le Gouvernement à recourir au baillon? et les ministériels ne sont-ils pas, au fond, assez satisfaits de gagner du temps?

A part la nouvelle loi de la mise en vente des produits naturels, il n'y a aucun projet de loi devant la Chambre. M. Stevens declarait hier au Comité d'enquête sur l'écart des prix que le travail du Comité pourrait bien retarder la présentation du bill des produits naturels. Ce qui revient à dire, qu'actuellement la Chambre ne peut s'occuper que de deux choses: ou du bill des secours au chomage, ou des prévisions budgétaires. Pour cette raison le Gouvernement ne serait pas aussi mécontent qu'il le dit de l'Opposition des libéraux.

La séance d'hier après-midi si elle fut nulle au point de vue pratique, fut au moins intéressante et vivante. M. Bennett à un certain moment, s'apprêtait à dire dans les grands prix ce qu'il pensait de l'attitude de ses adversaires. Il fut arrêté dans son élan par un point d'ordre soulevé par M. Veniot. Les esprits se montèrent. Plusieurs députés se levèrent en même temps. Le Président du comité plénier fut parfois obligé de trancher des questions de procédures.

A ce propos, c'était la première fois que M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre et député de Montmagny, présidait le comité plénier. Lorsqu'il prit possession du fauteuil présidentiel, il fut chaleureusement accueilli par les députés des deux côtés de la Chambre.

PRELIMINAIRES: UNE LETTRE

En ouvrant la séance à 3 heures, M. George Black donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de Lady Aberdeen, remerciant la Chambre, le Premier Ministre et les chefs des deux groupes oppositionnistes, pour les sympathies qu'ils ont exprimées à l'occasion de la mort de Lord Aberdeen.

LES ACCORDS IMPERIAUX

Le prochain budget contiendra probablement des changements au traité passé entre le Canada et la Grande-Bretagne, à la Conférence impériale d'Ottawa, déclare M. Bennett en réponse à une demande de renseignements de la part de M. Sanderson, libéral de Perth-Sud. Celui-ci réfère à des dépêches de Londres laissant entendre qu'il y aurait des changements au traité. M. Bennett explique que le traité pourvoit à des changements par consentement.

Une partie de traité est expirée en 1933. "Tout ce qui provoquera l'abrogation ou la mort de ces ententes réjouira le député et ceux qui l'entourent," dit M. Bennett.

M. Sanderson proteste contre cette remarque et M. Bennett s'explique en disant qu'il fait allusion au vote que M. Sanderson a donné lorsque le traité a été approuvé par la Chambre.

LES TAUX D'INTERET

M. Humphrey Mitchell, Travailliste de Hamilton, attire l'attention du Premier Ministre sur un rapport d'un journal de Toronto, dans lequel il est dit que M. R.-J. Manion, Ministre des chemins de fer aurait déclaré dans le comté d'Oxford-Sud qu'il y aurait probablement une réduction des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires. Est-ce exact, demande M. Mitchell? M. Bennett se contente de répondre que toute prédiction faite par un ministre est basée sur ses connaissances générales de la politique du Gouvernement.

NOS OUVRIERS AUX ETATS-UNIS

M. Michaud, libéral de Restigouche-Madawaska, parle du projet de loi présenté au Congrès de Washington tendant à empêcher les Canadiens qui résident près de la frontière de travailler aux Etats-Unis. Si cette mesure est adoptée, le Gouvernement se propose-t-il d'adopter une loi de représailles? M. Bennett répond que du Gouvernement. Celui-ci ne question et qu'il a fait des représentations aux autorités Américaines par les voies diplomatiques établies. Plusieurs députés ministériels qui représentent des comtés situés le long de la frontière ont porté la question à l'attention du Gounvernement. Celui-ci ne saurait dire maintenant si le projet de loi sera ou non adopté par le congrès de Washington. Jusqu'ici les relations entre les deux pays ont toujours été marquées par un esprit de bon voisinage. Pour le moment tout ce qu'il peut dire, assure M. Bennett, c'est que le Gouvernement est saisi du projet de loi et de la situation.

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST

Le Premier Ministre défend ensuite le bill de secours au chômage. Les députés libéraux veulent-ils détruire l'Agriculture dans l'Ouest, le Gouvernement a fait ce qu'il a pu pour fournir aux députés les renseignements relatifs aux transactions qui ont eu lieu sur le blé. Les oppositionnistes ne veulent-ils pas s'attirer la sympathie des grandes provinces de l'est lorsqu'ils condamnent le Gouvernement qui s'efforce d'aider l'Ouest. Le Gouvernement veut aider l'agriculture. Et ce faisant il a conscience qu'il secoure tout le Canada a reçu la même proportion mentionné les secours dans la ville de Montréal. La Métropole du Canada a reçue la proportion de de secours que toute autre ville canadienne. Si les comptes de secours de la ville de Montréal avaient été présentés régulièrement, ils auraient été considérés comme on a considéré ceux des autres villes. Aussi longtemps que le Gouvernement sera au pouvoir toutes les parties du Canada seront traités également, contrairement à l'attitude des députés qui font appel aux intérêts régionaux et locaux.

LA SITUATION A MONTREAL

M. Bennett insiste sur la situation à Montréal. "Nous n'avons pas reçu avant ce matin" dit-il, "les comptes de la Métropole et cela depuis le mois de juillet dernier. Les autres villes envoient leurs comptes dans les 30 ou 40 jours qui suivent la fin du mois. Les comptes, en partie, des mois d'août, septembre, octobre, novembre n'ont été reçus de la Province de Québec par le ministère du travail, que ce matin. Pourquoi ces retards, ce n'est pas a lui de l'expliquer, ajoute M. Bennett. De plus le maire-élu de Montréal, M. Camillion Houde, n'a eu rien à faire avec la suspension des travaux de la gare Centrale de Montréal qui devait coûter $50 millions. M. Dupuis s'était aventuré sur ce terrain et il avait dit que c'était sur la recommandation du maire d'alors, (M. Houde) que les travaux avaient été abandonnés. M. Bennett dit, en référant à cette remarque, que M. Houde avait été réelu par une très forte majorité."

Pendant le discours de M. Vincent Dupuis, il se passe un incident digne de mention. M. Vincent parle en anglais. Et comme il cherche un mot, des remarques sarcastiques lui viennent des bancs ministériels. M. Dupuis déclare que les députés de langue anglaise devraient exercer ce qu'on appelle, "le fair-play" à l'égard d'un député qui fait son possible pour se faire comprendre de la majorité.

LES INSPECTEURS UNILINGUES

Dans la soirée, la Chambre s'occupe des crédits de l'Agriculture. M. Vincent Dupuis révèle un cas intéressant. Il s'agit d'un inspecteur fédéral de legumes, à Montréal qui ne pourrait pas parler français et qui aurait poursuivi en justice des agriculteurs qui ne parlaient pas l'anglais. Lorsqu'on lui a demandé de ne pas intenter des poursuites, il aurait répondu: "Que ces agriculteurs paient l'amende, c'est tout ce qu'ils méritent".

Les agriculteurs s'étaient rendus coupables de l'offense énorme d'avoir oublié d'inscrire leurs noms sur des sacs de pommes de terre. M. Dupuis a été l'avocat de quelques uns des agriculteurs qui furent poursuivis. L'inspecteur a refusé de remetre la cause. M. Dupuis le lui a demande personnellement, finalement le juge a dit que puisque, un peu aurapavant, on avait remis à quinze jours la cause d'individu accusé d'homicide involontaire, les agriculteurs avaient bien droit à une semaine. Ce fut alors que l'inspecteur a fait la déclaration mentionnée plus haut.

L'EMPLOYE SERA CONGEDIE

Comment un agriculteur qui ne parle pas l'anglais peut-il se faire comprendre d'un inspecteur qui ne parle pas le français? s'il y avait un inspecteur de langue française à Toronto, par exemple, les agriculteurs de langue française protesteraient-ils pas?

M. Robert Weir déclare que les accusations portées par M. Dupuis sont très graves. La Commission du Service Civil, cherche à nommer des employés bilingues. Si les accusations de M. Dupuis sont sustentées par des faits, l'inspecteur sera congédié. M. Dupuis déclare qu'il ne veut pas que cet individu perde son emploi. M. Weir insiste tout de même la-dessus. Si l'accusation est fondée, l'inspecteur n'est pas qualifié pour remplir la position et il sera congédié.

M. Isley, député libéral de Hants-Queens, déclare que les producteurs de pommes de la Nouvelle-Ecosse sont mécontents de l'inspection de leurs fruits; les inspecteurs ne sont pas compétents.

VOTE DE DEUX CREDITS

Le comité des subsides vote deux crédits au ministère de l'Agriculture: $425,053 pour la division des fruits, y compris un octroi de $4,500 au Conseil Canadien d'Horticulture; ce crédit était de $456,200 l'an dernier, soit une diminution cette année de $31,147, et $393,000 pour le service du contrôle des graines de semence, fourrages et engrais, y compris octroi aux foires de semence, etc, aussi un octroi de $17,010 à la Canadian Seed Growers Association. Ce crédit était de $443,200 l'an dernier, soit une diminution de $50,000 cette année.

Un peu avant onze heures la Chambre reprend la discussion du Bill de secours au chômage et M. Motherwell continue son discours sur le compte de M. McFarland. A la fin de la séance M. Bennett annonce que la Chambre s'occupera de ce bill aujourd'hui; s'il y a progrès on continuera la discussion, sinon on votera des crédits.

UNE HISTOIRE TROP PERSONNELLE

—Ginette, viens vite; il est l'heure de travailler.

—Oh! maman, attends encore un peu. Je suis en train de me raconter une histoire et je voudrais savoir la fin.

UN AVICULTEUR, ENRAIE LA "PÉPIE"

Loue le Liniment Minard comme Remède contre la Pépie ou Influenza Bronchiale

Lisez, dans cette lettre de G. Minville, de Fort Garry, comment il enraya la Pépie (Influenza Bronchiale) quand cette maladie se déclara parmi ses poulettes. "Après avoir essayé d'autres remèdes sans en obtenir aucun résultat," écrit M. Minville, "je tentai du Liniment Minard, de cinq à six gouttes sur la langue et quelquefois davantage, selon les oiseaux. Je suis convaincu qu'il m'a été d'une grande aide." Le Liniment Minard est un remède éprouvé contre entorses, brûlures, meurtrissures et affections de la peau, ainsi que contre les troubles Bronchiaux et Rhumatismaux. En vente chez tous les pharmaciens. 87F

Soirée organisée par le Comité du S. C. à S. Sauveur

Le comité du Sacré-Coeur, de Saint-Sauveur, avait organisé une très jolie soirée qui eut lieu dimanche dernier, à la salle St-Pierre, sous la présidence du Rév. Père V. Lelièvre, O.M.I., directeur de la Maison Jésus-Ouvrier. Il y avait au programme une magnifique pièce intitulée "Mon Petit Tonton", qui fut rendue avec maîtrise par des membres du comité et quelques amis de l'oeuvre des retraites fermées.

A la fin de la soirée, il y eut râfle de six objets de valeur, dons de bienfaiteurs, dont voici les noms ainsi que ceux des heureux gagnants:

Une colonne en bois sculpté, don du Rév. Père Lelièvre, O.M.I., gagnée par M. J.-B. Gagnon; une chaise berçante, don de M. Philippe Méthé, gagnée par M. C. Trudel; un sac de voyage, dont M. J.-E. Villeneuve, gagné par M. J. Tessier; un panier à ouvrage, don de M. J.-B. Martel, gagné par M. David Potvin; une chaise longue, don de M. le chevalier J.-W. Cantin, gagnée par le Rév. Père Lelièvre; un cendrier sur pied, don de M. Ernest Gagnon, gagné par M. R. Gagnon.

On profita ausis de la circonstance pour faire le tirage des trois prix de présence aux parties de cartes organisées par le comtié du Sacré-Coeur au cours de l'hiver dernier, et en voici le résultat: un $5.00 en or, don de M. Jean Lortie, gagné par Mme Jules Bourbeau, 125 1-2 rue Laliberté; un $2.50 en or, don de M. F.-X. Paquet, gagné par Mlle Maria Royer, 366 de la Reine; un centre de table, don d'un ancien retraitant, gagné par M. Honoré Tremblay, 79 Bonaventure.

Le Rév. Pere Lelièvre adressa ensuite des remerciements à l'immense auditoire et parla aussi avec conviction de la nécessité de l'oeuvre des retraites fermées.

EXCURSION aux TROIS-RIVIERES

$1.60 aller et retour

de QUEBEC

SAMEDI, 21 AVR.

Dép. QUEBEC	Arr. TROIS-RIVIERES
7.10 a.m.	9.20 a.m.
1.30 p.m.	3.26 p.m.
5.00 p.m.	7.10 p.m.
11.55 p.m.	2.35 a.m.

RETOUR jusqu'au

LUNDI SOIR, 23 AVR.

Voitures de 1ère classe seulement
Aucun bagage enregistré
Enfants de 5 ans et au-dessous de de 12 ans, moitié prix.

Pacifique Canadien

Notez Bien

Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord casier postal 388 L'"Action Catholique". Québec, P.Q.

Tel que cueilli

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

Noces d'argent de M. et Mme E.-Alex. Martel

A LORETTEVILLE

Un groupe de parents et amis se réunissait, le 1er avril, à la salle paroissiale, pour célébrer le 25ième anniversaire du mariage de M. E.-Alexandre Martel, chef des statistiques des accidents d'automobiles au Bureau du Revenu, et secrétaire-trésorier de la municipalité de Loretteville, et de Madame Martel, née Antoinette Stanfield. Après la présentation d'une adresse de belle enluminure et de bonne facture, on offrit une superbe gerbe de 25 roses à Madame Martel ainsi que plusieurs autres cadeaux, dont une jolie pendule à galne. M. [illegible] exprima ensuite à ses hôtes, à propos, ses remerciements ainsi que ceux de son épouse. Suivit le buquet, présidé par M. Léopold Martel, de la Pharmacie Martel à Loretteville, qui s'acquitta de ses fonctions avec esprit et à faire.

M. et Mme E.-Alexandre Martel ont reçu, à cette occasion, un grand nombre de messages et de félicitations et de [illegible]

Les organisateurs, MM. [illegible] Durand, Léopold Martel et C. Savard, peuvent se féliciter de leur succès, de même que ceux qui eurent à répondre aux [illegible] ses "Santés".

INVITÉ

Encouragez Nos Annonceurs

Ce Nouveau Radio ROGERS Complet Avec La Table

Jamais avant aujourd'hui vous n'avez pu vous procurer un radio comme celui-ci à un prix aussi intéressant. La quantité étant limitée, vous devez donc vous hâter à venir commander le vôtre.

ROGERS

Modèle 903

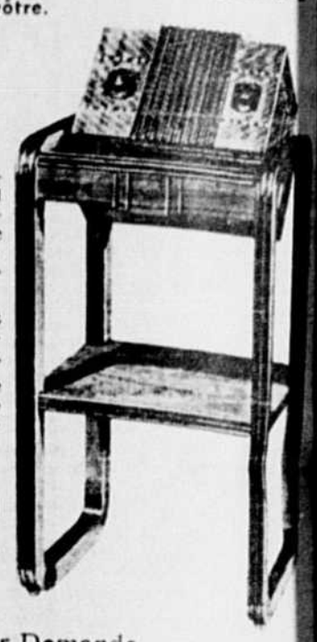

Ce petit modèle est réellement merveilleux. Il est muni de 3 lampes assurant la performance de 4, un circuit Super-hétérodyne et un haut-parleur dynamique.

Il sera livré pendant cette Vente avec une jolie table telle qu'illustrée.

Venez voir et entendre ce nouveau modèle livré complet avec lampes Rogers, chez Legaré.....

$39.75

Termes Faciles sur Demande

Malgré que le prix de ce radio soit très minime, nous consentirons des termes faciles à celui qui nous versera un montant raisonnable au comptant. La balance sera ensuite payable en paiements mensuels moyennant un léger avance sur le prix du comptant.

Aux deux Magasins de Quebec

COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITÉE

273, St-Paul .. 142, St-Joseph

¶ Vous donneriez parfois beaucoup pour connaître la réponse à des questions comme celles-ci:

1. *Comment transformer les restes du dîner en plats délicieux?*
2. *Comment faire une omelette légère et en neige?*
3. *Quel est le secret pour réussir à tout coup la pâte feuilletée?*
4. *Comment rendre votre fudge crémeux et fondant?*
5. *L'étiquette permet-elle de servir des soupes aux dîners de cérémonie?*

Vous trouverez réponse à ces questions, et à des centaines d'autres dans le livre:

Les Secrets de la Bonne Cuisine

par Sœur Sainte-Marie Edith

Directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal

Maintenant offert à prix d'occasion aux lectrices de ce journal.

¶ Le livre de Soeur Sainte-Marie Edith contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1500 recettes toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole.

Beau volume de 336 pages, — plus de 40 illustrations.

Prix spécial au bureau de ce journal **$1.**

Par la poste $1.10

Adressez votre commande à: L'"Action Catholique", 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA GENDARMERIE ROYALE — La Patrouille du Yukon — (Par Ted McCall) 152

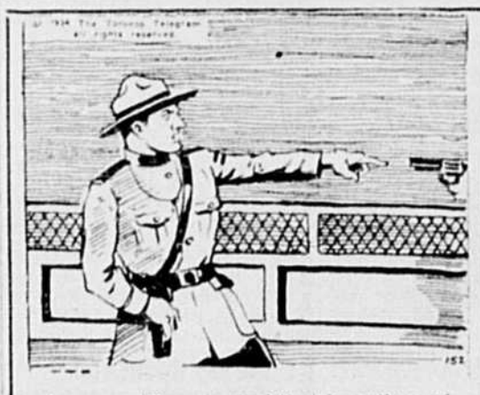

Le caporal Roy se ressaisit et il continua néanmoins malgré ces menaces de mort à avancer dans la direction du bandit qui était à quelques pieds de lui seulement. Pointant le doigt dans la direction de Thomas, le policier lui dit d'une voix ferme: "Tu est trop lâche pour presser la détente."

Les membres de l'équipage du Nugget qui assistaient à ce duel étaient saisis de frayeur et ils admiraient la bravoure du fier policier. Dans l'intervalle, l'habit rouge commandait au bandit de jeter son arme à feu sur le plancher. L'homme hésita.

Soudain, le rudebandit décrivit un moulinet de son bras droit, et il lança son revolver à la tête du caporal Roy avec l'intention bien évidente de l'assommer. Fort heureusement, le brave policier pût se courber à temps, et le revolver alla frapper la muraille d'une cabine à l'arrière du policier sans l'avoir atteint.

Dans samotion pour assommer le caporal Thomas perdit l'équilibre et son faux mouvement l'entraina hors du bastingage du navire. Son corps lancé dans le vide plongea avec un bruit sourd dans les remous énigmatiques de la rivière Yukon, et on crut que les pales de l'hélice du navire l'avaient bles-

MEDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Consultations: 10 h. à Midi — 2 à 5.30 et 7 à 8 h.

Docteur J.-V. LAVOIE
OCULISTE
(ex-élève des Hôpitaux de Paris)
MALADIES DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
195, Rue St-Jean
TEL.: — 2-4909 TEL.: — 4-4731

Heures du bureau: 9 à 12 a.m. 2 à 6 p.m. Le soir sur appointement.

Dr Rodolphe Talbot
CHIRURGIEN-DENTISTE
33, St-Jean. - - - Québec
Tél. Bureau: 2-3312 Tél. Rés.: 3-4275

PHARMACIE COUTURE
51, Rue St-Joseph — Phone: 4-4031
2915, Chemin Ste-Foy — Phone: 7960

Heures de consultation: 1 à 4 7 à 8 sur rendez-vous

P. H. RAINVILLE, M. D.
CHIRURGIEN ORTHOPEDISTE
Fractures, luxations, maladies et difformité des membres et de la colonne vertébrale.
402, ST-JEAN Tél.: — 2-1881

Bureau: 2 à 5 p.m. 6.30 à 8 p.m. Tél.: 4-5692

Dr Daniel Gagné
ETUDES A PARIS
— MEDECINE-GENERALE —
SPECIALITE: ACCOUCHEMENTS
— MALADIES DES FEMMES —
411, rue St-Cyrille QUEBEC.

Dr ANT. ROBERT
SPECIALISTE
Maternité et maladies des femmes
731, Crémazie -:- Tél.: 3-1202

Bureau 9 h. a.m., à midi et 2 à 6 h. p.m.

Drs Houle & Laforest
DENTISTES
76, rue St-Joseph -:- Tél.: 4-1311

Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Tél.: 4-3312

DR M. LEONCE LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E. U. A.
207, 3e Avenue, LIMOILOU

Le Docteur Gérard MATT
MEDECINE-GENERALE
SPECIALITE: Maladie de l'estomac, du foie, des intestins et du rec
499, RUE ST-JEAN -:- -:- -:- Tél.: 1-281

DOCTEUR Maurice Beaudry
Peau — cuir chelu — urologie
15, rue Buade
Heures de bureau: 2 à 5 et 7½ à 8½ heures
Tél. Bureau: 2-4841 Résidence:

DOCTEUR Paul Rochette
MEDECIN-CHIRURGIEN
Spécialité: Maladies des femmes
575, rue St-Jean. Téléphone, résidence:

Dr PAUL LAJEUNESSE
CHIRURGIEN-DENTISTE
26, RUE BAGOT — QUEBEC — Tel.: — 4-128

CONSULTATIONS: 9 a.m. à midi et 2 à 5 p.m.
Dr Albert JINCHEREAU
YEUX — NEZ — GORGE — OREILLES
Tél.: BUREAU: 9226 RESIDENCE: 2-4618
61, RUE DE L'EGLISE

...MAL de DOS
DODD'S KIDNEY PILLS
...ddd pour le Rein

...CONSEIL..

(Suite de la page 3)

...amendements au bill et de... au Conseil de se former en ...nité plénier, pour pouvoir dis... ...amendements. Les hons. ...Thériault, Chapais parlè... ...sur la motion Choquet... ...exprimant leur point de vue ...question. Puis quand la ...demandant la formation ...nité plénier, fut appelée, il ...ter. Appuyèrent la motion ..., les honorables MM. ..., Roberge, Groulx, Thé... ...Lemieux, Marchand, Ouel... ...Bullock. Se prononcèrent ...motion, les honorables ...Tyson, Garneau, Champa... ...Beer, Martin, Kelly, Cha... ...Daniel et Roy.

...tion étant rejetée par 9 ...tre 8, il ne fut pas d'avan... ...tion des amendements de ...ette et la clause Tellier ...mise du bill de Saint... ...du moins pour le mo... ...se peut que des procédu... ...soient prises pour ...ger dans le bill. La nou... ...le bill de Saint-Hyacin... ...être discuté par le Con... ...latif avait attiré un grand ...d'intéressés, attendu que ...de dimanche dernier ...Hyacinthe avait causé tout ...au parlement provincial. ...le débat a été des plus ..., nous allons donner ...un résumé aussi subs... ...que possible des discours ...à cette occasion.

...ORABLE M. CHOQUETTE

...l'honorable M. Choquette ...ouvrit le débat. Il expliqua ...détermination de M. le juge ...de ne pas payer les taxes ...que la municipalité de ...Hyacinthe lui imposait en ...la bonne administration ...raskoutaine. "Cela du... ...ans là ans, dit-il, et c'est ...les autorités de Saint... ...nous ont demandé de ...un litige.

...parlement provincial ré... ...litige, la cité serait prête ...tous les frais des ac... ...entées relativement à cet... ...ivert par elle et par M. le ...ier.

...Choquette demande alors au ...il se former en comité ...pour pouvoir discuter deux ...ments qu'il veut greffer au ...de Saint-Hyacinthe.

...que le conseil se forme en ...nier, M. Chapais veut ...la teneur et le sens des ...ments de M. Choquette. ...ner explique alors que le ...e amendement demande ...re la cause pendante en ...appel, au sujet de l'affai... ...et que le Conseil légis... ...lare que le conseil muni... ...Saint-Hyacinthe qui avait ...un contrat avec M. le juge ...au sujet des terres en cul... ...que ce dernier possédait à ...acinthe, avait outrepassé ...droit. Le second amende... ...demande au Conseil législa... ...valider les rôles de percep... ...taxes spéciales à Saint... ...e, lesquels rôles ont été ...par la cour il y a quel... ...temps.

L'HON. M. DANIEL

...premier qui adressa la pa... ...la motion fut l'honorable ...iel.

...1898, M. le juge Tellier était ...taire de terres en cultures ...dans Saint-Hyacinthe. Il ...le cadastrer ces terres, d'y ...des rues et des avenues. En ...il voulut faire approuver ...la ville le tracé de ces rues. ...ne lui fut pas possible. Le ...de la cité de Saint-Hya... ...était alors celui qui a dé... ...dimanche dernier l'attitu... ...Conseil législatif. Mais en ...la ville ayant un nouveau ..., M. Tellier en vint à une ...avec Saint-Hyacinthe et ...ent le contrat que l'on nous ...aujourd'hui.

...1923, la ville poursuivit M. ...Tellier. M. le juge Trahan ...la ville de Saint-Hyacin... ...sa poursuite. M. le juge ...prétendait que, conforme... ...son contrat, il n'était pas ...de payer les taxes que lui ...Saint-Hyacinthe. M. le ...Trahan maintint cette pré... ...Et la cité de Saint-Hya... ...en a appelé de cette dé... ...La cause est actuellement ...Et, tout extraordinaire ...cela puisse paraître, l'on ...nous demander aujourd'hui ...substituer aux cours de ...et de rendre notre propre ..., malgré la cause pen...

...Hyacinthe demande d'an... ...les obligations qu'elle a pri... ...M. Tellier et de décré... ...M. Tellier, qui n'en avait ...assumées, a maintenant des ...envers la cité de ...Hyacinthe.

...est venu nous déclarer que ...étions un tribunal d'équité. ...faut pas que nous nous ...transformions en tribunal ...Ons. On s'est permis, à la ...de notre refus d'approuver ...prétentions de Saint-Hyacin... ...de tenir une grande assem... ...publique au cours de laquelle ...a menacé de nous "faire dis... ...". Une telle menace, loin ...intimider, m'a encouragé à ...mon devoir, à ne me laisser ...mener, ni par l'amitié, ni par ...partisannerie politique et c'est ...pourquoi je me déclare opposé à ...motion de l'honorable M. Cho...

L'HONORABLE M. THERIAULT

Mon honorable ami a discuté la question de loi et fait écho à une assemblée récente tenue à Saint-Hyacinthe. Si l'on a eu tort de proférer des menaces, il ne faut pas que le conseil législatif se prévale de cette mauvaise raison pour ne pas rendre justice à la cité de Saint-Hyacinthe. Car, nous sasavons tous que Saint-Hyacinthe est une des villes les plus prospères de la province et que son maire en est orgueilleux à juste titre.

M. le juge Tellier a dit un jour aux administrateurs de Saint-Hyacinthe: j'ai des terres en culture que je veux subdiviser en lots à bâtir. Je vais vous céder gratuitement le sol des rues que vous allez ouvrir sur ces terres, mais en échange, je ne paierai pas de taxes. Quand M. Tellier disait: je ne paierai pas de taxes, il voulait parler des taxes qui existaient A CETTE EPOQUE, pour la construction de CHEMINS DE TERRE et non des taxes qui pourraient être imposées dans l'avenir pour la construction de chemins modernes. Le greffier d'alors de la cité refusa de recommander cette proposition de M. Tellier au conseil municipal. Mais lorsque M. Bouchard abandonna son poste de greffier de la cité, son successeur à ce dernier poste donna satisfaction à M. Tellier. Mais y a-t-il un homme sensé qui peut prétendre que le conseil municipal d'alors pouvait engager la responsabilité de la cité de Saint-Hyacinthe en matière d'exemptions de taxes pour une période illimitée?

On invoque la cause pendante pour rejeter la clause du bill. Mais n'avons nous pas souventes fois légiféré dans des affaires qui comportaient des causes pendantes? Nous avons souvent renversé des jugements. (Et ici M. Thériault cite plusieurs cas particuliers.) Puis il continue: Nous sommes un tribunal d'équité. M. le juge Tellier se refuse à payer à Saint-Hyacinthe des taxes que les églises, les pauvres et tous les citoyens en général paient. Cela excite l'opinion publique. Ne nous laissons pas troubler par des arguments purement légaux. Il faut que tout le monde paie ses taxes, si l'on veut que nos municipalités soient bien administrées. Le conseil législatif se doit de consacrer ce principe et c'est au nom de ce principe que je voterai en faveur de la motion de l'honorable M. Choquette, et que j'approuverai ses amendements.

L'HONORABLE M. CHAPAIS

La question qui est actuellement en jeu est très importante. Et, je crois qu'en la discutant, il est à propos de rappeler certains principes qui me semblent s'y rattacher. Nous avons étudié en comité le bill de la cité de Saint-Hyacinthe: ce bill contenait une clause, dite clause Tellier, que nous avons refusé d'approuver. Pour ma part, je dois déclarer que JAMAIS, je n'ai voulu consentir à ce que ce Conseil intervienne dans une cause pendante. Or les amendements que veut reintroduire dans le bill l'honorable M. Choquette comportant l'intervention du Conseil législatif, non seulement dans une affaire pendante, mais dans une **affaire jugée**. Nous avons déjà rejeté une clause du bill, contenue dans les deux amendements que l'on veut nous soumettre et nous l'avons fait dans l'exercice de notre DROIT et, je dirai plus, de notre DEVOIR.

On semble se méprendre, en certains milieux, sur le rôle du Conseil législatif. Quel est ce rôle, qu'il a juré de remplir? Le Conseil législatif existe pour exercer un rôle PONDERATEUR, MODERATEUR et CORRECTEUR. Nous sommes une chambre de révision. Et je suis heureux de rendre aujourd'hui ce témoignage à mes collègues, (et je suis sûr que, en cette matière, mon opinion a une certaine valeur, puisque je suis ici dans un isolement politique, sinon dans un isolement personnel) ils constituent l'un des meilleurs tribunaux que je connaisse. Les avocats qui viennent plaider chaque année devant nous, se sont toujours plus à reconnaître notre impartialité, notre courtoisie et notre esprit de justice."

Nous avons donc étudié la clause Tellier du bill de Saint-Hyacinthe. Et nous avons constaté qu'elle violait un pirncipe primordial d'un bon gouvernement, à savoir le principe de la séparation des trois pouvoirs qui constituent un gouvernement: le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif fabrique les lois, le pouvoir judiciaire les interprète et le pouvoir exécutif les met en exécution. Le bill de Saint-Hyacinthe nous demande de confondre ces trois pouvoirs. Nous avons déjà pris une décision en comité. De là, tempête !

Comme suite à notre action justifiable, on a fait appel à l'opinion publique. On me permettra de dire avec toute la modération dont je suis capable que je considère un tel acte venant d'une telle source comme très regrettable. J'ai lu le jugement du juge Trahan, qui a débouté la ville de Saint-Hyacinthe de ses prétentions d'imposer des taxes spéciales à M. Tellier. Le juge Trahan a touché du doigt tous les détails de la cause qui lui a été soumise et il a rendu son jugement. Nous, pouvoir législatif, allons-nous infirmer une décision prise à bon escient par un pouvoir judiciaire? D'ailleurs à tout jugement, il y a une porte et cette porte c'est l'APPEL. On a déclaré que le Conseil législatif avait le devoir de ratifier les décisions prises par l'Assemblée législative. Quelque haute opinion que nous ayons de l'Assemblée législative, il ne s'ensuit pas que nous devions toujours nous incliner devant elle. Nous avons droit à nos opinions comme ces messieurs de l'Assemblée ont droit à la leur et, comme je le disais tout à l'heure, on se méprend sur le rôle que doit jouer le Conseil législatif et qui ne doit pas consister seulement dans l'approbation, mais surtout dans la correction des législations, s'il y a lieu. On vient devant nous, nous demander de déchirer un jugement rendu par un juge désintéressé. Ce jugement, honorables collègues, déchirez-le, si c'est votre volonté, mais, moi, je ne le déchirerai pas.

Après ces derniers mots de M. Chapais, M. Nicol demande au Conseil si c'est son désir d'accepter la proposition de M. Choquette relative à la formation du Conseil en comité plénier. On prend le vote avec le résultat cité plus haut. La clause est automatiquement biffée par cette décision.

LA LOI DES BUCHERONS

L'hon. M. Thériault a présenté deux amendements au bill dit des bûcherons. Par le premier il demandait que la Commission qui va être établie par le gouvernement ait le pouvoir de fixer un salaire minimum pour les ouvriers de la forêt. Il désire que ce soit là un pouvoir qui puisse avoir pour effet de reprimer les abus. Il faut, dit-il, une sanction à la mesure que l'on passe. On ne veut pas obliger la Commission à fixer ce salaire minimum, on lui donne le pouvoir seulement.

L'hon. M. Ouellette approuve son collègue de Kennebec. Il ne voit pas quelles objections on pourrait avoir contre cet amendement. D'ailleurs ce n'est pas une arme dangereuse que l'on met entre les mains de la Commission; on lui donne un moyen de reprimer des abus.

L'hon. M. J. H. Kelly fait remarquer qu'il serait impossible de fixer ce salaire minimum dans toute la province parce que les conditions changent du tout au tout dans les différents districts. Et puis il y a le danger que si les conditions économiques s'amélioraient, le minimum fixé resterait et ce serait le bûcheron lui-même qui en souffrirait.

L'hon. M. Power note que les conditions de l'industrie forestière dans la province ont considérablement changé depuis une vingtaine d'années dans la province. Il faut aujourd'hui faire du bois de pulpe, du bois de sciage et ce n'est plus le même travail pour les hommes. Il serait excessivement difficile de fixer un salaire. L'hon. M. Power fait remarquer qu'il n'est plus du tout intéressé dans les opérations forestières et qu'il parle en ce moment dans l'intérêt de la province.

L'hon. M. Champagne exprime qu'il n'est pas à propos d'adopter un pareil amendement.

L'hon. M. Roberge croit qu'il faut tout de même quelque chose dans la loi qui établisse une sanction.

On prend finalement le vote et l'amendement est rejeté par un vote de 11 à 5. MM. Thériault, Ouellette, Bullock, Daniel et Roberge ont voté en faveur de l'amendement.

L'autre amendement proposé par l'hon. M. Thériault, qui a soulevé un autre petit débat et sur lequel on a rapporté finalement progrès aurait pour effet de donner à la Commission le pouvoir de fixer uniformément la mesure du bois coupé à la corde de 128 pieds. Les honorables MM. Kelly et Power posent des objections à cet amendement tandis que l'hon. M. Chapais croit qu'il serait juste de fixer une uniformité dans la mesure. Finalement on rapporte progrès et d'ici là on s'informera s'il est vrai que l'on s'occupe en ce moment au Département des Terres et Forêts de fixer une telle mesure.

Avant ces deux amendements proposés par l'hon. M. Thériault, la Chambre en comité plénier sur la même mesure a adopté l'amendement proposé par l'hon. M. Kelly qui donne le pouvoir à la Commission d'obliger les compagnies ou entrepreneurs d'afficher dans tous les camps de chantiers les règlements de la Commission et les conditions d'engagement des hommes.

A la suite de ce débat, les bills suivants ont été passée en troisième lecture :

Loi relative à l'extension des conventions collectives du travail.

Loi modifiant la loi des renseignements sur les compagnies concernant les compagnies de cimetière;

Loi concernant le rachat de certains terrains détenus en vertu d'un contrat de louage ou constitut dans certains districts électoraux;

Loi autorisant la cité de Trois-Rivières et certaines autres municipalités à contribuer aux fêtes du Tricentenaire;

Loi modifiant la loi de l'Assistance Publique de Québec;

MONTRÉAL $3.25 Aller et retour de Québec

Aller	Dép., Gare du Palais				Dép., Lévis	
SAMEDI 21 AVRIL	a.m. 7.10	p.m. 1.30	p.m. 5.00	p.m. 11.55	a.m. 3.30	p.m. 1.15

RETOUR JUSQU'A LUNDI, 23 AVRIL

Admission aux voitures de première seulement. Aucun enrégistrement de bagages. Moitié prix pour enfants de 5 à 12 ans.

Pour plus amples renseignements, consultez les agents des M.887-G

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

VOUS VOUS RAPPELEZ SOUDAIN QUE C'EST SON ANNIVERSAIRE... IMPOSSIBLE D'AVOUER VOTRE OUBLI... ET VOUS ÊTES LOIN D'ELLE.

Rendez-vous au téléphone ... un appel interurbain, réparera votre oubli.

Le téléphone est toujours prêt à servir les maris oublieux, et les autres aussi. Il est maintenant aussi facile de faire un appel interurbain que de parler à son voisin. Voyez aux premières pages de l'annuaire combien les taux sont peu élevés. Vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents.

L. BELCOURT
Gérant

AU SYNDICAT

Vous paraderez avec fierté si vous portez la Confection du Syndicat

Paletots de Printemps

Les plus beaux tweeds unis, mouchetés ou quadrillés, et l'imitation de tweed "Harris" dans les teintes de gris, drab, brun foncé. Style raglan avec ou sans ceinture circulaire; slip-on, tube et balmaccan.

Tailles : 33 à 46.

14.75

Si vous désirez un Paletot bon marché, demandez notre groupe spécial à 9.45
Tous les modèles.

Complets de Coupe Elégante

dans les plus beaux worsted rayés ou quadrillés, gris, bleu et brun. Aussi serge bleue marine.

2 paires de Pantalons

Confection de 1er choix. Doublure de soie. Ceinture-extension au pantalon. Tous les modèles convenant à tous les âges et tous les physiques.

18.90

Tailles : 34 à 46.

2e Etage, Syndicat

Aux Nouveaux Grands Magasins du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

L'INTREPIDE GEORGES — Retour à la maison — par HARRY F. O'NEILL — 63

Dans les cercles financiers, les opinions sont partagées au sujet de Wall Street

Changements fractionnaires seulement à New-York cet avant-midi.— Les spéculateurs professionnels se tiennent sur la réserve. — Activité modérée.— Lourdeur des Utilités publiques.

MONTREAL CALME

New-York, 13. — B.U.P. — Les cours ont fluctué irrégulièrement entre d'étroites limites cet avant-midi sur la Bourse de N.-York. Aucun compartiment n'a tenté d'entraîner la liste à la hausse. Dans les cercles financiers, on ne sait trop quoi penser actuellement sur l'avenir du marché mobilier, et les spéculateurs professionnels se tiennent sur la réserve en attendant que l'atmosphère se clarifie. Les utilités publiques font preuve de lourdeur et les titres d'automobile sont affectés par les troubles ouvriers qui existent dans l'industrie de l'automobile.

A onze heures les ventes étaient de 250,000 parts seulement.

Les options d'argent-métal et de cuivre ont cédé de quelques points cet avant-midi.

A Montréal, la liste n'a pas manifesté de tendance définie. Les titres sont demeurés à peu près inchangés au cours de la matinée, tenus en respect par l'incertitude qui règne sur le marché de New-York. 2,450 parts ont changé de mains au cours de la première heure.

Bourse de Toronto

SECTION DES MINES

Cours fournis par R. COTE & Cie 65, rue St-Pierre.

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Acme Oil	27	27	27½
Aconda	3	2¾	2¾
Ajax Oil	122	123	123
Amity	3	3	3
Amulet	125	125	125
Area	6		
Ashley	103	107	105
Bear	68	70	68
Bagamac	31	32	31
Barry H	17	17	17
Base Met	175		
Bobjo	53	54	54½
Braforne	1425	1450	1425
Buk H	3¾	3¾	3¾
Cal. Oil	11¾		
Castle T	69	67½	67½
Cent Pat	67	67	68
Chiboug	14	14¾	14
Cherry	12	12	12
Colum	50	48	46
D. Mines	3765	3800	3800
Falcon	395	395	390
Fed. Kirk	6¼	6¼	6¼
Granada C	88	88	88
Harker	8¼	9¼	9¼
Hollinger C	1750	1760	1755
Howey Gold	128	125	126
Kirk Lake	64	64	64
Lakeland	20	20½	20½
Lake Shore	5240	5250	5300
Lex Gold	17¼	17	17¾
Madassa	260	260	262
McEvoy	4535	4525	4520
McMillan	65	65	65
McWitte G	77	80	77
McWatts	47	47	48
Min. Corp	225	225	225
Neubec	6¼	6	5¾
Nipissing	245		
Noranda	4310	4350	4340
Olga Oil	20	20¾	21
Pioneer G	1370		
Premier	140	140	138
Reno Gold	100	101	101
San Ant	380	380	385
Sherritt	128	126	125
Siscoe	272	226	236
Stadacona	22¼	22	22
Sud Bas	180	175	175
Sylvanite	275	280	281
Teck Hugh	703	705	715
Thoms Cad	55	54¾	55
Vacuum Gas	2¾	2¾	2¾
Wright H	950	955	960
Wayside	38	39	39
HORS-LISTE			
Aldermac	20	20	20
Algoma	15¾	15	15¾
Assoc Oil	34		
Arno	5¾	6	6
B Missouri	34	33	33
Brownlee	5¾	5¾	5¾
Cap Rouyn	3¼	2¾	2¾
Can Man	10	10¾	11¾
C Copper	850		
Cobalt	5¾		
Dom Expl	5¾		
East Crest	18	20	20
Eldorado	355	360	360
Home Oil	162	165	180
Hud Bay	1360	1400	1375
Nickel	2780	2790	2780
Park Hill	67	65	60
Pend Ore	113	113	113
Ventures	100	100	101

LE DOLLAR A $1.00 1-4

Le dollar canadien a ouvert à $1.00 1-4 cet avant-midi, sur le marché des changes étrangers de New-York et le dollar américain a varié de $0.99 25-32 à $0.99 13-16 sur le marché de Montréal. A New-York, la livre a ouvert à $5.16 et le franc français à $0.0660. A Montréal, la livre a oscillé de $5.13 3-4 à $5.16 3-4 et le franc de $0.0657 à $0.0659 1-2.

CURB DE NEW-YORK

(Séance du 12 avril 1934)

	Ouv.	Ferm.
Am Gas and Elec	25¾	25¾
Cities Service	2¾	2¾
Elec Bonds and Share	16¾	16¾
Ford Motors	23¾	23¾
Imperial Oil	14¼	14¼
Niagara and Hudson	6¼	6¼
N. G. of Indiana	27¼	27¼
St Regis Paper	3¾	3¾

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie

(Séance du 12 avril 1934)

	Ouv.	Ferm.
Brewing Corporation	9	9
B A Oil	14¾	15
Beauharnois	7¾	7¾
Home Oil	163	160
Imperial Oil	14	14¼
International Petroleum	24¾	25
Melchers A	12	12
Noranda	4325	4340
Parkhill	62	61
Read Authier	93	94
Sisco	225	229
Stadacona	22	22
Sullivan	40	42
Walker prd	43¼	43
Walkerville	840	840
Wright Hargreaves	935	930

Les chargements sur le Pennsylvania durant la semaine du 7 avril 1934 furent de 82,977 wagons au lieu de 91,696 wagons la semaine précédente et de 72,090 wagons la semaine correspondante de 1933.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 13. — **Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont augmenté de 547 millions durant la semaine du 11 avril 1934 au total de $1,002,000,000.**

L'or à la Banque de France et à la Bqe d'Angleterre

Rapports hebdomadaires de ces deux institutions.

LES RESERVES

Paris, 13. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs): encaisse-or, augmentation 194,000,000; balances à vue à l'étranger, augmentation 2,000,000; billets sous escompte au pays, diminution 918,000,000; billets acheté à l'étranger, aucun changement; avances, augmentation 97,000,000; circulation, diminution 522,000,000; comptes courants, diminution 2,000,000.

Taux de l'escompte: 3 pour cent.

Londres, 13. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, augmentation 4,742,000; circulation, diminution 4,676,000; monnaie augmentation 66,000; autres valeurs, diminution 616,000; dépôts du public, augmentation 3,728,000; autres dépôts, diminution 7,084,000; réserve de billets, augmentation 4,766,000; valeurs du gouvernement, diminution 8,037,000.

Le rapport existant entre la réserve de la banque et son passif est de 47.86 p.c. cette semaine au lieu de 43.88 p.c. la semaine dernière.

CANADA STEAMSHIP

Montréal, 11. — W.-H. Coverdale, président de Canada Steamship Lines Ltd., a annoncé aux actionnaires de la compagnie, réunis pour l'assemblée annuelle, une augmentation dans les taux de transport du grain de 3 1-2 cents à 6 cents le boisseau. Ces taux couvrent la distance entre la tête des Grands Lacs et Montréal. M. Coverdale a déclaré aux actionnaires que les conditions financières de la compagnie Canada Steamship se sont beaucoup améliorées. Les emprunts aux banques ont été substantiellement réduits et la compagnie a suffisamment d'argent en mains pour poursuivre ses opérations de la saison courante sans le secours des banques. Le président de la Canada Steamship a ajouté que les perspectives pour la prochaine saison sont meilleures qu'elles n'ont jamais été depuis cinq ans.

Un actionnaire a demandé quel montant la compagnie avait perdu l'an dernier avec le Manoir Richelieu. On lui répondit que le Manoir Richelieu avait démontré un profit d'exploitation de $27,000.

Les actionnaires ont réélu le conseil d'administration. William-C. Franz, du Sault Ste-Marie, Ont., a été nommé directeur. Les officiers de la compagnie ont été réélus à une réunion des directeurs qui suivit l'assemblée annuelle.

INSTRUMENTS ARATOIRES

Ottawa, 7. — Les exportations d'instruments et de machines aratoires en février portent sur $160,-543 au lieu de $69,308 le mois correspondant de 1933. Les débouchés les plus importants sont le Sud-Africain avec $61,361, les Etats-Unis, $29,905 et le Royaume-Uni, $26,959.

Les importations d'instruments et machines aratoires se montent en février à $199,412 contre $144,-067 il y a un an. Elles comprennent les positions suivantes: Ecrémeuses, 290 unités des Etats-Unis ayant une valeur de $19,-920; fourches — 155 douz valant $1,025 du Royaume-Uni et 400 douz. à $951 de Tchécoslovaquie; concasseurs de grain, 113 valant $9,836 des Etats-Unis; organes de tracteur, $60,930 des Etats-Unis et $526 du Royaume-Uni; pièces détachées, $49,614 des Etats-Unis; serpettes et sécateurs, $1,-200 des Etats-Unis, $1,163 du Royaume-Uni et $917 d'Allemagne.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

(Séance du 12 avril 1934)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.
2,000	Argentine 6 1961	74⅛	74⅛
76,000	Australie 5 1955	86⅛	86⅛
2,000	Belgique 6½ 1949	102⅛	102⅛
5,000	Do 6 1955	102	102
5,000	Bolivi 8 1958	8¼	8¼
15,000	Brésil 6½ 1957	9⅞	9⅞
2,000	Do 7 1952	9⅞	9⅞
21,000	B. Aires 6 1961	49½	49
11,000	Colombie 6 1961	27	27⅛
5,000	Cundi 6½ 1959	13⅛	13⅛
18,000	Dom. Can 5 1957	107⅛	107⅛
2,000	France 7 1941	122⅛	122⅛
5,000	Do 7 1949	116⅛	116⅛
67,000	Allem 5½ 1965	44⅛	44⅛
7,000	Haiti 6 1952	80½	80½
49,000	Italie 7 1951	101	100⅛
82,000	Japon 5½ 1965	84	83⅛
5,000	Lyons 6 1934	168⅛	168⅛
2,000	Medellin 6½ 1954	19	19
7,000	Milan 6½ 1952	89⅛	89⅛
4,000	Perou 6 1960	11⅛	11⅛
8,000	Pologne 6 1940	24	23⅞
3,000	R. Jan 6½ 1959	20¼	20¼
21,000	R. G. Do 5 6 1965	20⅛	20⅛
2,000	Rome 6½ 1952	99⅛	99⅛
14,000	San Paulo 7 1940	85⅛	85⅛
1,000	Serbie 7 1962	23⅛	23⅛
1,000	R. U. 5½ 1937	119	119

Finance

POTINS DU JOUR

Par G. P.

ENQUETE SUR LE TABAC

Au cours de 1933, l'hon. M. Donald Sutherland, député conservateur de Woodstock, Ontario, a fait une enquête pour déterminer si, oui ou non, il existait une "combine du tabac" dans sa province. Le rapport de M. Sutherland a été remis au Conseil des Ministres, et l'hon. M. Bennett a refusé à plusieurs reprises de déposer le dit rapport sur la table de la Chambre des Communes. A ceux qui lui demandaient la production de ce document, M. Bennett répondait qu'il n'était pas dans l'interet public d'en faire un document officiel. Ces jours derniers, toutefois, le Premier Ministre du Canada a rendu public le rapport de l'enquête Sutherland. Il se dégage de ce rapport qu'il n'existe pas de combine du tabac en Ontario, mais que les acheteurs sont à la merci de l'Imperial Tobacco, tout comme les producteurs. M. Sutherland laisse entendre poliment, dans ses conclusions, que l'Imperial Tobacco ne lui a pas dit la vérité, que les affirmations de cette compagnie ont été en contradiction avec les faits établis à l'enquête.

M. Sutherland signale aussi le fait que l'Imperial Tobacco, du Canada, effectuait des achats pour l'Imperial Tobacco d'Angleterre et l'Imperial Tobacco d'Irlande, puis il ajoute immédiatement: "Cette combinaison est nettement préjudiciable à nos producteurs, mais il n'existe pas dans nos lois une disposition qui puisse interdire à un acheteur du Royaume-Uni d'effectuer des achats au Canada par l'intermédiaire d'une personne ou d'une compagnie."

Nous voulons croire que le Premier Ministre du Canada s'occupera incessamment de la protection du producteur de tabac d'Ontario en amendant la loi de manière à ce qu'elle ne lui cause aucun préjudice.

CONFERENCE DU BLE

La conférence du blé rapporte progrès. L'ouverture de cette conférence à Rome, ces jours derniers, nous a apporté certains détails intéressants concernant les problèmes qui la justifient. Les dépêches sont vagues maintenant. On nous dit que les délégués font du bon travail. Espérons que leurs décisions seront marquées au coin de la sagesse et de la justice.

PRICE BROTHERS

Montréal, 13. — On anticipe quelque chose de nouveau pour bientôt dans la situation de Price Brothers & Co. Ltd. Les intérêts Bowater ont formé une compagnie sous le nom de Bowater's Canadian Paper Corporation et ils ont annoncé à la Federal Trade Commission de Washington leur intention de lancer un emprunt d'obligations de $11,061,000.

EN AUSTRALIE

Melbourne, 11. — On ne peut s'attendre à ce que l'orientation à la hausse des exportations notée durant le dernier semestre de 1933 continue sur le même pied qu'en 1934. Une portion relativement légère de la récolte de laine reste invendue et la vente du blé, du beurre, des viandes, etc., ne donnera que peu d'impulsion au marché, vu que les prix de ces importantes marchandises restent à de très bas niveaux.

La dépréciation du dollar a fait descendre à des prix de concurrence les coûts débarqués de nombreuses catégories de marchandises des Etats-Unis autrefois bien connues en Australie et des commandes d'outils, de quincaillerie, d'articles électriques et de certaines variétés de machines ont été obtenues récemment par les représentants locaux des firmes américaines pour la première fois depuis 1930. Les firmes canadiennes établies sur le marché bénéficient de la dépréciation du dollar, et des nouvelles variétés de marchandises ont été introduites à cause des coûts débarqués plus attrayants.

Les fabricants canadiens de quincaillerie, de certaines catégories de machines et d'accessoires dont la fabrication n'a pas de succès en Australie trouveraient peut-être intéressants les débouchés australiens.

ASS. BREWERIES

Montréal, 11. — Les profits nets d'exploitation furent de $154,359, en 1933 pour Associated Breweries of Canada Limited. C'était le premier rapport consolidé de la compagnie donnant les recettes des subsidiaires. Le profit d'exploitation a été calculé après la dépréciation, l'impôt sur le revenu et les autres charges. La compagnie a payé $76,472, pour la dividende privilégié et il est resté un solde de $77,887 ou de 35 cents par action commune. Un dividende de 25 cents par action ordinaire a été payé et la balance de $21,737, a été porté au compte de profits et pertes qui est maintenant de $402,029. Le fonds de roulement est aujourd'hui de $629,191.

COMPENSATIONS

Les compensations bancaires dans la ville de Québec s'élevaient à $3,759,451 durant la semaine finissant le 12 avril 1934, alors qu'elles avaient été de $2,997,855 durant la semaine correspondante de 1933.

L'indice des trois groupes de titres reste à la hausse

Il a touché 96.7 durant la semaine du 5 avril.

LES UTILITES

Ottawa, 13. — L'indice des placeurs pour les trois groupes de titres ordinaires, combinés a touché 96.7 durant la semaine du 5 avril 1934 comparativement à 94.9 la semaine précédente. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises industrielles a touché 133.0 au lieu de 130.2 la semaine précédente. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises d'utilités publiques domestiques a touché 58.6 au lieu de 58.8. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés a touché 94.4 au lieu de 990.4 la semaine précédente. La moyenne des prix hebdomadaire a haussé pour 17 titres, celle a été inchangée pour 1 titre et elle a baissé pour 7 titres. Canadian Industrial Alcohol A a haussé de $14.1 à $15.7, Walkers de $42.9 à $44.9, Hollinger de $17.7 à $19.1, International Nickel de $27.4 à $27.9, Smelters de $164.5 à $168.9, Ford A de $22.3 à $23.0 et Brazilian de $11.0 à $11.3. Montreal Power a baissé de $38.4 à $37.4, Canadian Dredge de $23.7 à $22.7 et Shawinigan de $22.2 à $21.9. Les ventes ont diminué pour 20 titres et elles ont augmenté pour 5 titres. Les ventes de Walkers ont diminué de 18,500 à 6,400, celles de Nickel de 62,900 à 14,700, Smelters de 2,600 à 1,500, Montreal Power de 7,200 à 3,800, Pacifique Canadien de 12,200 à 5,800 Hollinger de 12,400 à 7,400 Shawinigan de 6,000 à 2,500, Loblaw de 5,400 à 1,400 et Bell Telephone de 700 à 500. Les ventes de National Breweries ont augmenté de 1,300 à 2,300, celles de Steel of Canada de 600 à 1,000 et celles de Canada Northern Power de 800 à 1,200.

TABAC CANADIEN

M. D. S. Cole, Commissaire du Comerce du Canada à Bristol, écrit qu'il y a eu une augmentation de plus de 100 pour cent dans le bois canadien importé à Avonmouth au cours de l'année dernière comparativement à 1932. Le gros des approvisionnements canadiens vient de la Colombie-Britannique.

Les importations de tabac canadien à Bristol ont augmenté de 472 tonnes en 19932 à 3,156 en 1933. Le tabac canadien est aujourd'hui fermement établi sur le marché et, en tant que les variétés de la Virginie séchées à l'air chaud ont concernées, elles sont le substitut le plus satisfaisant des approvisionnements étrangers.

Les exportations au Canada du port de Bristol en 1933 ont représenté un total de 1,316 tonnes, comparativement à 3,960 tonnes en 1932. La diminution durant l'année dernière est attribuable au ralentissement des exportations des produits en fer et en acier.

Rock Island Lines a subi, en février 1934, une perte nette de $1,288,048 au lieu de $1,-604,951 en 1933.

International Cigar Machinerfy Co., a déclaré un dividende de 45 cents par action commune au lieu de 37½ cents auparavant.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Séance du 12 avril 1934)

Obligations du Dominion:

	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	101⅛	102⅛
Do 1939	101⅝	102⅝
Do 1945	100⅞	101⅝
5½ 1 Nov 1934	101¼	101½
5½ 1 Déc 1937	100	100⅝
4 15 Oct 1952	100⅞	101⅛
3 1 Mars 1937	104⅝	105⅛
3 15 Oct 1943	107⅛	108⅛
4½ 1 Sept 1940	104⅛	105⅛
4½ 1 Oct 1944	103⅛	104⅛
4½ 1 Fév 1946	103⅛	104⅛
4½ 1 Nov 1946-56	103⅛	104⅛
Do 1947-57	103⅛	104⅛
Do 1948-58	103⅛	104⅛
Do 1949-59	104⅛	105
3 15 Nov 1937	104⅛	103⅛
3 1 Nov 1941	107⅛	108⅛
Garanties par le Dominion		
C. N. R. 4½ 1951	106⅝	107⅝
Do 1954	103	104
Do 1956	106⅝	107⅝
Do 1957	104⅝	105⅝
Do 1968	104⅛	105⅛
Do 4½ 1955	108	109
Do 5 1954	108⅝	109⅝
Do 1960	110	111
Provinciales:		
Alberta 6 1947	99⅛	101¼
C. N. R. 6 1947	97	99
Manitoba 6 1947	99⅛	101¼
Ontario 4½ 1945	133	104
N. B. 5½ 1950	106⅝	108⅝
P. E. 4½ 1945	101	102⅝
Québec 4½ 1943	103⅛	105⅛

CAN. FAIRBANKS

Toronto, 13. — Canadian Fairbanks Morse Company Limited a subi une perte d'exploitation durant l'année 1933 de $79,414, après la dépréciation, le déficit fut de $100,801 à rapprocher d'un déficit de $66,741, en 1932. Le compte de surplus a été réduit de la somme de 2,871,023 à celle de $2,686,287. Les disponibilités courantes sont de 2,973,888, et les exigibilités immédiates de $149,204.

B. C. BAKERS

Toronto, 13. — Les profits d'exploitation de British Columbia Packers Limited qui avaient été de $781,042 durant l'année finissant le 28 février 1933 ont diminué à $108,290, l'an dernier. La perte nette pour l'année écoulée a été de $94,817, au lieu de $287,-219, l'année précédente parce qu'un montant moindre a été placé au compte de la dépréciation. Les exigibilités immédiates sont de 31,508,429, au lieu de $1,495,-736, et les disponibilités courantes sont de $1,300,583, à rapprocher de $1,214,736, l'année précédente.

INT. BAKING CO.

Montréal, 13. — Les recettes nettes de Intercity Baking Company Limited durant l'année 1933 furent de $216,473, à rapprocher de $210,330, l'année précédente. Ces recettes représentaient 257 fois le montant requis pour les intérêts sur les obligations. Après les intérêts et la dépréciation, le profit net fut de $32,523, au lieu de $24,594, en 1932. Le fonds de roulement a augmenté.

DIVIDENDE

Canadian Converters Ltd, 1-2 de un pour cent payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Il a été vendu un siège sur la Bourse de New-York pour $140,000, en mieux de $40,000 sur la vente précédente.

La production de Dome Mines en mars 1934, a été de $615,727, à rapprocher de $510,-577 en mars 1933. Durant les trois premiers mois de 1934, Dome a produit de l'or pour $1891172, à rapprocher de $1,-377,955 durant le même trimestre de 1933.

Les commandes de Baldwin Locomotive s'élevaient, durant le premier trimestre de 1934, à $5,997,000, à rapprocher de $1,507,000 durant la même période de l'année dernière.

Amerada Corporation a gagné 50 cents par action en 1933 au lieu de $1.48 par action en 1932.

Libbey-Omens Ford Glass Co. a déclaré son dividende régulier de 30 cents par action commune.

Le commerce en Irlande au cours de 1933

Une contraction sensible par rapport à l'année précédente.

CANADA ET IRLANDE

Dublin, 13. — En 1933 le commerce extérieur total de l'Etat Libre d'Irlande a fait voir une contraction de £14,074,704 sur l'année précédente, les importations tombant de £42,574,222 à £35,789,153, les exportations de £25,802,924 à £19,069,212 et les réexportations de £1,137,304 à £581,581. En d'autres mots, les importations durant l'année ont décru de plus de 17 pour cent, tandis que les exportations reculaient de près de 20 pour cent. Comme résultat du ralentissement considérable des importations, la grosse balance défavorable du commerce visible a été réduite comparativement à l'année précédente.

En dépit du fléchissement du commerce et de la guerre tarifaire qui continue à sévir entre l'Etat Libre d'Irlande et le Royaume-Uni, ce dernier pays continue d'être le meilleur client de l'Etat Libre, ainsi que le principal fournisseur de ses importations. Durant l'année le Royaume-Unis a absorbé 95 pour cent environ de toutes les exportations de l'Etat Libre d'Irlande, et on lui attribue 71 pour cent des importations de celui-ci (78 pour cent en 1932). A ce sujet il convient de mentionner que ces chiffres représentent les exportations totales du Royaume-Uni à l'Etat Libre d'Irlande et les importations totales de l'Etat Libre d'Irlande au Royaume-Uni, y compris les marchandises en transit.

Les exportations totales de l'Etat Libre d'Irlande, à l'exclusion des réexportations, sous une valeur de £19,069,219 en 1933, ont été les plus basses enregistrées depuis que l'Etat Libre a pris naissance en 1922. Etant surtout un pays agricole, l'Etat Libre d'Irlande a sérieusement souffert dans son commerce d'exportation comme résultat de la baisse continuelle des prix des produits agricoles en 1933.

Au cours de l'année 1933, les importations en Etat Libre d'Irlande en provenance de tous les pays ont décru en valeur de près de £7,000,000, quoique le chiffre de £4,000,000 l'année précédente fut considéré comme une baisse record. Presque toute la diminution est provenue d'un relentissement des importations venant de la Grande-Bretagne, mais des diminutions ont aussi eu lieu dans le cas des Etats-Unis, de l'Argentine, de l'Allemagne et de l'Inde. Le Canada est l'un des rares pays qui ont augmenté leur part du commerce d'importation de l'Etat Libre d'Irlande, cette part montant en valeur de £801,-900 à £1,061,753. Ces chiffres représentent le commerce direct et seraient beaucoup plus élevés s'ils y avait moyen de déterminer la valeur des marchandises canadiennes provenant des stocks en Angleterre et arrivant indirectement.

Les importations du Canada en Etat Libre d'Irlande au cours de 1933 ont enregistré une augmentation de £259,979, ou d'à peu près 25 pour cent. sur l'année précédente. En 1932 le pourcentage d'augmentation n'avait pas été tout à fait de 20. Les exportations ont décru de £24,403 à £22,500, laissant une balance favorable au Dominion de beaucoup plus de £1,000,000 sterling pour l'année. Parmi les pays autres que le Royaume-Uni, le Canada en 1933 a avancé du cinquième au troisième rang, n'étant dépassé que par l'Allemagne et l'Australie, et ayant pour la première fois devancé les Etats-Unis et l'Argentine. De plus, le commerce australien est, dans la mesure de 97 pour cent, constitué par du blé.

Loose Wiles annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

LES CHANGES

LES CHANGES
(Séance du 12 avril 1934)

	N.-Y. Ferm.	Montréal Ferm.
Angleterre, liv. sterling	(pair: $4.86 2-3)	5.16⅛
Australie, livre sterling	(pair: $4.86 2-3)	5.14 15-16
Nlle-Zélande, liv. sterl	4.13 7-16	4.13¼
France, franc	(pair: $0.03918)	4.15 1-16
Belgique, belga	.0660⅝	.0658⅝
Italie, lire	(pair: $0.1895)	.2344
Suisse, franc	(pair: $0.3956)	.2337⅛
Hollande, florin	(pair: $0.4020)	.0659
Espagne, peseta	(pair: $0.1930)	.0656 9-16
Allemagne, reichsmark	(pair: $0.4012)	.4721
Suède, couronne	(pair: $0.268)	.1369
Norvège, couronne	(pair: $0.268)	.3241
Danemark, couronne	(pair: $0.268)	.3241⅛
Tchéco-Slovaq. couronne	(pair: $0.0296)	.2387
Brésil, milreis	(pair: $0.1196)	.2310
Pologne, zloti	(pair: $0.11217)	.0873
Autriche, schilling	(pair: $0.1407)	.1919
Japon, yen	(pair: $0.4985)	.1904
Canada, dollar	(pair: $1.00)	.1911
Etats-Unis, dollar	(pair: $1.00) 9-32 Rec	.3042
		9-32 P.

HYDRO-ELEC. SYSTEM

New York, 13. — International Hydro-Electric System a gagné en 1933, des revenus nets consolidés de $2,418,454., équivalant, après les dividendes sur les actions privilégiées, à $2.25 par action de classe A. En 1932, la compagnie avait gagné des recettes nettes de $2,827,799, ou de $2.72 par action de classe A. Les recettes totales furent l'an dernier, de $62,228,768, à rapprocher de $83,757,871, l'année précédente. La production totale d'électricité des compagnies contrôlées par le System a été l'an dernier, de 5,006,133,100 kw-h, alors qu'elle avait été de 4,866,-141,700 kw.-h en 1932.

STUDEBAKER CORP.

South Bend, Ind., 13. — The Studebaker Corporation a subi une pernet nette de $4,876,307, durant l'année 1933. Les ventes nettes furent de $35,994,273 durant l'année sous revue.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les chargements sur le Chesapeake & Ohio ont été de 23,648 wagons la semaine du 7 avril 1934 contre 31,190 la semaine précédente.

Bethleem Steel a gagné quelque chose sur ses actions privilégiées durant le mois dernier.

Les commandes reçues par General Electric Co. durant le premier trimestre de 1934 furent de $38,148,654 au lieu de $25,511,644 durant la même période de 1933.

La grève a été réglée hier à la Motors Products Corporation. Cette grève avait forcé le fermeture temporaire de Hudson Motor Car.

Nash Motor Co. a subi une perte de $123,720 durant le premier trimestre de 1934 à rapprocher d'une perte de $134,136 durant le premier trimestre de 1933.

Demande pour le saumon congelé canadien en Ang

Quelques commentaires du commissaire du commerce.

M. POUCETTE

Liverpool, 13. — Le commerce du saumon congelé du Canada avec le Royaume-Uni a une certaine importance et, bien qu'il se soit accru considérablement depuis ses débuts, il est probable qu'une plus grande expansion est encore possible. En tant que le Canada est concerné, le commerce du saumon congelé ou réfrigéré a commencé sous sa forme actuelle il y a une cinquantaine d'années, lorsque du saumon fut expédié du Nouveau-Brunswick, mais ce n'est qu'avec l'ouverture du Canal de Panama et l'installation de facilités frigorifiques que les affaires dans le saumon congelé de la Côte du Pacifique ont fait voir de réels progrès.

Les pays en dehors des Iles Britanniques qui participent au commerce du saumon congelé sont le Canada, Terre-Neuve, les Etats-Unis, avec un petit montant venant de la Norvège et de l'Union Soviétique. Une certaine quantité de saumon congelé a été importé du Japon et de la Sibérie, mais il est trop grossier pour ce marché.

Le saumon canadien est expédié à ce pays à l'état entier et aussi vidé, mais la tendance semble plutôt vers ce dernier mode. Toutefois, une nouvelle loi changera peut-être la coutume, vu que tout le poisson devra être marqué du nom du pays d'origine et qu'il conviendra alors à relever la tête et de vider le ventre de l'Atlantique afin d'économiser dans les frais de transport.

Le poisson est expédié en différentes dimensions, quelques-uns pesant jusqu'à 20 livres et plus, mais en caisses de 25 à 50 livres. Les saumons de dimensions moyennes pesant 12 à 15 livres, et la petite variété de 8 à 12 livres, sont mis en caisses de 50 à 100 livres.

Les facilités pour le transport du saumon congelé et réfrigéré des ports de Liverpool et de Londres sont satisfaisantes, mais ces ports le poisson peut être acheminé dans des wagons frigorifiques et des camions automobiles de façon à être entre les mains des négociants dans un laps de temps que toutes les parties du pays sont dedans de vingt-quatre heures.

WEST KOOTENAY

Montréal, 11. — Les profits nets de West Kootenay Power and Light Company Limited et de ses filiales furent durant l'année 1933 de $203,738, après dépréciation, les intérêts sur les obligations et les taxes. La compagnie avait gagné $199,781, les profits nets en 1932 et $478,[illegible] en 1931. Le fonds de roulement est aujourd'hui de $980,848, à rapprocher de $387,411, en 1933 et de $569,114, à la fin de 1931.

Continental Can Company a augmenté le taux annuel de son dividende de $2.50 par action à $4 par action.

BANQUIERS ET COURTIERS
TELEPHONE 2-5618 J.C. BOULET LIMITEE 71 RUE ST PIERRE

--- AVOCATS et NOTAIRES ---

TEL.: BUREAU: 4-4041 TEL.: RES. 2-[illegible]
VICTOR MATHIEU
NOTAIRE
EDIFICE "CAISSE D'ECONOMIE" (Saint-Roch)
98, ST-JOSEPH QUEBEC
Rés.: 4-1361 Bur.: 4-[illegible]

LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
105, RUE DU PONT
QUEBEC
Administration de propriétés — Formation de societes
Règlement de successions — Prêts aux particuliers

ARTHUR DUVAL WILFRID BOLDUC
DUVAL & BOLDUC
NOTAIRES
89, ST-JOSEPH TEL.: 4-4928
QUEBEC

Résidence: 144, rue Marquette Bureau: 72½, rue St-Pierre
J.-E. GREGOIRE -- Avocat
PROFESSEUR EN SCIENCES COMMERCIALES
Spécialités: Affaires commerciales Tél.: Bureau: 2-4535
Perception de comptes Rés.: 3-0633

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Horace Philippon
B.A.LL.L.
AVOCAT
Bureau: 80, St-Pierre. Tél.: 2-1992
Résidence: 122, Franciscains Tél.: 5094

-- ARCHITECTES et INGENIEURS --

Jos.-P. Ouellet
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplômé: "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.C.
18, Ste-Famille, QUEBEC
Tél.: 2-4256 Tél.: Rés.: 52[illegible]

J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean QUEBEC

SILVIO BRASSARD, A.D.B.A.
ARCHITECTE
206, Ave. BROWN -:- -:- Tél.: 7341

J.-A.-G. VALLERAND
ARCHITECTE
Bureau: 229, Blvd des Fossés -:- Tél.: 3-1394, QUEBEC

E.-GEO. ROUSSEAU
TEL.: Bureau: 2-4462 TEL.: Rés.: 2-4533
ARCHITECTE-EVALUATEUR
89, RUE ST-JEAN QUEBEC
Edifice "Metropolitan Life Insurance". (Vis-à-vis Côte du Palais)

C. CAMILLE LESSARD, M.A., E. I. C.
INGENIEUR-CIVIL
SPECIALITE: DEVELOPEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES, AQUEDUCS, USINES DE FILTRATION, SYSTEMES D'EGOUTS, BETON ARME, CHAUFFAGE CENTRAL, ETUDES, RAPPORTS ET EXPERTISES
TEL.: 4-0818 82, BOULEVARD DES ALLIES, QUEBEC

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy
72, rue St-Pierre, Québec

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Air Reduction	99¼	99¼	98¾
Alaska Juneau	21¾	21¾	21¾
Allied Chemical			
Allis Chalmers	20	19¾	19¾
American Can	104¼	104	104⅝
American Sugar	53½	53⅛	53⅝
American T and T	120½	120	120⅞
American Tobacco B	73	72¾	73⅛
Anaconda Copper	17

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
(Incorporée par la compagnie de publication)
Bureau: 20, rue Ste-Anne, Québec.
L'ACTION SOCIALE, Limitée
20, rue Ste-Anne, Québec
Téléphone privé R-4771
Rédacteur: A.-F. MERCIER
Gérant: ADJ. FORTIER
Président:

ABONNEMENT
$8.00 par année; 50c par mois
Etranger: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

Une messe est dite chaque semaine pour tous les abonnés à "L'Action Catholique" et leurs parents défunts.

TARIF

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROMESSES DE MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, REMERCIEMENTS, RECONNAISSANCES. REMERCIEMENTS suivant la formule publiée: par insertion suivant la formule publiée: chaque mot additionnel: un centin. Dans Carnet Social, $1.00 par insertion.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

MARIE. — A Québec, le 13 avril 1934, Marie, à l'âge de 68 ans, Mme Marie, épouse de feu Eugène Létourneau.

Les funérailles sera annoncée plus tard.

Le corps de la maison mortuaire, No. 20, rue St-Sauveur, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Mme Létourneau est la mère de la Révérende Mère Thelica, Franciscaine de Marie.

— A Québec, le 12 avril 1934, Jean, âgé de 18 ans et 10 mois, est décédé, époux de Dame Eva Légaré, fils de feu Charles, tailleur de pierres, et fils de son métier tailleur de pierres.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, de la maison mortuaire, No. 1, rue Labrecque, à 8 h. 45, pour l'église Ste-Baptiste et de là au cimetière de Québec.

Le défunt était Congréganiste et de la Sainte Prière.

— A l'Hospice St-Antoine, le 12 avril 1934, est décédé, à l'âge de 80 ans et 6 mois, M. Fre-Xavier Drouin, cultivateur.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, de l'Hospice St-Antoine, rue St-Jean, pour l'église de L'Ancienne-Lorette, à 8 h. 15, pour l'église de L'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de la paroisse.

— A L'Ancienne-Lorette, le 12 avril 1934, est décédé, à l'âge de 20 ans et 3 mois, Ernaire Hamel, fils de M. Charles Hamel et de Dame Virginie Létourneau.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de L'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de la paroisse.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DUCLOS. — Samedi le 14 avril, à 8 h. 45, sera chanté en l'église du Saint-Nom de Marie, le service anniversaire de M. le Chevalier C.-A. Langlois, époux de Georgiana Paris.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

RETRAITES FERMEES à la Villa Notre-Dame du Très Saint Sacrement, 10, rue Belleau, Sherbrooke, P.Q.:
Du 10 avril, pour filles âgées.
Du 17 au 20 avril, pour jeunes filles.
Du 21 au 24 avril, pour jeunes filles.
Du 1er au 7 juin, pour dames.
Du 1er au 8 juillet, pour jeunes filles.
Pour renseigner, son nom d'avance.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne ... $4.00
En ville ... $5.00
Aux Etats-Unis ... $5.00

Faites Souvenirs-mortuaires en impressions et photo — Idée pour remerciements pour sympathies — en vente au bureau de L'Action Catholique.

L'ACTION SOCIALE LTEE

Assemblée générale annuelle des actionnaires de l'Action Sociale Ltée, pour l'élection des rapports et l'élection des directeurs, sera tenue le vendredi, le 27 avril 1934, à huit heures du soir, à 165, rue Ste-Anne, Québec.

Le secrétaire,
A. DUVAL, N.P.

5 démissions au Conseil de Charlesbourg

Des élections municipales partielles auront probablement lieu le 7 mai prochain dans la municipalité de Charlesbourg, afin de combler les vides qui se sont faits dans ce conseil municipal par la démission de cinq conseillers.

L'adoption d'un règlement comportant de nouvelles taxes spéciales pour la consommation de l'eau a provoqué la démission de cinq des membres qui forment le conseil de Charlesbourg.

Les conseillers démissionnaires sont: MM. Rosaire Bédard, Edmond Dorion, Isidore Villeneuve, Charles-Aimé Cloutier, et Napoléon Trudel.

Tous ont remis leur lettre de démission au secrétaire-trésorier, M. René Bédard. Dans la suite le maire Alfred Bédard et le proc. Alphonse Dorion ont rencontré M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales pour discuter la situation avec lui.

On croit maintenant qu'une élection aura lieu le 7 mai prochain pour combler ces vacances causées par la démission de cinq échevins. Le règlement qui a provoqué l'imbroglio municipal se rapporte à la situation suivante :

Actuellement, une taxe annuelle de $17.50 est imposée à chaque famille pour l'usage de l'aqueduc. Le nouveau règlement décrète qu'une taxe de $10 sera exigée des marchands pour le service de l'eau et même qu'une taxe sera payable aussi pour les propriétaires d'accessoires servant à l'arrosage des jardins, pour les propriétaires de poulaillers munis d'un réservoir, etc. Ce sont ces nouvelles taxes, nous a-t-on déclaré, qui ont créé de la dissension parmi les membres du conseil, avec le résultat que cinq d'entre eux ont démissionné en signe de protestation.

CONFLAGRATION...

(Suite de la page trois)

diquait que la dévouée religieuse avait succombé au moment où elle était sur le point de traverser le portique pour gagner la côte de Courville. Les restes de la victime ont été transportés à la résidence de M. Edmond Pouliot, et de là à la maison-mère des Soeurs St-Joseph de St-Vallier sur le chemin Ste-Foy.

Dans l'intervalle, M. Edmond Pouliot, avait sauvé les Saintes Espèces de la chapelle de l'institution pour les transporter à sa résidence située tout près. Au risque de sa vie, M. Pouliot avait traversé un barrage de fumée pour accomplir son acte si méritoire et placer les Saintes Espèces en sûreté.

SITUATION CRITIQUE

Peu après les trois cloches de l'église donnaient les notes lugubres du tocsin pour prévenir la population du danger. Les cloches tintèrent ainsi pendant une trentaine de minutes jusqu'à ce que les fils eussent été coupés par le feu. Les pompiers volontaires de la localité sous la direction du chef Jules Plante et du sous-chef Jules Fortier entrèrent aussitot en action avec un matériel assez considérable à leur disposition. Le gérant de la Dominion Textile, M. Fleming, dépêcha également son équipe de nuit sur les lieux. En quelques minutes on fut parfaitement organisé pour lutter contre l'incendie, mais un vent violent du nord-est qui soufflait sur le village facilitait extraordinairement la marche de l'élément destructeur.

A ce moment, le couvent, une construction à quatre étages, en bois, et la résidence des soeurs, une construction à trois étages, avec extérieur en briques, étaient en flammes. Les religieuses bénéficiaient alors de l'hospitalité de M. Pouliot.

Réalisant la gravité de la situation, M. le maire Emile Côté lança une appel aux pompiers de Québec. Bientôt les flammes s'attaquèrent aux résidences de madame Philéas-Elie Mercier et de madame Vve Napoléon Mercier. Vers deux heures, un puissant détachement de la Brigade des Incendies de Québec arrivait sur les lieux pour prêter main forte aux citoyens de la localité et aux employés de la Dominion Textile.

Une énorme quantité d'eau fut dirigée sur le brasier, mais le vent annulait les efforts des vaillants pompiers qui redoublaient constamment d'ardeur à la tâche. Bientôt le feu s'attaqua à d'autres propriétés pour dégénérer en conflagration et menacer l'église paroissiale, ainsi que le secteur ouest du village.

M. le curé Odilon Blanchet, ainsi que M. l'abbé Richard Couture, le vicaire, s'empressèrent alors de sauver les Saintes Espèces. Comme l'église semblait vouée à une destruction complète, tous deux s'organisèrent avec un groupe de citoyens dévoués pour enlever de la sacristie et de l'église tout ce qui pouvait être transporté à bras d'hommes. Ainsi, des surplis, vêtements sacerdotaux, accessoires du culte, des tableaux du chemin de la croix, des peintures, des luminaires, etc., etc., furent transportés à la salle paroissiale et au collège.

L'EGLISE EST MENACEE

Vers deux heures, les flammes commencèrent alécher le mur de la sacristie, du côté de la côte de Courville. Bientôt des brandons enflammées communiquèrent le feu à la toiture de cette même sacristie. On crut alors que l'église paroissiale et le secteur ouest du village seraient la proie des flammes. Les pompiers volontaires et autre redoublèrent d'énergie. Des échelles furent hissées du côté de la falaise, et un déluge d'eau inonda en peu de temps l'intérieur de la sacristie et de l'église paroissiale. Les flammes couvaient toujours dans la toiture, et pendant ces deux heures de lutte acharnée contre l'élément destructeur, la population vécut des heures d'une angoisse indicible. Toutes les forces disponibles pour lutter contre le feu furent concentrées sur l'église et la sacristie, et vers quatre heures ce matin, le temple paroissial était sauvé. L'eau et la fumée avaient cependant causé des dommages considérables dans ce milieu. Deux pouces d'eau recouvraient encore le plancher ce matin, tandis que la fumée avait beaucoup noirci les murailles de la sacristie.

Vers cinq heures la situation était sous contrôle, mais on continuait à arroser les débris fumants qui laissaient échapper des brandons enflammés.

Le secteur ravagé par l'incendie présentait alors l'aspect d'une région ravagée par la mitraille. Ici et là on voyait quelques sections de murailles qui chancellaient constamment, laissant tomber quantité de briques de temps à autre. Des ouvertures béantes au toit de la sacristie laissaient voir comment l'église avait été menacée. L'eau coulait encore avec bruit au milieu des ruines fumantes.

Aussitôt que les flammes se furent apaisées, des équipes de chercheurs tentèrent de localiser les restes de l'infortunée Soeur St-Charles. Un peu avant neuf heures, on trouva le chapelet encore intact de la regrettée victime. Comme les soeurs converses n'ont pas un chaplet de même couleur que ceux des religieuses, on eût la triste certitude que l'incendie avait causé une perte de vie. Les recherches furent continuées activement, et à 9 h. 15 M. Joseph Fortier découvrait le cadavre sous les débris à l'endroit où se trouvait la sortie principale du couvent. Seules, les deux jambes de la victime n'étaient pas calcinées. Il se fit un silence dans la foule fort attristée à la vue de spectacle. Ses hommes se découvrirent pendant que l'on transportait les restes mortels de cette religieuse à la résidence de M. Pouliot, de l'autre côté de la rue.

Vers dx heures un fourgon transporta la dépouille mortelle à la maison des Soeurs St-Joseph de St-Vallier sur le chemin Ste-Foy, où elle repose en chapelle ardente. Une enquête sera tenue ces jours-ci par le coroner sur les circonstances qui ont entouré la mort de cette religieuse, qui a été victimbe de son dévouement, à l'heure où le village de St-Grégoire traversait la situation la plus critique de son histoire.

Le bilan des pertes matérielles atteindra $100,000. L'incendie a été attribué à une défectuosité de la fournaise sous l'action de l'eau qui avait pénétré par la cave. Toute la journée hier, deux hommes s'étaient tenus dans cette cave pour drainer à l'extérieur l'eau qui y pénétrait sans cesse par suite de la fonte des neiges.

Motion adoptée après amendement

La Législature a adopté à l'unanimité la motion de M. Maurice Duplesis sur les pêcheries. Le Chef de l'Opposition a retranché volontiers une clause de sa motion sur demande de l'hon. Premier Ministre.

La motion initiale se lisait comme suit:

QUE CETTE CHAMBRE:—

ATTENDU que les pêcheries constituent une des ressources naturelles plus importantes de la province;

ATENDU que le progrès des pêcheries est intimement lié au bien-être d'une partie importante de notre population et au progrès de notre province;

ATTENDU que depuis quelques années nos pêcheries sont dans une situation pénible à laquelle il est du devoir de la province de remédier sans délai;

ATTENDU que la coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial est essentielle au maintien de nos pêcheries:

INVITE respectueusement le gouvernement à adopter sans plus de retard les mesures nécessaires pour obtenir la coopération qui s'impose entre les gouvernements fédéral et provincial et afin d'accorder à nos pêcheurs et à l'industrie de la pêche toute la protection et toute l'aide nécessaires.

C'est le troisième attendu que l'hon. Taschereau a demandé au Chef de l'Opposition de retrancher.

Feu Alph. Godin

TROIS-RIVIERES, 13. — M. Alphonse Godin, employé au Pacifique Canadien et secrétaire de la Brotherhood Association, est décédé à l'âge de 31 ans. Le défunt laisse sa mère, Mme Jean-Baptiste Godin de Québec; trois soeurs, Anne-Marie, Georgine et Emilienne de Québec; quatre frères, MM. Emmanuel Godin, Trois-Rivières, Olivier, Eddy et Lorenzo Godin, de Québec.

-- ENCOURAGEONS LES NOTRES --

LA MAISON L. BOUCHARD

750-760, rue ST-VALLIER - ST-SAUVEUR

Vous offre des Valeurs exceptionnelles pour votre argent

BAS pour DAMES et ENFANTS

BAS de soie de toutes les couleurs, sans défaut, qualité pesante, pour dames. SPECIAL 25c. - 35c.

BAS de soie Service, façonnés, dans les teintes à la mode, pour dames. Valeur 75c. SPECIAL 59c.

BAS cossés, fini cachemire, noir, drab et blanc, pour enfants. SPECIAL 15c.

BAS GOLF avec hausse de fantaisie, pour garçons. 18c. - 24c. - 35c.

-- COTONNADES --

COTON JAUNE de 36 pouces, de valeur spécial, pour 09c.

COTON demi-blanchi "Wabasso", 38 pouces de largeur, de belle qualité. SPECIAL 12½c.

COTON à draps demi-blanchi, 8-4 de largeur, très pesant. SPECIAL 22c.

FLANELLETTE blanche de 36 pouces de largeur. SPECIAL 15c.

BROADCLOTH de fantaisie, 36 pouces de largeur, une grande variété de patrons. SPECIAL 15c.

Pour le même argent nous vous donnons plus et meilleur que les — Magasins de l'étranger —

SERVIETTES de bain blanches, avec couleurs, 20 x 40 pouces. SPECIAL 15c.

TAIES d'oreillers en coton blanc, 40 et 42 pouces, avec ourlet. SPECIAL 15c.

COUVERTES de flanellette blanche avec rayure rose ou bleue, 11-4. SPECIAL 90c.

TOILE A NAPPES damassée blanche, 54 pouces. SPECIAL 25c.

GARNITURES DE MAISON

CRETONNES de fantaisie, 36 pouces de largeur, patrons nouveaux. SPECIAL 19c.

POINT A RIDEAUX, blanc et écru, patrons à la mode. SPECIAL 18c. - 22c.

RIDEAUX en mousseline, avec frill et valence de couleur. SPECIAL 49c.

GANTS DE KID

GANTS DE KID dans les couleurs nouvelles, pour dames. SPECIAL 98c.

Un LOT de coupons de toile à nappes, 70 pouces de largeur. Valeur de 85c. SPECIAL 45c.

POUR MESSIEURS

CHAPEAUX en feutre, gris, drab, brun et noir, forme nouvelle, pour hommes. $1.49

CHEMISES négligées en broadcloth, bleu, drab, vert et blanc, collet attaché, pour hommes. SPECIAL 59c.

CHEMISES négligées en broadcloth rayé avec collet détaché, pour hommes. SPECIAL 69c.

Convention de la C. T. S. A.

Dans la semaine du 24 juin prochain, les Techniciens Agricoles de tout le Canada se réuniront au Collège Macdonald pour y tenir leur Convention Annuelle. On prévoit que quelques 700 délégués y participeront. Des personnalités marquantes dans le monde de l'Agriculture se feront un devoir d'être présentes. C'est ainsi que l'honorable J. Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec et président actuel de la Société des Agronomes Canadiens, présidera quelques assemblées de même qu'un certain groupe de Professeurs en vue de nos Ecoles d'Agriculture.

Le programme comporte la présentation d'un certain nombre de travaux scientifiques sur les problèmes des sols, des récoltes, de l'alimentation du bétail, etc. Les délégués pourront encore prendre contact avec nos diverses Institutions agricoles car des visites à Oka, à la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault et à Québec sont aussi inscrites au programme.

Il va sans dire que cette Convention soulève déjà un grand intérêt et que les orgainsateurs, tous de notre Province, vont mettre tout en oeuvre pour faire apprécier notre Coin de Pays comme il convient à une foule de délégués qui le visiteront alors pour la première fois.

Condoléances

A la séance régulière des membres du bureau de direction de l'Amicale du Collège Saint-Joseph de Lauzon, l'ordre du jour suivant a été proposé et unanimement approuvé :

1o Les membres du bureau de direction de l'Amicale et tous les anciens déplorent vivement la mort soudaine de M. Ernest Bruneau, ancien élève du Collège de Lauzon, et désirent exprimer à tous les membres de la famille du cher disparu tout le chagrin qu'ils éprouvent de sa disparition et désirent offrir, en même temps, l'expression respectueuse de leurs plus profondes et plus sincères sympathies.

2o Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

Vraie copie
G. BOURGET.

Oeuvre des Terrains de Jeux

RECETTES ET DEPENSES

ETAT DES REVENUS ET DEBOURSES
Pour l'année finissant le 31 mars 1934

	En argent	En nature	Total
REVENUS :—			
Cité de Québec, octrois	$3,000.00		
Cité de Québec, balance emprunt autorisé par 21 Georges V	4,064.78		$4,064.78
Cité de Québec, travaux de chômage		$ 7,106.48	
Souscriptions et organisations de charité	1,108.02		1,108.02
Dons en nature		3,699.49	3,699.49
Inscriptions des enfants (aumônes)	660.08		660.08
Inscriptions au bain (aumônes)	307.56		307.56
Recettes du Tennis	30.60		30.60
Intérêts sur dépots	63.20		63.20
Balance (caisse 31 mars 1933)	255.79		255.79
	$9,490.03	$10,805.97	$20,296.00
DEBOURSES :—			
Ameublement et Equipement, Roulant	396.73	15.00	411.72
Appareils de jeux et installation	844.67	506.05	1,350.72
Entretien des appareils	35.50	25.20	60.70
Constructions	4,121.49	3,345.09	7,466.58
Entretien de constructions	161.55	412.19	573.74
Bain de Limoilou		4,961.40	4,961.40
Jeux et accessoires	451.47	62.35	513.82
Entretien et réparations de jeux	214.67		214.67
Terrains de Tennis, (4ième versement)	250.00		250.00
Travaux de terrassement et aqueduc	113.97		
Travaux de terrassement (Cité)		1,055.70	1,169.67
Salaires des Professeurs de natation	361.00		
Salaires des Gardiens	195.00		
Salaires des Directrices et aides	537.00		
Salaires des Constables spéciaux	852.50		1,965.50
DEPENSES GENERALES D'ORGANISATION :—			
Bureau	130.90		
Décorations	9.50		
Costumes	99.23		
Lumière	13.51		
Téléphone	30.88	435.60	
Prix et récompenses	241.39		
Insignes	55.69		
Infirmerie	5.75	17.39	
Impressions et papeterie	239.66		
Timbres	22.25		
Travaux dom.	7.37		
Billets de tramway	30.00		1,344.14
	$9,431.69	$10,805.97	$20,237.66
Recettes en argent			$9,490.03
Dépenses en argent			9,431.69
Balance en caisse au 31 mars 1934			$ 58.34

La juridiction du tribunal a été contestée

Dans la cause de Jules Gagnon, accusé de manslaughter. — Terme spécial ou terme régulier des assises criminelles ?

REQUETE RENVOYEE

Une difficulté s'est élevée hier avant-midi en Cour d'Assises lorsque le greffier a appelé la cause de Jules Gagnon, de Mont-Joli, accusé de manslaughter à la suite de la mort de Albert Sirois, également de Mont-Joli. Les procureurs de l'accusé, Mtres Lucien Darveau et Wheeler Dupont ont prétendu que le Juge n'avait pas juridiction pour entendre cette cause au cours du terme spécial. Le jugement de l'honorable Juge Adolphe Stein, siégeant à Montmagny lors de l'enquête, sur la requête d'un changement de venue, ordonnait l'instruction de cette cause pour le prochain terme des Assises le 10 avril. Comme le Procureur Général a ordonné de ne pas tenir de terme régulier des Assises au cours de ce mois, mais de continuer le terme spécial convoqué pour entendre les causes de la contrebande, la défense a prétendu que l'on ne pouvait légalement entendre la cause immédiatement.

Après le plaidoyer de Mtre Lactare Roy, substitut du Procureur Général, qui déclara que tout était régulier et après avoir pris connaissance de la proclamation publiée dans la Gazette Officielle lors de la convocation du Terme spécial, l'hon. Juge Prévost a renvoyé l'application de la défense en déclarant que le terme spécial ne se limitait pas aux causes de la contrebande et que la Couronne pouvait régulièrement procéder dans les deux causes de manslaughter, celles de Gagnon et de Dechêne. Sous les circonstances, l'accusé a refusé de répondre à l'accusation et un plaidoyer de non coupable a été enregistré par le greffier.

Jules Gagnon est accusé d'avoir le 15 août 1933, dans la paroisse de St-Michel de Bellechasse, causé la mort de Albert Sirois, à la suite d'un accident survenu par suite de son incurie et de sa négligence. Le cas de Déchêne est identique et se rattache au même événement.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Cour forme le jury qui entendra la cause de Jules Gagnon.

Industrie laitière

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a fait approuver ce matin en deuxième lecture et en comité général la loi qui permettra à la Commission d'Industrie Laitière d'empêcher les marchands de lait de vendre dans les limites de la province du lait qu'ils auront obtenu à un prix inférieur aux prix fixés par la commission pour la province.

Chez les assureurs

L'Association des Assureurs-Vie du District de Québec aura son prochain Déjeuner-Causerie samedi, le 14 courant à l'hôtel St-Roch, à 1 heure précise.

Le Déjeuner-Causerie sera présidé par Monsieur Julien Chouinard, C. L. U., et le conférencier invité sera Monsieur Paul-Henri Guimont, B. A. L. S. C. M. A. qui traitera de "La Banque Centrale et le Marché des Assurances".

Tous ceux qui s'occupent d'Assurance-Vie sont cordialement invités.

GRATIS
Un drachme de parfum EXQUIS, pour chaque achat au détail de $1.00

LIVERNOIS
PIONNIER DES BAS PRIX
GRANDE VENTE
-- 14 - 16 - 17 - 18 AVRIL --

GRATIS
Un drachme du parfum EXQUIS, pour chaque achat au détail de $1.00

KOTEX ou KLEENEX, 2 Pour.... .35c

SAC A FOURRURE, parfumé à l'huile de cèdre. Valeur de 75c. Pour 39c.
SEL DE LAVANDE, Camphre et cèdre. Rég. 25c. pour 17c.
SEL OU BOULES A MITES. Une livre 8c. 2 livres 15c. 5 livres Pour 30c.
BROMO QUININE Spécial 19c.
SIROP de Pin Blanc. avec Goudron. Spécial 19c.
SEL ENO'S (Grand) 67c.
CRAZY SALTS 1.50
ALKA SELTZER 35c.
NOTOX, Teinture à cheveux, permanente, nouveau modèle. Pour 1.39
KRUSCHEN Salts. Pour 69c
Avec petit format gratis.
SIROP "FELLOWS" Régulier 1.50. Pour 93c.
LYDIA PINKHAM 99c.

PATE A DENTS LIVERNOIS. Rég. 25c. pour 15c.
PATE A DENTS "PHILLIPS". Régulier 25c pour. 19c.
PATE A DENTS "SQUIBBS". Régulier 27c., 3 pr 48c.
PATE A DENTS "IPANA" 39c.
PATE A DENTS "PEPSODENT", 2 pour 75c.
POUDRE A DENTS "Colgate". Rég. 35 pour 23c.
POUDRE A DENTS "Lyons". Rég. 35c. pour 29c.
POUDRE A DENTS "Vince" 29c. et 69c.

SAVON "LIFEBUOY," 3 mcx Pour... .16c
BOVRIL "Cordial", 39c. 99c. $1.14
DICHLORICIDE, sel pour détruire les mites, s'emploie dans les "SPIC-SPANS", 1 lb. Spécial 27c.
FLOROZONE, désinfectant pour chambre de bain. 2 pour 35c.

SAVON a TOILETTE "LUX" 3 pour.... .18c
LITHINES "GUSTIN" 41c.
SARAKA. Spécial 99c.
IRONIZED YEAST 81c.
MIEL PUR, blanc. La livre 19c.
GLYCERINE, 4 onces, pour 10c.
GLYCERINE et Eau de Rose, 4 onces pour 20c.
HUILE RUSSE véritable, 16 onces, Pour 35c.
GRAINE DE LIN, Française. La boite 19c.
GRAINE DE LIN, très propre. La livre 11c.
ACIDE BORIQUE. 4 onces 8c.
GRAINE "PLANTAIN", Psyllium. La livre 29c.
POUDRE A SEIDLITZ. Rég. 25c., Pour 14c.
EAU DE VICHY "CAMILLE", véritable, 5 pour 1.10
SEL "EPSOM". Une livre 8c.

BONKORA 89c

MOTH-TOX
L'Insecticide efficace contre les mites leur larves et leurs oeufs. Canistre de 16 oz 69c.
Vaporisateur 19c.

PONDS Cold Cream 32c et .69c

ATTENTION !!!
Vu le grand succès remporté à notre dernière vente nous offrirons de nouveau
DE JOLIS CAMERAS
"Beau Brownie"
GRATIS
les 14, 16, 17, 18 Avril
A chacune des dates mentionnées plus haut quelqu'un dans notre clientèle du jour, recevra ce superbe "kodak" absolument gratis.
La 200ième personne qui achètera pour une piastre ou plus à nos comptoirs de détails, les 14, 16, 17, 18 avril, recevra à titre de cadeau un magnifique camera de marque "Beau Brownie". Cette offre est limitée aux jours mentionnés ici. Ceci s'applique aux commandes par téléphone également.

1 Gros Tube Pâte à Barbe 50c.
5 Lames Bleues 25c.
1 Talcum 25c.
$1.00
Spécial, tant qu'il y en aura 39c.

AGAROL, (Grand) $1.16
AGAROL, (Petit) 63c.
CALBISMA, Pour 63c.
SEL JAD. Rég. 60c. 47c.
SAVON Palmolive. 1 douzaine 49c.
POUDRE Johnson, pour bébé. Rég. 25c. 3 pour 59c.
PAPIER à Toilette Blanc. Rég. 10c. 6 rouleaux pr 39c.

J.-E. LIVERNOIS Ltée
TEL. 2-5214
Livraison rapide par toute la ville.

AUJOURD'HUI

SAINT HERMENEGILDE, martyr.

QUARANTE HEURES
Couvent de St-Anselme.

CALENDRIER

Vendredi, le 13 avril 1934
Lever du soleil — 5.14
Coucher du soleil — 6.56
Lever de la lune — 4.49
Coucher de la lune — 6.42
Dernier quartier, le 6, à 7 h. 45, du soir.
Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 57, du soir.
Premier quartier, le 21, à 4 h. 30 du soir.
Pleine lune, le 29, à 7 h. 45 du matin.

TEMPERATURE
PRONOSTICS
Variable aujourd'hui et demain.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 15 AVRIL 1934

2e dim. après Pâques, semi-double (blanc). — Messe du dim. GLORIA, 2e or. CONCEDE (B.V.M.), 3e or. ECCL. VEL PRO PAPA, 4e or. DE MAND. CREDO, préface de Pâques.

Vêpres du dim. mém. de la Croix.

La loi de la municipalisation

En référant hier soir son projet de loi concernant la municipalisation de l'électricité au comité des bills publics de la prochaine session, M. le Premier Ministre s'est montré bien inspiré.

Et cette inspiration sera heureuse dans la mesure où la procédure employée en la circonstance pourra mener au même résultat que celle du renvoi d'un bill à six mois, c'est-à-dire, en langue ordinaire, d'un enterrement de première classe.

Cette loi était purement restrictive, alors que le public a besoin, dans ce domaine, de lois libérales, qui l'émancipent du Trust de l'électricité.

Nous devons aussi ajouter que si certaines municipalités ont vendu leur installation électrique à des compagnies, comme se hâte de le dire M. le Premier Ministre, c'est que le Trust fait constamment la maraude autour des hôtels-de-villes comme dans les couloirs des parlements . . . . "QUAERENS QUEM DEVORET" . . . . AUT CORRUMPERET.

E. L.

M. C. Demers est décédé à Somersworth

On apprendra avec regret la nouvelle de la mort de M. Cyrille Demers, survenue le 25 mars dernier, à Somersworth, N.-H., fils de M. Pierre Demers et de madame Demers (Delima Vermette), autrefois de Kamouraska.

M. Demers était bien connu dans toute la région de Kamouraska et sa disparition suscitera d'amers regrets. Il laisse dans le deuil trois soeurs, madame Auguste Bernier, madame Cyriac Chassé et madame Sylvio Dionne.

Les funérailles de cet estimé citoyen ont eu lieu il y a une semaine à Somersworth. L'"Action Catholique" prie tous les membres de la famille éprouvée d'agréer l'hommage de ses plus vives condoléances.

Les Voyageurs visiteront la Crèche demain

La Direction du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc., a accepté, pour ses membres et leurs épouses, l'aimable invitation des Révérendes Soeurs de la Crèche Saint Vincent de Paul, sur le Chemin Ste-Foy, à Québec, de visiter leur établissement.

Il convient de féliciter ces Dames de la Crèche de cette initiative qui va fournir aux Voyageurs de Commerce accompagnés de leurs épouses, une occasion unique de se rendre compte de visu de la grandeur de cette oeuvre éminemment humanitaire.

C'est dans un but de propagande que cette visite est faite et les Voyageurs ainsi que leurs Dames peuvent compter sur un bon accueil ne parcourant les nombreuses salles où sont hospitalisés les enfants ainsi que l'ampleur des services la symétrie, et l'ordre qui y règnent.

Nous souhaitons que les Voyageurs de Commerce répondront nombreux à l'appel des officiers de leur association et qu'ils seront à 2 h. 30 p.m., heure fixée pour cette visite.

Feu à St-Charles

St-Charles de Bellechasse. — Vers dix heures et demie, hier matin, un incendie a éclaté à la résidence de M. Emile Dupuis. Un groupe de pompiers volontaires ont réussi à protéger les maisons voisines. La résidence de M. Dupuis a été détruite de fond en comble et les maisons environnantes ont subi des dommages par l'eau et la fumée.

Revenu d'Europe

M. Septimus Barrow, gérant-général de la Compagnie Robert Refort, qui représente à Québec la ligne Cunard, est revenu d'Europe ces jours derniers, à bord du paquebot "Antonia". M. Barrow a passé cinq semaine sur le vieux continent.

Nouvelles de Lévis.

Le Conseil de Lévis aura une autre séance ce soir

Plusieurs questions importantes seront discutées.— Nommés évaluateurs à Lauzon.— Champions au jeu de bridge.— Grande vente de charité à Bienville.— Résolution de condoléances.— A l'hôpital.

GRANDE SOIREE A CHRIST-ROI

Séance du conseil de Lévis. — Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue, ce soir, à 7 heures 30, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le Maire L.-S. Durand. Plusieurs questions importantes seront discutées.

Transportée à l'hôpital Laval. —Mlle Régina Laplaine, de Lévis, a été transportée, mercredi après-midi, par l'ambulance de M. Maurice Gilbert, de Lévis, de l'hôpital de Lévis à l'hôpital Laval, à Québec.

En visite à Lévis. — M. et madame Emile Breton ainsi que Mlle Alice Bilodeau, de St-Pierre de Montmagny, sont venus rendre visite à Mlle Bernadette Bernier, malade à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Baribeau-Pelletier champion au jeu de bridge. — Par sa victoire sur l'équipe Lecours-Verreault, en la salle des Chevaliers de Colomb, l'équipe Baribeau-Pelletier décrocha le titre de champion par plus de 4,000 points.

M. Hervé Baribeau a pris part à cinq concours de bridge organisés récemment et sur les cinq il en a gagné trois et s'est classé deuxième dans les deux autres. M. L.-B. Pelletier, son co-équipier, a également pris part à ces cinq concours. Il en gagna deux et se rendit en finale pour le troisième et en semi-finale pour les deux autres.

La distribution des coupes données par M. Hervé Baribeau aux champions et des autres prix aux concurrents qui se sont classés dans ce concours aura lieu samedi après-midi, dans la salle des Chevaliers de Colomb, à Lévis.

Nommés évaluateurs à Lauzon. —Le conseil de Lauzon a engagé comme estimateurs MM. Lauréat Guay, Narcisse Lemieux et Albert Picard, pour la confection au rôle d'évaluation. M. J.-C.-J. Robitaille agira comme secrétaire.

Pour les amateurs de base-ball. —M. Therrien, après avoir consulté les organisateurs de l'ancien club Napoléon a décidé de convoquer une assemblée pour tous les amateurs de baseball de la rive sud, à la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, dimanche après-midi prochain, à 2 heures.

M. Therrien y exposera son programme pour la prochaine saison de baseball. Tous ceux qui désirent voir entrer le club "Lévis" dans la ligue Québec-District et avoir de belles parties, cet été voudront bien se faire un devoir d'assister à cette importante assemblée de dimanche prochain.

Un nouveau cercle. — M. W.-S. Byrne, directeur de l'Académie Byrne, à Lévis, qui ne néglige rien pour rendre ses cours intéressants et pratiques, vient de fonder un Cercle d'affaires pratiques anglaises.

Mardi, on a fait l'élection des officiers de ce cercle, et le résultat fut le suivant :

Président: M. Ange-Albert Lemieux; secrétaire-trésorier: M. Paul-Emile Lemieux.

Ce cercle a pour but d'organiser des conférences faites en anglais sur les sujets qui ont trait aux affaires.

Mardi, le 24 avril, il y aura deux conférences. La première sera faite par M. Alfred Lemieux, sur la comptabilité et la seconde, par Mlle Marguerite Caron, sur la nécessité de l'anglais.

La vente de charité de Bienville. — Les membres du comité des Dames Ouvrières St-Vincent de Paul de Bienville, désirent remercier cordialement toutes les personnes qui leur ont donné leur généreux et précieux encouragement, lors de leur récente vente de charité qui a obtenu un très beau succès.

Voici les noms des gagnants des objets mis en râfle pendant cette vente :

Un kimono, don de M. E.-E. Lemieux, gagné par Mlle Paulette Masson.

Un rug-prélart, dont de M. Eug. Guérin, gagné par Mme G.-A. Tardif.

Un permanent de $5. don de Mme C.-A. Parent, gagné par M. C.-H. Tanguay.

Une lampe, don de P.-T. Légaré, gagnée par Mme Alfred Lavallée.

Un couvre-berceau, gagné par Mme Paul-Emile Bilodeau.

Un coussin, don de Mme E.-E. Lemieux, gagné par Mme Napoléon Emond.

Une poupée, don de Mme la mairesse L.-S. Durand, agnée par Mlle Germaine Casista.

Un panier de provisions, don de Mme la Mairesse L.-S. Durand, gagné par le No 7658, non encore réclamé.

Un superbe crucifix don de Mme Arthur Gagnon, gagné par Mlle Gemma Martel.

Une belle causerie à Lévis. — Jeudi soir prochain, à la salle St-François-Xavier, sera donnée, sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle une intéressante causerie pour le public, par M. l'abbé Cléophas Charland, professeur au Collège de Lévis.

N'oubliez pas la date, le 19 avril prochain.

Cinquième anniversaire du cercle dramatique de Christ-Roi. — Avez-vous acheté votre carte pour la grande soirée récréative que donnera, en l'école de Villemay, le cercle dramatique de Christ-Roi, au profit des pauvres de Villemay, à l'occasion de la célébration du cinquième anniversaire de sa fondation ?

Si non, hâtez-vous, car ces cartes s'enlèvent très rapidement et il n'y aura qu'une représentation.

Résolutions de condoléances.— A une séance régulière des membres du bureau de direction de l'Amicale du Collège St-Joseph de Lauzon, tenue dimanche dernier, l'ordre du jour suivant a été proposé et unanimement approuvé :

Les membres du bureau de l'Amicale et tous les anciens élèves déplorent vivement la mort soudaine de M. Ernest Bruneau, ancien élève du Collège de Lauzon et désirent exprimer à tous les membres de la famille du regretté disparu, tout le chagrin qu'ils éprouvent de sa mort et désirent offrir en même temps l'expression respectueuse de leurs plus profondes et leurs plus sincères sympathies. Que copie de cette résolution soit transmise à la famille ainsi qu'aux journaux pour publication.

Réclamation de $30,000

La Banque Royale du Canada, succursale de St-Georges de Beauce, a invité la ville à lui remettre le montant de $30,000 déposé en garantie de l'exécution des travaux du réservoir par la Compagnie de Construction de Québec. La banque réclame aussi la balance de l'argent dû à la Compagnie avec les intérêts, soit en tout une somme de $200,000.

Le Comité Exécutif n'a pas voulu faire la remise de ces montants sans consulter les aviseurs-légaux de la ville, vu que présentement une action est pendante devant les tribunaux en rapport avec cette entreprise du réservoir.

Si la situation ce complique, l'argent dû par la ville à la compagnie sera déposée devant les tribunaux qui décideront de la répartition de la dite somme, en prenant une décision sur le point litigieux qui leur est présentement soumis.

Lorsque la Compagnie de Construction de Québec a obtenu le contrat du réservoir avec sa soumission, elle a dû déposer une somme de $30,000 en garantie au bureau du trésorier de la ville, conformément à son contrat. De plus, la ville n'a pas entièrement payé le coût de la construction du réservoir, et ces deux montants forment en tout une somme atteignant près de $200,000. C'est cette somme que la banque intéressée voudrait se faire remettre immédiatement par la ville, suivant la demande soumise hier, au Comité Exécutif.

Grand euchre

Lundi soir, le 16 avril, il y aura grand euchre au profit de l'église de Saint-Joseph, en la salle paroissiale, 218 rue Sant-Sauveur, sous le patronage de M. le curé I. Laroche.

Cette parte de cartes est organisée par le cercle Gérard Raymond de l'A. C. J. C. Pas moins de 125 prix seront distribués.

Mort subite à Saint-Tite

Un citoyen bien connu et estimé de St-Tite de Champlain, M. J.-Armand Léveillé, gérant local de la succursale des Epiceries Modernes, est décédé subitement mercredi après-midi à sa résidence d'une attaque d'angine de poitrine. Le défunt était âgé de 43 ans. En outre de son épouse en secondes noces née Marie-Ange Massicotte, il laisse ses père et mère, M. et madame Siméon Léveillé et quatre enfants.

Le défunt était universellement connu et estimé de toute notre population, il était membre de la chorale depuis son enfance.

A la famille du regretté disparu nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le procès Gagnon

La Cour d'Assises continue d'entendre le procès de Jules Gagnon, accusé de manslaughter, à la suite de l'accident qui a causé la mort d'Albert Sirois, de Mont-Joli, et qui est survenu à St-Michel de Bellechasse, le 15 août dernier. Cette cause est conduite, pour la Couronne, par Mtre Aimé Deschênes et Laetare Roy; MM. Wheeler Dupont et Lucien Darveau défendent l'accusé.

Les jurés qui président ce procès avec l'honorable juge J.-A. Prévost, sont : MM. Médéric Laliberté, Louis Gagné, Alphonse Bolduc, Joseph Dion, Adélard Imbeau, Gaudias Roberge, Joseph Denis, Rosaire Sauvageau, Maurice Bégin, Laval Fortier, Armand Germain et Alfred Dubé.

Les témoins de la Couronne sont actuellement interrogés. Tous les faits de cette cause ont été révélés à l'enquête et ont été rapportés dans les journaux.

M. Jos. Samson sera le parrain du bill

Le bill de Québec a été introduit en Chambre hier soir par M. Joseph Samson. Selon toutes probabilités ,il sera étudié mardi matin, en Chambre où il a une grande chance d'être adopté sans descendre au Comité des Bills Publics. En effet, les deux chefs semblent disposés à faire bon accueil à ce projet.

La prorogation des Chambres aura lieu vendredi soir au plus tard. L'attitude du gouvernement sur le bill de l'électricité abrège la session de deux jours car sa discussion aurait provoqué une lutte vigoureuse.

L'Assemblée Législative siégera demain matin puis s'ajournera à mardi matin.

Renseignements sur Valcartier

Les personnes, parents et amis, curés, patrons et tous autres intéressés, qui voudront se procurer des renseignements sur le Camp de Valcartier et sur ceux qui y vivent pourront désormais s'adresser à Monsieur l'abbé Jules Lockwell à l'adresse suivante :

Service de Renseignements,
L'abbé Jules Lockwell,
Camp Valcartier, Québec.

Prière de joindre autant que possible un timbre de trois sous à toute demande de renseignements. On est prié de donner une adresse précise et d'écrire lisiblement son nom.

Heureux gagnants

Au cours de l'hiver dernier, le Comité du Sacré-Coeur a organisé toute une série de euchres au profit des oeuvres du Comité. Trois prix de présence avaient été annoncés dans le temps. Le tirage a été fait dimanche dernier et voici les noms des gagnants: cinq piastres en or, madame Jules Bourbeau, 125 1-2 rue Laliberté; deux piastres et demie en or, mademoiselle Maria Royer, 366 rue de la Reine; un centre de table, madame Honoré Tremblay, 79 rue Bonaventure.

Rapport de la Comm. du Havre

La Commission du Havre vient de transmettre le rapport de ses activités pour l'année 1933 au ministre de la Marine, l'honorable M. Alfred Duranleau. Ce rapport indique un relèvement des affaires. En dépit d'une forte augmentation dans le trafic, aux derniers jours de la saison maritime, tous les vaisseaux ont été déchargés ou chargés avec le maximum de célérité.

Au cours de la saison, 1,063 vaisseaux se sont arrêtés dans le port, soit une augmentation de 263 sur les chiffres de l'an dernier. Le tonnage pour 1933 accuse aussi une augmentation de 358,955 tonnes. Les revenus ont été de $687,816.12 soit une augmentation de $57,006.35 sur 1932. On a enregistré un surplus net de $17,047.10.

La municipalisation

La loi concernant la municipalisation de l'électricité a été adoptée en deuxième lecture par la Chambre ce matin ,et elle esra étudiée en comité général au cours de la prochaine séance,

Cette mesure est présentée par l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province.

OUVRAGES EN VENTE

A

La Librairie de l'"Action Catholique",
105, rue Ste-Anne

QUESTIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES

Archambault, M. T.—**La Destinée de la femme**	0.10
Arneau.—**Questions ouvrières**	0.05
Beaudoin.—**L'Agriculture base économique d'une nation**	0.15
Bélanger.—**Le Remède pontifical. La presse catholique**	0.15
Bélanger.—**Economie et placements contre Gaspillage**	0.10
Benoit XV.—**Actes.** 3 Vols, se vendent séparément, à l'unité	0.50
Belliot.—**Manuel de sociologie catholique**	2.50
Bergeron.—**La terre vengée**	0 15
Bethléem.—**La Presse**	1.50
Bilodeau.—**Pour rester au pays**	0 75
" " **Le vrai remède**	0 75
Blanchet.—**Le journal catholique**	0.10
Bonhomme, R.P.—**Contre le fléau des modes indécentes**	0.10
Bourassa, H.—**La Crise. Trois remèdes**	0.05
Bournival.—**Les Opérations de la bourse**	0.15
Cavallera.—**Précis de la doctrine sociale catholique**	1 50
Coulet, R.P.—**Le Catholicisme et la crise mondiale**	0.75
" " **L'Eglise et le problème économique**	0.75
" " **L'Eglise et le problème international**	0.75
" " **L'Eglise et le problème social**	0.75
L'Eglise et le Problème familial.	
" " **L'Eglise et le problème politique**	0.75
" " Vol I **La Crise du foyer**	0.75
" " Vol II **La Stabilité du foyer**	0.75
" " Vol III **La Fécondité du foyer**	0.75
" " Vol IV **L'Ecole et le Foyer**	0.75
" " Vol V **L'Education et le foyer**	0.75
" " Vol VI **Preparation de l'enfant à la vie**	0.75
" " Vol VII **La Femme et le foyer**	0.75
Croizier.—**Pour faire l'avenir**	0.65
Dabin.—**L'Apostolat laïque**	0 85
Doyon, R.P.—**La lutte antialcoolique**	0.15
" " **Au Régime de l'eau**	0.25
Dugré, R.P.—**De la haute politique**	0 05
Farley, R.P.—**Orientation Professionnelle.** Carrières ecclésias.	0 35
Gauthier Mgr.—**La C. C. F. et les catholiques**	0 10
Gonthier.—**L'Immunité réelle**	0.25
Hallé Mgr.—**L'Action Sociale Catholique**	0.10
Hamel.—**Le Cinéma**	0.15
Héroux & Robert.—**Pour le bon Journal**	0.15
L'Heureux Eug.—**Le Problème des chantiers**	0.25
" " **Participation des Can.-Fran.** à la vie économ.	0 40
" " **Une formule de patriotisme canadienne fr.**	0.15
" " **Prévoyance, Assistance et Substitution** de l'Etat dans le domaine économique	0.10
Hudon.—**L'Obsession en politique.** L'esprit de parti	0 10
Hudon.—**Le Mariage chrétien.** Commentaire de "Casti Connubii"	0.10
Huot.—**La Question juive chez nous**	0 10
Lalande, R.P.—**Au Service de la Famille**	0.75
" " **Leurs profils et leurs gestes.** Louis Veuillot, le grand apologiste de la vérité	0.75
Lapointe, A.—**Le Règne social de Jésus**	0.10
Lapointe, Mgr.—**Le Travail du dimanche dans notre industrie**	0.10
Lapointe, Hon. Ernest.—**Nos Devoirs civiques**	0 05
Lavergne, Abbé.—**Sur les remparts.** Oeuvre de presse cath.	0 50
Lebel, R.P.—**Les Allocations familiales**	0 25
Léon XIII.—**Actes.** 7 Vols. Se vendent séparément, à l'unité	0 50
" " **Rerum Novarum. Condition sociale ouvrière**	0 15
Longpré, Abbé.—**La Culture intellectuelle et religieuse**	0.15
Maimon.—**La Doctrine sociale de l'Eglise.** De Léon XII à Pie XI	0 85
Marion, R.P.—**Le Bon Journal**	0 10
Mercier, Card.—**Le Code social de Malines**	0 65
Michaud.—**Le Crédit à la terre**	0 15
Minville, Esd.—**La Politique qu'il nous faut**	0 25
Paquet, Mgr.—**Le Droit Public de l'Eglise. Principes généraux.**	1 25
" " **L'Eglise et l'action religieuse**	1 25
" " **L'Eglise et l'éducation**	1 25
" " **L'Action religieuse et la loi civile**	1 25
" " **Thèmes sociaux. Etudes et appréciations**	1 00
" " **Nouveaux Thèmes sociaux. Etudes et appréciat.**	1 00
" " **Une grande force catholique et nationale**	0 10
" " **Le Culte de la vérité**	0 10
Pasdeloup.—**Lettres à un jeune homme sur la tempérance**	0 05
Perrier, abbé.—**Quadragesimo anno.** Analyse et commentaire	0 15
Pie X.—**Actes.** 8 volumes. Se vendent séparément, l'unité	0 50
Pie XI.—**Actes.** 4 volumes parus, l'unité	0 50
" " **Quadragesimo anno.** Question ouvrière	0.10
" " **Casti Connubii.** Sur le mariage	0.10
" " **Mens Nostra.** Exercices spirituels	0.10
" " **Miserentissimus Redemptor.** Réparation au S. Coeur	0.10
" " **Representanti in.** Sur l'éducation de la jeunesse	0 15
" " **Quam Primas.** Fête du Christ-Roi	0.10
" " **Dilectissima Nobis.** Au clergé et au peuple d'Espagne.	0 10

CLAVIGRAPHES
Neufs Reconstruits et d'Occasion
Tous Garantis
CLEMENT & CLEMENT
J.-R. CHALOULT, Prop.
La SEULE compagnie AUTORISEE à vendre l'UNDERWOOD à Québec et dans le District.
Tél. : 2-1422
104, Côte de la Montagne

Le problème de la colonisation a provoqué une vive passe d'armes

$1,000 pour le nettoyage de nos rues

L'exécutif approuve cette dépense hier après-midi, à la suggestion de l'échevin François Jobin, de Belvédère.

FORCE MAJEURE

Suivant une initiative de l'échevin François Jobin, le comité exécutif a décidé hier après-midi d'approuver un octroi de mille dollars au département municipal des Travaux-Publics pour le nettoyage des rues de la ville dans tous les quartiers.

Comme les éléments, soleil et chaleur, ont déjà contribué à faire disparaître la neige et la glace de la plupart de nos grandes artères, on pourra maintenant avec cette somme de mille dollars entreprendre un bon nettoyage dans les milieux où les traces de l'hiver sont encore très nombreuses.

De plus, des instructions ont été données pour que les puissants arsoirs automatiques de la ville (flushers) soient mis en action a brève échéance dans tous les quartiers.

Tous les membres du comité exécutif et du Conseil de Ville ont été unanimes à seconder cette proposition de l'échevin Jobin en rapport avec le grand nettoyage printanier de notre ville.

Personne ne reprochera à l'administration de dépenser un millier de dollars à cette fin. Actuellement, la fonte des neiges a laissé dans la plupart de nos rues toutes sortes de déchets, et comme il n'a pas plu depuis assez longtemps, nos rues sont dans un état de malpropreté qui ne doit certes pas édifier les visiteurs. On comprendra qu'il s'agit d'un cas de force majeure cette fois, comme il est tombé plus de neige que jamais l'hiver dernier et que la chaleur ne vient pas très souvent aider le soleil dans sa tâche.

Un centenaire

Célébration du centième anniversaire de la création de "Le Chalet", d'Adolphe Adam — Aux Sts-Martyrs Canadiens.

Avoir cent ans et vivre encore son siècle, voilà qui n'est pas si commun par nos temps de découvertes. Présenté à l'Opéra-Comique le 25 septembre 1834, "Le Chalet", opéra-comique en un acte de Adolphe Adam, est une oeuvre qui n'a pas vieilli.

On ne se rapelle pas l'avoir jamais entendue à Québec; et pourtant, quelle oeuvre délicate et pleine d'une verve entrainante ! Vous retiendrez certains couplets légers et enlevants, vous serez charmés par certaines scènes aux mélodies pures et dégagées.

Les célèbres librettistes du "Chalet", Scribe et Mélesville, en ont pris le sujet dans une oeuvre de Goethe: l'auteur de "Faust". L'intrigue en est fraiche et gracieuse, nous ne la dévoilerons pas. C'est une idylle qui se vivra trop vite sous vos yeux.

"Le Chalet" aura comme interprètes: Mme A.-M. Plamondon-Labrecque, MM. René Mathieu et J.-E.-A. Cloutier, ainsi que la Chorale mixte de Belvédère, sous la direction de M. Maurice Mongrain, assisté de Mlles Cécile Bédard et Fernande Poiré, pianistes. Ces artistes sont connus de tous, et nous sommes heureux de les revoir à l'oeuvre.

Disons encore qu'il y aura, pour varier l'intérêt, une spirituelle causerie qui sera donnée par Mtre Antoine Rivard, C. R., et qui s'intitule: "Les Témoins".

Voilà, certes, un programme de première classe. Venez écouter Mtre Antoine Rivard, venez entendre "Le Chalet", du même compositeur que "Minuit, chrétiens"! et cela, mardi prochain, 17 avril, à 8 h. 30, à la salle paroissiale des Sts-Martyrs Canadiens du Belvédère. Venez fêter le centenaire d'une des plus belles compositions de Adolphe Adam. Cette soirée donnée au profit des oeuvres paroissiales est sous le distingué patronage de Mtre J.-E. Grégoire, C.R., Maire de Québec.

Cartes en vente chez C. Robitaille Enrg., C. W. Lindsay Ltée, Paul-H. Soucy, Ave. Cartier, et au presbytère du Belvédère.

Le pont de glace est à la dérive

Le pont de glace de l'île d'Orléans et la côte de Beaupré a été mis en dérive, hier, par les hautes marées. Les dernières voitures ont circulé sur le pont, mercredi soir. A 5 heures, hier après-midi, à l'échelle d'étiage du Département des Travaux Publics, à Lauzon, on enregistrait une élévation de 19 pieds sur le niveau de la plus basse marée. La marée de ce matin était encore plus forte. Ces hautes marées vont contribuer à arracher des rives les battures qui résistaient encore.

Entre l'hon. M. Taschereau et M. Duplessis.— Le chef de l'opposition accuse le gouvernement de négliger les colons.— Le premier ministre riposte en tenant M. Bennett responsable du prolongement de la crise.

VOTE D'UN MONTANT DE $300,000

(Par Louis-Philippe Roy)

Comme il fallait s'y attendre, la discussion des crédits de la Colonisation a donné un regain de vie à la session qui commençait à prendre des allures d'agonie. Vertement critiqué par le Chef de l'Opposition, l'hon. Laferté ne semblait pas vouloir perdre son sourire pour ne pas prolonger le débat quand l'hon. Premier Ministre intervint et donna à M. Duplessis, une vigoureuse riposte. Loin de désarmer le leader de la gauche attaqua de nouveau pour s'attirer une nouvelle réplique et riposter lui-même une autre fois. Puis le calme se rétablit.

Le Ministre de la Colonisation demandait $300,000. pour primes de défrichement, de labour et de semence. M. Duplessis accusa le gouvernement d'avoir négligé les colons en réduisant les primes et en retardant le paiement de ces primes réduites. Pointant le Premier Ministre, M. Duplessis dénonça celui qui dans le Ministère retarde le paiement des dettes et réduit les credits de l'Agriculture et de la Colonisation, deux oeuvres essentielles dans notre restauration économique. Il reprocha aussi au gouvernement de n'avoir pas voulu payer la part des municipalités incapables d'appliquer le plan Gordon du retour à la terre.

C'est alors que M. Taschereau intervint pour jeter sur les épaules de l'hon. Bennett, la responsabilité du prolongement de la crise. C'est lui qui devait régler le chômage en six mois; c'est lui aussi qui a refusé d'accepter un plan de retour à la terre en vertu duquel les municipalités n'auraient rien eu à payer. Et le chef libéral accuse le chef de la gauche de faire de la petite politique.

M. Duplessis prétend que M. Taschereau n'a répondu à aucune de ses affirmations, préférant critiquer le Fédéral que d'excuser son gouvernement. Alors le Chef de l'Opposition rappelle au Premier Ministre que lui aussi devait régler la crise tout seul . . à St-Raymond.

Et ceci dure plus d'une heure. Les deux leaders étaient très en verve. Ils se sont portés de rudes coups comme on le verra plus loin. Finalement l'item a été adopté, après que M. Alexandre Chouinard eut demandé à l'hon. Laferté de faire à la Gaspésie, dans le prochain guide, autant de place que par le passé. Il soutint que la Gaspésie contient de vastes régions très propres à la colonisation et qu'il est important de ne pas l'oublier. Plusieurs députés des deux côtés de la Chambre applaudirent cette déclaration du député de Gaspé-Sud.

Au cours de la journée d'hier, on a aussi adopté en troisième lecture le bill de l'hon. Mercier relativement à l'échange de lots. Avant l'adoption, M. Antonio Elie, whip des conservateurs, résuma les observations de la gauche à ce sujet. Nous analysons ce discours plus loin.

La loi autorisant le gouvernement à étendre à notre province la loi fédérale du "Marketing Board" a été adoptée en 3e lecture.

On a aussi étudié le bill modifiant la loi des véhicules automobiles. La gauche fit plusieurs suggestions que le Tresorier Provincial doit accepter aujourd'hui. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir.

(Suite à la page 6.

Quinzième terme pour M. Aug. Pion

Assemblée annuelle du Club automobile. — Rapport de M. Renaud. — Les remorqueuses parcouru 9,842 milles.

EXCELLENT BILAN

Les membres du Club Automobile de Québec ont réélu M. Auguste Pion à la présidence du Club pour un quinzième terme. J.-E. Renaud, l'actif secrétaire de l'Association a aussi été prié de demeurer à son poste. Au cours de l'assemblée qui a eu lieu hier soir, au Palais Montcalm, M. Renaud a fait un brillant rapport des activités de l'année écoulée. Nous en donnons un bref résumé ci-après. Les membres de l'exécutif choisis par les membres ont été: membres honoraires: le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, le premier ministre, le ministre de la voirie, Sir Georges Garneau, l'hon. M. F. Carroll et Son Honneur le Maire de Québec; également comme nouveaux directeurs: MM. J.-Aimé Deryck, docteur Arthur Leclerc, A.-L. Vallée, Lucien Frigon et le lt-col. S. O'Meara.

Le rapport soumis à la direction par M. Renaud était le trente-sixième et marquait la vingt-sixième année fiscale du Club. Les services de remorquage et de gazoline ainsi que l'état des finances de l'Association ont fait l'objet des remarques du secrétaire.

Durant l'année écoulée, les remorqueuses du Club ont dû parcourir 9,842 milles de distance pour secourir 352 membres qui ont eu recours 1,634 fois. Ce service a occasionné des déboursés se chiffrant à $3,875.71. Le coût du remorquage, réparti sur tous les membres se chiffre à $11 contre $2.56 l'année précédente. Pour le service de gazoline, le système des coupons de rabais a remporté un vif succès. Les 1,288 bonnés du Club ont ainsi eu mise une somme globale de $13,000. Ce service sera continué cette année.

Pour ce qui regarde la position financière du Club, elle s'est maintenue. En dépit des conditions économiques et d'une diminution de $3,520.93 des recettes générales, à force d'économies, on a aussi à boucler le budget avec un léger surplus de $160.65. Par ailleurs, si les recettes du Club ont diminué, la valeur de son actif a été maintenue grâce à une bonne administration.

Encouragez Nos Annonceurs

Aidez ceux qui veulent s'aider

Vendredi et samedi de cette semaine, des jeunes filles représentant, au nom de l'Association des Hommes du Bureau sans position, vous offriront des fleurs, en vous demandant votre aide pour cette association. Nous espérons que vous serez généreux envers ceux qui sont sans position.

Notre VENTE
23e ANNIVERSAIRE
VOUS OFFRE POUR D'ATTRAYANTS DANS TOUS LES SAMEDI SPECIAUX RAYONS

TOUT LE MONDE L'ATTENDAIT ET PERSONNE N'A ETE DESAPPOINTE.

CETTE VENTE EST DE PLUS EN PLUS POPULAIRE D'ANNEE EN ANNEE.

L'ENTHOUSIASME MANIFESTE PAR LA CLIENTELE AU DEBUT DE CETTE VENTE GRANDIT A MESURE QUE LA VENTE CONTINUE.

VENEZ VOIR LES ATTRACTIONS NOUVELLES QUE NOUS AJOUTONS TOUS LES JOURS A CELLES QU'IL Y AVAIT DEJA.

NOTEZ BIEN

TOUT CE QUI ETAIT ANNONCE DANS CETTE GRANDE VENTE D'OUVERTURE RESTE ENCORE A VOTRE DISPOSITION AUX MEMES BAS PRIX.

RADIO Suivez nos programmes tous les soirs. CKCV, 6.45 heures à 7 heures.

TELESPHORE SIMARD
183, ST-JOSEPH - TEL.: 8151 - ST-ROCH